DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 54,677

TREIZIEME ANNEE—N° 185 MONTREAL VENDREDI 11 JUIN 1897 UN CENTIN

LE "COUP" DU DRUMMOND

L'état du chemin décrit par un ingénieur civil

Il laisse beaucoup à désirer

La question d'achat par le gouvernement du chemin de fer Drummond est pleine d'actualité. Aussi bien est-il intéressant de mettre sous les yeux du public intéressé à la construction du chemin de fer de la rive sud le rapport suivant que M. F. A. Salisbury, ingénieur civil, a fait sur l'état du Drummond. Nous traduisons aussi fidèlement que possible, de l'anglais :

"Le chemin de fer commence à Ste-Rosalie, comté de Bagot, à un point de chemin de fer du Grand Tronc, distant de 38 milles de Montréal. Il s'étend de là à Drummondville, place d'une certaine importance du comté de Drummond, située sur la rivière St-François. De Drummondville, la ligne se continue jusqu'à Forestdale, comté de Nicolet, traversant une contrée en grande partie inculte. De cet endroit à Mense Park, soit une distance de huit milles, la voie est en opération, mais le service est incomplet.

"Ce chemin de fer a été construit de la façon la plus économique possible. Dans bien des cas le nivellement a été mal fait. Dans presque tous les endroits où le terrassement a été fait à l'aide de tranchées, ces dernières ont été faites trop près du terrassement, laissant des assises insuffisantes qui ont provoqué des éboulements dans ces tranchées. Le terrassement dans beaucoup de places est si peu élevé que l'eau dans les tranchées atteint les rails à quelques pouces près, ce qui a pour effet d'entretenir une humidité telle dans le terrassement qu'il devient très difficile de garder la voie dans son état normal, et d'empêcher un enfoncement des rails.

"Le drainage est aussi défectueux, l'eau croupissant dans les canaux d'égouts par le manque d'issus auxquelles on doit pourvoir ordinairement.

"La voie ferrée est en bon état par place, mais elle laisse à désirer en beaucoup d'autres endroits. Les rails n'ont point été arrondies aux courbes et sont en grande partie dans un état d'usure avancée. Il y a plusieurs places sur la voie où les tangeantes sont ployées, notamment juste à l'ouest de la jonction d'Aston et près de St-Wenceslas. Les courbes sur la ligne sont généralement peu accentuées, car il existe un bien petit degré de contour. Il y en a toutefois plusieurs qui ont grand besoin de réparations, une entre autres, à l'entrée de Forestdale, qui a dévié de six pouces à un pied du centre de la voie. Les ralis sont de la catégorie de 56 livres reliés par des plaques de fer communes. Les dormants sont principalement en "hemlock" : quelques-uns sont en cèdre, etc.

"Entre la jonction Aston et les chûtes Waddington, les approches de la voie n'ont été que partiellement déblayés. Les arbres et les amas de branches n'ont été qu'en partie brûlés est il y a un long parcours de la ligne qui n'est pas clôturé.

"Les ponts d'égouts sont principalement en hemlock ; le travail en est des plus primitifs. Comme l'on se sert d'un dormant ordinaire les ponts d'égout ne sont nullement protégés par une balustrade.

"En sus des ponts d'égouts en bois il y en a en maçonnerie qui sont en parfait ordre.

"Les tuyaux d'égouts de la ligne ne sont pas protégés comme ils devraient l'être à chaque bout. C'est une source de danger,car le terrassement à l'entrée et au déversement des égouts est assurément exposé à être miné par l'eau haute.

"La qualité des matériaux employés au nivellement de la voie, règle générale, est de bonne qualité, à l'exception de quelques places où la voie a besoin de réparations urgentes.

Entre St-Léonard et Carmel le terrassement est très sablonneux. La voie dans ce district est complètement trop basse et a besoin d'être élevée.

A la station de Drummondville, la voie est dans un mauvais état. Les dormants disparaissent dans la boue et manquent d'appuis.

A Blake Mills, entre Mitchell et Carmel, il y a une pente très rapide qui nécessite la division des trains quand il y a plus de dix wagons, forçant ainsi de faire deux voyages pour franchir l'élévation. On peut remédier à ce défaut en construisant de nouveau au nord de la ligne actuelle. Le pontage sur la ligne est très bon. La maçonnerie, les travaux en fer et la charpente des ponts sont en très bonne condition.

Les principales rivières à traverser sont le St-François, à Drummondville, sur quatre piliers ; la Nicolet, sur l'embranchement ouest près de Mitchell,sur un pilier ; la Nicolet sur l'embranchement est, près de St-Léonard, sur une charpente en fer ; la rivière Bécancour près des Chutes Waddington, sur quatre piliers.

Il y a quelques autres petits ponts en bon ordre à l'exception d'un à l'est de Forestdale, construit avec des solives de trente pieds dont les abouts semblent très faibles.

Au pont sur la Nicolet à l'est, il y a un abaissement considérable dans le nivellement que l'on aurait dû éviter en maintenant le niveau au moyen d'un ponton sur pilotis tel qu'on s'est servi là auparavant.

Les clôtures de la voie sont faites de matériaux très économiques, la plus grande partie n'étant ni plus ni moins composée que de quatre fils avec une planche de poteaux en poteaux. Les poteaux sont presque tous fendus et trop éloignés les uns des autres pour faire une clôture solide. Entre Drummondville et St-Hyacinthe il y a une section considérable de la clôture qui est construite en planches, à une élévation de quatre pieds ; elle est en très mauvais état et penche dangereusement parce que les poteaux d'appui ne sont pas assez profondément en terre.

Les bâtisses des gares sur la ligne ont coûté très peu ; elles sont petites, non terminées et point peinturées. On attribue ceci au fait que la section traversée à ces endroits est inculte. Drummondville possède la meilleure station de la ligne et aussi un atelier de réparations de 70 à 80 pieds de long, une voie simple la traverse de part en part. C'est un édifice qui a coûté peu.

L'eau est fournie au moyen de réservoirs à Drummondville, à St-Léonard et à Forestdale.

Le principal défaut de la ligne est l'étroitesse du terrassement. Il faut un nouveau nivellement avant qu'il soit possible de circuler avec vitesse. L'état des ponts d'égouts en bois et des gardes bestiaux, laisse à désirer. Les dormants ont également besoin d'être remplacés.

De nouveau dormants ont déjà été distribués en beaucoup d'endroits".

Les détails de la transaction opérée par le gouvernement avec les autorités du "Drummond" sont exposés au long dans la lettre parlementaire de notre correspondant à Ottawa. Ils sont des plus intéressants à lire.

ATTAQUE NOCTURNE

Un homme ensanglanté transporté à l'hôpital

Une bagarre sanglante a eu lieu la nuit dernière, à l'angle des rues St-Gabriel et des Commissaires. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée et a ramené à cette institution un individu qui avait la figure toute couverte de sang.

Le blessé, qui a dit se nommer Frank Ellegood, a raconté qu'il avait été frappé brutalement par un nommé Payette, sur lequel il n'a donné d'ailleurs aucune information. Ses blessures n'étaient pas graves, et elles ont été pansées par les médecins de l'hôpital. Ellegood est ensuite retourné chez lui.

CHEVAL BLESSE

L'inspecteur Kobold, de la société protectrice des animaux, a traduit en cour, ce matin, un charretier du nom de Joseph Bourdon, demeurant à St-Henri, pour avoir fait travailler un cheval blessé. L'inspecteur a demandé au magistrat Lafontaine de venir lui-même examiner la pauvre bête, qui stationnait à la porte du palais de justice. Pleinement satisfait qu'il se trouvait en face d'un acte de cruauté, M. Lafontaine a condamné l'accusé à $8 et les frais.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

La nomination de M. St-Germain comme membre de la commission scolaire

LES VACANCES

Les enfants des écoles de Saint-Henri n'auront pas de prix

ST HENRI. — Un de nos confrères défend d'une manière déplorable la fausse position dans laquelle se sont placés le gouvernement de Québec et M. Francis St Germain, le premier en nommant commissaire d'école un homme que les contribuables avaient mis à la porte de la commission scolaire par une majorité de quatre-vingt-dix-huit votes sur cent quatre-vingt-quatre votes donnés. Le second en allant quémander au gouvernement une place qui lui avait été refusée de la manière la plus positive par les seuls intéressés, les contribuables.

La "Presse" en parlant de cette nomination s'est fait tout simplement l'écho d'une grande majorité des contribuables de St Henri. On accuse l'ancien commissaire, M. L. A. Picard, d'avoir inspiré ce qui a paru dans notre journal. Comme question de fait cela est absolument inexact ; si notre reporter s'est informé de ce que pensait un grand nombre de contribuables au sujet de cette nomination il n'en a pas même parlé à M. Picard avant que la nouvelle parut dans notre journal.

Notre confrère dit que M. St Germain jouit à St Henri d'une popularité méritée. Nous n'aurions jamais osé dire une vérité semblable au nouveau commissaire d'école. Dire à un représentant du peuple qui se fait remercié de ses services par plus de trois votes contre un que c'est là la popularité qu'il mérite, c'est peut-être un compliment, mais un compliment à l'envers.

M. Picard nous dit qu'il n'a jamais fait signer de requête demandant au gouvernement de le nommer commissaire d'école.

A une assemblée tenue par la commission scolaire de St Henri, mardi, il a été résolu de ne point donner de prix aux enfants aux examens de cette année. La raison, paraît-il, est le manque de fonds disponibles.

Le procès des frères Taillon vs Daignault s'est terminé hier. Ce dernier a été condamné, par le recorder Larochelle, à $5 et les frais et à un cautionnement de $100 pour tenir la paix pendant un an.

A lassemblée de l'Union St Jean-Baptiste, hier soir, les plans de M. Beullac pour les décorations du char allégorique de la société ont été adoptés.

La séance a été ajournée à mardi prochain, où seront entendus les rapports de tous les autres corps organisés pour les fêtes jubilaires.

STE CUNEGONDE. — La préparation des rôles d'évaluation de la cité est terminée. Les personnes qui désirent les consulter peuvent se présenter dès aujourd'hui.

LA SAISON D'ETE

Le Canada devient attrayant

Belle perspective pour Montréal

La saison privilégiée des touristes est pratiquement ouverte, au Canada. Les pluies persistantes que nous avons eues n'ont pas empêché le temps de marcher, mais elles ont quelque peu désorienté notre population, accoutumée, à l'époque où nous sommes, à une température plus clémente. Cependant, s'il faut en juger par le nombre croisant des voyageurs étrangers qui envahissent journellement nos hôtels, il faut bien convenir que ceux-là connaissent l'époque la plus propice où il convient d'émigrer pour le temps des chaleurs. Les nombreuses familles américaines qui ont, par le passé, pris goût au séjour paisible et confortable que leur offrent nos places d'eau, nous arrivent chaque jour, à destination de leurs localités respectives. La plupart se dirigent vers le bas du fleuve, où elles possèdent un "home" fashionable. Evidemment, le Canada tend à devenir d'année en année le séjour d'été par excellence pour une foule d'Américains.

D'autre part, le nombre des touristes qui viendront à Montréal, cette année, sera le plus considérable que nous ayons eu depuis longtemps. Outre l'association médicale anglaise, qui aura une convention en cette ville dans le cours de l'été, et à laquelle plus de 600 personnes assisteront, on mentionne encore une foule d'autres associations scientifiques ou de bienfaisance comme devant se réunir à Montréal.

A part l'activité que créera ce va et vient ininterrompu de voyageurs, nos hôtels, nos compagnies de chemins de fer et de navigation, nos cochers, etc. bénéficieront largement de cette accroissement temporaire de population. Ce dont personne, à coup sûr, ne se plaindra.

LES FETES JUBILAIRES

La grande parade civique du 21 juin

LE DEPLOIEMENT DE FORCES MILITAIRES DU 22

3,000 hommes sous les armes

Les présidents des sociétés St-George et St-Jean-Baptiste travaillent activement au succès de la parade civique du 21, et on espère que tous les préparatifs seront terminés au commencement de la semaine prochaine. Tout annonce que les sociétés anglaises feront une démonstration grandiose dans laquelle on verra représentés les Sons of England, l'ordre ancien des forestiers, l'ordre des forestiers canadiens, l'union de Manchester, la Loyal Orange Association, les chevaliers de Pythias, les chevaliers du Temple et plusieurs autres sociétés de tempérance. Les Sons of England, les sociétés nationales françaises et irlandaises et probablement quelques associations auront des chars allégoriques, et on s'attend à voir au moins 20,000 personnes figurer dans les rangs de la société St-Jean-Baptiste. Les pompiers vétérans prendront part à la parade et auront avec eux les appareils démodés dont on se servait, il y cinquante ans pour combattre les incendies.

Le trajet qui sera suivi par la procession a déjà été indiqué, mais comme les citoyens ont intérêt à ne pas l'oublier, nous le publions de nouveau.

Le rendez-vous central sera le Champ de Mars. La procession défilera par les rues Craig, Visitation et Ste-Catherine où les sociétés de Maisonneuve et de Montréal-Est opèreront leur jonction ; elle continuera ensuite par la rue Ste-Catherine, la place Dominion, la rue Windsor, jusqu'à la place Chaboillez. C'est à ce point que les sociétés de Lachine, de la Côte St-Paul, de St-Henri et de Ste-Cunégonde, se joindront à la parade, qui reviendra au Champ de Mars. Il y aura au moins vingt corps de musique dans les rangs. Toutes les sociétés, à l'exception des loges orangistes, figureront avec leurs insignes, ce qui ne peut manquer d'ajouter à l'effet de l'ensemble.

La parade militaire du jubilé sera certainement très imposante et Montréal verra le plus grand déploiement de milice qui se soit trouvé dans son enceinte depuis un grand nombre d'années. Quoique l'on ait encore vu aucun préparatif à ce sujet, tout sera prêt au moment fixé. Pour fixer les derniers détails, on attend que l'on sache d'une manière certaine si le 43e carabinier d'Ottawa sera présent le jour de la parade. On assure à plusieurs endroits que ce bataillon viendra, mais le lieutenant-colonel Roy n'a reçu aucun avis officiel en ce sens.

Tous les autres corps militaires d'Ottawa, cependant, les gardes à pied du gouverneur-général et les gardes dragons de la princesse Louise ont décidé de venir prendre part à la parade, ainsi que le 14e de Kingston, le 53e de Sherbrooke, le 57e de Peterboro et les deux bataillons américains de la Virginie et de St-Alban, Vermont.

Les cadets de Kingston figureront également dans la démonstration ; ils seront au nombre de 45. Les corps étrangers compteront 250 soldats et officiers. Avec les troupes locales, cela formera un contingent de 3,000 hommes, sans compter les vétérans et les cadets.

Le déploiement de forces militaires, à la parade religieuse du dimanche, sera presque aussi considérable qu'à la revue du 22. Il manquera cependant plusieurs corps étrangers, qui ne pouvant s'absenter trois jours entiers, n'arriveront à Montréal que lundi soir.

La procession militaire du dimanche partira du Champ de Mars, à 2 heures 30, de l'après-midi, défilera par la rue St-Jacques, la Côte du Beaver Hall et la rue Dorchester ; une partie de la procession s'arrêtera à l'église St-Paul et le reste poursuivra sa route par la rue Dorchester, Windsor et Ste-Catherine, jusqu'à la "Christ Church Cathedral". Après l'office, les corps qui se seront arrêtés à l'église St-Paul rejoindront les autres, à la cathédrale protestante, et la procession défilera encore par l'avenue Union, la rue Sherbrooke et la rue St-Laurent. Les corps étrangers se rendront alors à leurs quartiers, au terrain de l'exposition, et les autres, à la salle d'exercice ou les rangs seront rompus.

La batterie de campagne et l'escadron A des hussards seront à camper, pendant les fêtes jubilaires, la première, à l'île Ste-Hélène, et le second au terrain de l'exposition. Ils prendront part aux parades du 20 et du 22.

SECTION ST-CHARLES

Cette section poursuit activement l'organisation de sa procession afin de participer avec honneur aux fêtes jubilaires. Elle prépare en ce moment une cavalcade historique, destinée à évoquer une des plus belles pages de notre histoire. Cette cavalcade représente l'arrivée du marquis de Tracy vice-roi du Canada au mois de juin 1665. Il n'est pas inutile de rappeler ici les circonstances qui déterminèrent à cette époque la venue de cet envoyé extraordinaire du roi de France, dans la colonie encore à ses débuts. La Nouvelle France venait d'être concédée à la compagnie des Indes Occidentales par édit royal. Louis XIV alors roi de France, à la demande de cette compagnie, avait consenti à nommer un vice-roi qui avait juridiction sur toutes les possessions françaises en Amérique.

Alexandre de Pronville, marquis de Tracy avait été choisi par le roi pour remplir cette importante mission et au mois de juin 1665 il arrivait à Québec escorté de seigneurs et d'officiers du régiment de Carignan.

L'arrivée de ce personnage éminent avait été entouré d'une grande pompe et d'un éclat inaccoutumé. L'évêque avait tenu à le recevoir sur le parois de la cathédrale, à la tête de son clergé et lui avait rendu de concert avec les autorités de la colonie tous les honneurs dus à son rang

Cet épisode est l'un des plus brillants de l'histoire du Canada sous la domination Française.

La section St-Charles mérite des éloges pour avoir songé à faire revivre une époque remarquable de notre histoire au moyen d'une cavalcade qui nous n'en doutons pas, aura plein succès.

M. R. Beullac, décorateur de cette ville s'est chargé de l'organisation de cette cavalcade ; c'est une garantie de succès. Déjà plusieurs citoyens se sont inscrits pour représenter des personnages historiques et un grand nombre d'autres ont manifesté leur intention de se joindre aux premiers.

Ceux qui désireraient prendre part à cette cavalcade sont priés de donner leur nom au commandant de la section, M. T. Quintal.

En outre, ce soir, aura lieu à la salle St-Charles une réunion des citoyens canadiens-français de la paroisse, et ceux qui n'auraient pas encore donné leur nom à l'officier ordonnateur sont priés de le faire en s'adressant aux membres du comité qui assisteront à cette assemblée.

Il sera aussi fait rapport à l'assemblée par tous ceux qui se sont chargés de faire la collecte pour le profit de la section et qui auront terminé leur tâche.

Nous devons ajouter qu'en outre de la cavalcade historique et du char allégorique " L'Industrie " qui seront fournis par la section, MM. les épiciers et les bouchers se préparent à fournir leur contingent à la démonstration de la paroisse.

Le comité de régie compte sur le concours zélé de tous les citoyens pour mener à bonne fin l'organisation commencée sous d'heureux auspices.

Au surplus, la population loyale et patriotique de la paroisse St-Charles tient à honneur de faire sa digne part avec les autres section de la divisions ouest, dans le grand déploiement qui se fera le 21 courant en l'honneur de notre Souveraine

L'ILLUMINATION ET LE BANQUET

On est à se préparer activement de tous côtés, pour l'illumination qui doit avoir lieu, lors des fêtes jubilaires. La banque de Montréal, la banque des Marchands, toutes nos grandes institutions financières et autres, s'organisent à grands frais et entendent faire les choses d'une manière grandiose.

Son Honneur le maire R. W. Smith a écrit au ministre des travaux publics à Ottawa, et au premier ministre de la province, pour leur demander si nos édifices publics en dehors du centre de la cité, seraient illuminés.

L'honorable M. Marchand a répondu que des mesures seraient prises pour illuminer convenablement le palais de justice et le bureau du gouvernement. On n'a pas encore reçu de réponse de l'honorable M. Tarte, cependant.

Les billets pour le banquet se vendent très rapidement, à tel point que le maire a dû en retenir 25 pour les étrangers de distinction qui voudront bien y assister. Ont déjà retenu leurs places, MM. T. George Hague, A. M. Cromly, J. L. Harghuart, E. P. Eaton, le col. Henshaw, l'échevin Préfontaine, J. W. Molson, M. E. Hamilton, J. Try Davis, les principaux fonctionnaires de l'hôtel de ville et représentants du Board of Trade, de la chambre de commerce, de l'hôtel Windsor et du bureau de Son Honneur le maire.

LE PARCOURS DE LA PROCESSION

A une réunion des commandants,présidée par le commandant général,M.J. P. B. Casgrain, le parcours de la parade civique a été définitivement arrêté comme suit : La rue Craig, l'avenue de Lorimier, les rues Ste Catherine, Windsor, carré Chaboillez, Notre-Dame et Côte St Lambert. Les chars allégoriques se rendront ensuite avec la division du Nord par la rue St Laurent jusqu'aux terrains de l'Exposition,pour la grande fête athlétique, qui aura lieu l'après-midi du 21 juin.

—Grande réunion dimanche, au Monument National, à deux heures précises, pour siéger en comité et compléter la liste officielle des sociétés, clubs, choeurs et corps de musique, dans l'ordre où ils devront marcher dans chaque section. Tous les commandants doivent être présents avec l'ordre adopté pour leur section respective, car l'impression officielle devra se faire lundi et les organisations non classées ne paraîtront pas au programme officiel. Il faudra aussi produire le plan définitif de chaque char, pour être illustré.

AUX CLUBS

Nous venons d'apprendre avec plaisir que l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, a donné une commande pour plusieurs drapeaux d'un prix élevé pour être donnés enconcours aux plus méritants des différents clubs athlétiques qui doivent prendre part à la grande réunion qui aura lieu dans l'après-midi du 21 juin prochain sur le terrain de l'Exposition.

Nous espérons que nos athlètes se feront un devoir de participer en grand nombre à ces concours.

GRANDE CONVENTION ATHLETIQUE AU MONUMENT NATIONAL

Une grande convention athlétique aura lieu mercredi prochain à 8 heures du soir, au Monument National. Le but de cette convention est de réunir tous les jeunes gens de Montréal qui appartiennent aux différents clubs et de former une association national sous le nom de "Association Athlétique Nationale de Montréal" (A. A. N. M.) qui sera sous le patronage de l'association St-Jean-Baptiste de Montréal. Tous les jeunes gens qui n'appartiennent à aucun club seront aussi admis dans cette association. L'hon. juge Loranger, M. L. O. David, M. l'échevin Grothé et autres adresseront la parole.

Ainsi, mercredi prochain, au Monument National dans la grande salle des fêtes, à 8 heures précises. Les officiers et tous les membres des clubs athlétiques, et ainsi que tous les officiers et membres des sociétés de bienfaisance et religieuses et tous les jeunes gens de Montréal sont priés d'assister à cette grande convention. Les officiers et membres des clubs sont spécialement invités.

Ne pourront concourrir que les clubs qui seront présents à l'assemblée et qui seront inscrits immédiatement.

BICYCLES

Ce soir, à 8 heures, au Monument National, grande assemblée des membres de la cavalcade de Bicycles "province de Québec",tous les bicyclistes de Ste-Brigide, de St-Jacques, de Sacré-Coeur et de Montréal et ainsi que tous les membres des clubs Voltigeur et Montagnard sont priés d'assister. M. Beauchamp, président de la paroisse St-Jacques, adressera la parole.

Plusieurs centaines de personnes s'embarqueront ce soir à bord du Scotsman, qui part demain matin pour Liverpool. La plupart sont des excursionnistes qui se rendent à Londres, pour les grandes fêtes jubilaires.

Fêtes jubilaires suite.

SEANCE REMISE

La séanced u comité de l'hôtel de ville qui était convoquée pour deux heures cette après-midi, a été remise "sine die."

UNE VRAIE FETE D'EPICURE

Le dîner Table d'Hôte servi à l'hôtel Queen's, dans cette ville, les dimanches de 6 à 8 heures, est le meilleur dîner servi à Montréal. La salle, remise à neuf, et, bien équipée d'Evantails Electriques, est une des salles les plus jolies et les plus confortables au Canada. L'Orchestre Hongrois de Max Bachman joue pendant le dîner qui ne coûte que 75 centins. z

PARC SOHMER

Dimanche 13 Juin

(Après-midi, 3 heures : soir, 8 heures)

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE

La grande troupe Japonaise du prince "Akimoto", c'est la meilleure troupe qui existe, et vient au Canada pour la première fois. Mlle "Phyllis Allen" cantatrice de renom. "Barton et Eckhoff" les 2 musiciens excentriques de Londres. "Winsman", le siffleur, imitateur d'oiseaux et différentes espèces d'animaux. "Chs. Diamond" le menestrel milanais harpiste et danseur distingué. "Healy" le baryton. Le "Radioscope", vues animées.

AUX BICYCLISTES

Sur la demande d'un grand nombre, les gérants du Parc Sohmer ont établi une remise pour bicycles, où les bicycles seront "chèquer" durant toute la représentation après-midi ou soir, pour la somme de cinq centins. L'entrée pour les bicycles se trouve sur la rue Notre-Dame, à côté de l'encoignure. 195-2

LES OFFICIERS DU CLUB DE BICYCLE " LE MONTAGNARD "—Photographie Laprès et Lavergne.

Ce club fondé depuis à peine six semaines, sous les auspices du club de raquette Le Montagnard, s'est développé d'une façon extraordinaire, ses progrès ont été extrêmement rapides et s'il continue quelque temps de ce train, il sera avant peu l'un des premiers clubs de Montréal, par le nombre de ses membres et sa prospérité. Le club de bicycle Le Montagnard a été fondé le 20 avril dernier, dans le but de maintenir ensemble pendant toute l'année les membres du club de raquettes du même nom.

Autrefois, pendant l'été, les membres du club se perdaient de vue et n'ayant que peu d'occasions de se rencontrer, devenaient un peu étrangers les uns aux autres. A l'hiver, il fallait renouer connaissance et les rapports n'étaient pas aussi faciles que si tous les membres eussent continué à se voir pendant l'été. Pendant ses six semaines d'existence, le club a vu le nombre de ses membres dépasser le chiffre cent ; ces membres se recrutent parmi les jeunes gens de la meilleure société et leur commerce est des plus agréables. Indépendant du club de raquettes il est contrôlé par ses officiers élus.

Les couleurs du club sont grenat et gris. Le costume se compose d'une casquette grise avec ruban et trois boutons grenat, d'une culotte et d'un habit gris, d'un sweater blanc et de bas grenat et gris. L'insigne consiste en une feuille d'érable en argent, avec une roue de bicycle en or.

Le club a trois promenades régulières par semaine. Les lundis et mercredis, à 8 heures p.m., et le samedi, à 3 heures. Le départ se fait sur la rue Ste Catherine, du Palais des Fumeurs, chez Stremenski.

Les destinées du club sont confiées à un président, un vice-président, un secrétaire trésorier et quatre conseillers ; les autres dignitaires sont le capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant et deux clairons. Le comité de direction du club, dont nous publions aujourd'hui les portraits de ceux qui en font partie, à l'intention de procurer à tous les membres du club autant d'amusements que possible, il est à organiser et arranger dans ce dessein, des excursions un peu éloignées de Montréal. Le club pourra ainsi faire des voyages agréables et se faire connaître au dehors. En un mot, le comité promet une joyeuse saison à tous les membres.

Comme la température est décidé de se montrer favorable, il y aura une grande sortie ce soir, départ de chez Stremensky, à 8 heures p.m. Tous les membres devront être présents.

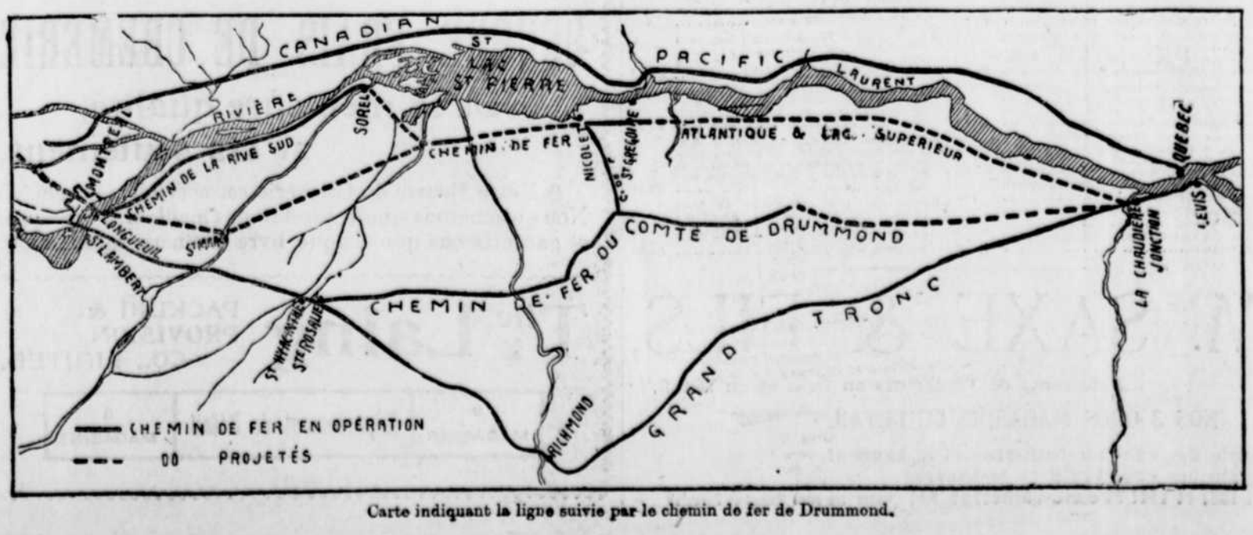

Carte indiquant la ligne suivie par le chemin de fer de Drummond.

SPORT

LACROSSE

LE NATIONAL

Le National après s'être soigneusement préparé à la lutte partira ce soir pour Québec où il rencontrera demain le club de ce nom. Tous les joueurs du National étaient hier sur le terrain et le jeu, pris dans son ensemble, ne laissait rien à désirer. Le choix des joueurs n'a pas encore été fait, mais on peut dire cependant que l'équipe qui ira à Québec sera probablement, à l'exception du centre, la même qui est allé samedi dernier à Ottawa. Le National a fait, ces jours-ci, une acquisition qui augmentera de beaucoup la force du National. Les directeurs se sont en effet assuré des services d'un joueur de centre très fort ; ils ne veulent pas divulguer son nom pour le présent, mais le public pourra le voir à l'oeuvre dans quelques jours. Ainsi renforcée, l'équipe du National sera pour ainsi dire invincible.

Les Québec, de leur côté, ne sont pas demeurés oisifs et depuis que le temps a été au beau ils ont pratiqué presque tous les soirs. Le club est très fort cette année et les autres équipes de la ligue intermédiaire auront fort à faire lorsqu'elles viendront à Québec. Le capitaine des Québec est Barney Murphy et parmi les joueurs qui pratiquent le plus nous remarquons P. Walsh, H. Loughead, H. Copeman, F. Dinan, M. Murphy, qui jouait l'an dernier avec Le National, T. Murphy, A. Kennedy, P. Dignan, W. O'Connell, D. Watson, Webster, Sullivan, qui tous figuraient dans l'équipe l'an dernier.

Hurley, qui depuis quelque temps pratiquait avec les jeunes Capitals jouera à l'avenir avec l'équipe des Québec qui lui ont procuré une position lucrative dans l'ancienne Capitale.

SHAMROCKS vs TORONTO

Les Shamrocks se préparent à rencontrer les Toronto d'une façon qui voudrait indiquer qu'ils ne veulent compter sur aucune chance à leur rencontre de demain. Hier soir, ils ont joué une partie régulière avec quatorze joueurs des jeunes Shamrocks. La pratique a duré deux heures et le jeu a été superbe, car l'équipe intermédiaire renferme plusieurs excellents joueurs. Tous sont dans la meilleure condition et ils sont bien résolus à ne donner aucun avantatge à l'équipe de l'ouest. Il pourra bien y avoir quelques changements dans la position des joueurs, mais on ne les connaît pas encore et on ne les connaîtra pas avant la partie. Cette rencontre excite beaucoup d'intérêt et il se fait beaucoup de paris sur les chances des deux clubs ; l'opinion cependant est passablement partagée et des paris se font pair. Ce qui donne beaucoup de chance aux Toronto, c'est que Moore et Murray sont parfaitement au courant du jeu des Shamrocks et qu'ils auront plus de facilités à repousser les attaques des Shamrocks. Il est aussi probable que plusieurs des meilleurs joueurs des Indiens viendront avec le Club Toronto. Les directeurs des Shamrocks ont tenu une réunion, hier soir, mais le choix de l'équipe a été remis à ce soir.

Les sièges se vendent plus rapidement que pour la rencontre avec les Capitals et tout fait prévoir qu'il y aura une foule extraordinaire qui assistera demain à la rencontre des deux clubs.

Cornwall, 11 — La grande partie entre les Capitals et les Cornwalls, qui sera jouée ici, samedi prochain, cause beaucoup d'excitation. Ces deux clubs ont tous deux remporté la victoire par un petit score sur les Shamrocks et les Torontos.

Nul doute que les pratiques quotidiennes que les Cornwall ont pris cette semaine leur seront d'un grand avantage dans cette rencontre, et le fait que la joûte se fera sur leur terrain laisse à prévoir que la lutte sera très chaude.

Il est probable qu'il n'y aura aucun changement dans les positions des joueurs, mais dans tous les cas, il n'y en aura pas plus qu'un d'effectué parmi l'équipe qui a si vaillamment défait les Torontos samedi dernier.

McLennan dans les goals joue sa position admirablement. Les frères Whites sont en parfaite condition, ainsi que Crites et Rivière. La défense des Cornwalls va assurément surprendre le home des Capitals. A l'autre bout du terrain, Tobin, Turner, les deux Brodericks, Degan et O'Callahan vont certainement rendre la partie intéressante pour leurs adversaires. On fait de grands préparatifs pour mettre tout en ordre pour samedi, car on croit qu'une foule considérable sera sur le terrain pour assister à cette grande partie.

M. Gilchen, de la cour du jeu de paume, a écrit cette semaine au rédacteur du sport du "Free Press" lui disant qu'il avait reçu de différentes personnes de Cornwall une somme de $1,000 à parier à raison de 10 à 7 en faveur des Capitals.

LE MONTAGNARD

Il y aura sortie ce soir, tous les membres devront être présents. Le départ de chez Stremensky, rue Ste-Catherine.

CLUB VOLTIGEUR

Les membres du club de bicycle Voltigeurs sont priés de se réunir à leur salle, 2413 rue Ste-Catherine, samedi, le 12 courant, à 2.30 p.m., pour se rendre en corps aux handicaps du printemps qui auront lieu aux terrains du M. A. A. A.

Ce soir le départ de la sortie se fera du No 2413 rue Ste-Catherine. Tous les membres sont priés d'être présents.

BASE BALL

GRANITES vs LE NATIONAL

Les St-Hyacinthes confiants dans le résultat de la parcie de dimanche au Parc Lépine

La partie de dimanche prochain au Parc Lépine, sera, sans doute, l'une des plus intéressantes dont on pourra être témoin cette année.

Les deux clubs sont en parfaite condition et confiants dans le résultat. Les St-Hyacinthes ont l'intention de prouver que Le National n'est pas le champion des clubs amateurs de cette ville et disent qu'à la fin de la partie, le score sera certainement en leur faveur. La partie commencera à 3 heures et demie précises.

ROYAL vs HOCHELAGA

Ces deux clubs se rencontreront dimanche prochain au Parc Lépine avant la partie du National avec les Granites. Ceux qui se rappellent la lutte acharnée que se livrèrent ces deux clubs, l'an dernier, ne douteront pas que la partie de dimanche ne soit tout aussi intéressante que celles des 2 équipes qui se mesureront ensuite. Les amis de ces deux clubs devront se rendre en foule dimanche prochain au Parc Lépine pour être témoins de cette partie qui commencera à 1 heure précise.

JEUNE MONTREAL

Il y aura une assemblée spéciale du club jeune Montréal, ce soir, à 8 heures précises, au No 829 Cadieux, pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'être présents.

LIGUE NATIONALE

Buffalo, 11 — Voici le résultat des parties jouées hier par la Ligue Nationale :

		R.	H.	E.
A Baltimore :				
Baltimore	.10200001x—	4	5	0
Cleveland	.00000002—	2	9	1

Batteries — Pond et Bowerman ; Young et O'Connor.

A Brooklyn :				
Brooklyn	.000000201—	3	4	2
Pittsburg	.000020000—	2	6	3

Batteries — Kennedy et Grim ; Hawley et Merritt.

A Philadelphie — Première partie :

Chicago	.100000030—	4	5	4
Philadelphie	.00103111x—	7	11	4

Batteries — Briggs et Donahue ; Taylor et Clements.

A Philadelphie — Deuxième partie :

Chicago	.302102200—10	15	1	
Philadelphie	.100030003— 7	9	4	

Batteries — Callahan et Kittridge ; Johnson, Fifield et McFarland.

A Washington :				
Washington	.03311100x— 9	12	3	
Saint Louis	.000003000— 3	9	1	

Batteries — King et McGuire ; Kissenger, Hart, Douglass et Murphy.

A New-York — Partie Cincinnati-New-York, remise par suite de l'humidité du terrain.

POSITION DES CLUBS

Clubs	Gag.	Perd.	P. C.
Baltimore	27	9	750
Boston	25	12	675
Cincinnati	24	13	648
New-York	19	15	558
Brooklyn	20	18	526
Cleveland	19	18	513
Pittsburg	19	18	513
Philadelphie	21	20	512
Louisville	17	20	460
Chicago	15	24	384
Washington	11	25	305
Saint Louis	8	33	195

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Pittsburg à Brooklyn ; Cleveland à Baltimore ; Cincinnati à New-York ; Louisville à Boston ; Chicago à Philadelphie ; St Louis à Washington.

LIGUE DE L'EST

Buffalo, 11 — Voici le résultat des parties jouées hier par la Ligue de l'Est :

		R.	H.	E.
A Rochester :				
Rochester	.030000000— 9	14	2	
Scranton	.102110100— 6	13	3	

Batteries — McFarland et Frary ; Wellner et Boyd.

A Syracuse :				
Syracuse	.00000200x— 2	6	1	
Wilkesbarre	.000000001— 1	4	3	

Batteries — Malarkey et Ryan ; Keenan et Diggins.

A Buffalo :				
Buffalo	.02000011x— 4	10	2	
Springfield	.11000100— 3	7	4	

Batteries — Wadsworth et Urquhart; Mains et Duncan.

A Toronto :				
Providence	.10014220x—10	14	3	
Toronto	.200010200— 5	10	5	

Batetries — Braun et Dixon; Williams et Casey.

POSITION DES CLUBS

Club.	Gag.	Per.	P. C.
Buffalo	23	9	718
Syracuse	20	11	645
Scranton	16	14	533
Springfield	17	16	515
Rochester	16	18	479
Providence	15	19	441
Toronto	14	21	400
Wilkesbarre	9	22	290

STE AGNES ET VERMONT

Le club de baseball Ste Agnès lance un défi au club Vermont, pour une partie de baseball qui serait jouée jeudi 17 juin courant, à 2.30 heures, sur le terrain des Vermont.

Si les Vermont n'acceptent pas le défi, les Ste Agnès réclameront la victoire.

S'adresser pour toute information, au capitaine Xavier Paquette, 1888 St Jacques, ou à Norbert Hémond, 3446 rue Notre-Dame, St Henri.

Le club Capital n'acceptera pas aucun défi pour des parties devant être jouées l'avant-midi.

Le club jeune Boston lance un défi au club jeune Amherst, pour une partie de baseball, qui devrait être jouée dimanche, 13 juin, à trois heures précises, sur la ferme Logan. Si le club Amherst n'accepte pas le défi, la victoire restera au club jeune Boston.

Pour toutest informations, s'adresser au capitaine Joseph Perreault, entre 7 et 8 heures du soir, à 436 rue Plessis.

LES ELEVES vs VICTORIA

Le club Victoria ayant lancé un défi pour dimanche dernier aux jeunes élèves du collège Hochelaga, ceux-ci les ont défaits par un score de 21 à 11 et n'ont frappé que 8 innings.

Voici les noms de ceux qui jouaient avec les jeunes élèves :

A. Alary, c. ; A. Croteau, p. ; Jos. Trudeau, 1 b. ; L. Sarrasin, 2 b. ; W. Mongeau, 3 b. ; A. Poliquin, s. s. ; P. Laperle, l. f. ; A. Courtois, r. f. ; A. Foisy, c. f.

Voici le score par inning :

Elèves, 05423421—21.
Victoria, 112510110—11.

Le club des jeunes Elèves n'acceptera aucun défi d'ici au premier juillet. Après ce temps, ceux qui voudront rencontrer ce club devront s'adresser au capitaine Arthur Croteau, 297 rue St Germain.

Le club National aura une grande assemblée ce soir, à 8 heures précises. Tous les membres sont priés de se rendre au No 1122 St Laurent.

PROVIDENCE vs ST DOMINIQUE

Les deux clubs ci-dessus, de St Hyacinthe, ont joué une partie de baseball qui a résulté en une victoire pour le premier.

Voici le résultat par inning :

Providence, 3,0,0,1,8,10,1,0,4—28.
St Dominique, 4,0,0,0,5,1,0,6,0—16.

Batteries — R. Dussault et A. Charron ; J. Dubreuil, L. Legaillard. Umpire L. Archambault.

BOURGET vs HIBERNIA

Le club Hibernia ne saurait accepter le défi lancé par M. Harelle, car ainsi qu'il l'a annoncé depuis une semaine, il se prépare actuellement aux fêtes jubilaires et n'a pas le temps de jouer aucune partie.

DORCHESTER vs CHAMPLAIN

Les Dorchester ayant lancé un défi aux Champlain pour une partie de baseball devant être jouée dimanche dernier et ces derniers ne s'étant pas rendu et n'ayant pas répondu, les Dorchester réclament la victoire.

Les Standard, ayant lancé un défi aux Dorchester, pour une partie de baseball qui devait être jouée dimanche dernier, les Dorchester l'acceptèrent et se rendirent sur le terrain.

Ils firent de tels prodiges que les Standard leur abandonnèrent la victoire à la septième inning.

Umpire, J. Sheaham ; scorer, D. Dubreuil.

Batterie des Dorchester — Dubreuil, c. ; Tremblay et Bédard, p.

BELMONT vs JEUNE ST LAURENT

Le club Belmont, de la ville St Henri, lance un défi au club jeune St Laurent, de la ville St Laurent, pour une partie de baseball, qui serait jouée dimanche, 13 courant, sur le terrain des Belmont. Si le défi n'est pas accepté, le club Belmont réclamera la victoire.

Réponse par "La Presse."

MAPLE LEAF

Le club de baseball Maple Leaf n'acceptera aucun défi d'ici au 21 juin, afin de se préparer pour le jubilé de la reine.

LE A. A. A. N. Jr vs ROYAL

Une intéressante partie de baseball a été jouée le 8 juin courant, à Nicolet, sur le terrain du séminaire, entre la A. A. A. N. Jr et le Royal, de Nicolet.

Les Séminaristes, malgré leur ardeur à disputer la victoire, n'ont réussi à faire que 4 points.

Le Royal, au contraire, quoique confiant dans la lutte, n'espérait pas obtenir un résultat aussi brillant que celui qu'il a remporté.

La batterie, composée de P. Mayrand, c. ; et S. Trahan, ainsi que C. Houle, qui a fait un home run, alors qu'il y avait trois joueurs sur les buts, mérite surtout des félicitations.

Batteries : A. A. S. N., V. Morin et H. Morin. Royal, S. Trahan et P. Mayrand.

A. A. S. N., jr, 2,0,0,0,1,1,0—4.
Royal, 0,0,6,6,2,3,x—17.

JEUNE CAPITAL vs JEUNE LIBERAL

Le jeune Capital lance un défi au club jeune Libéral, pour une partie de baseball, qui serait jouée jeudi, 17 courant, sur la ferme Logan. Le club se compose comme suit :

A. Brunet, p. ; J. Proulx, c. ; A. Séguin, 1 b. ; O. Poirier, 2 b. ; O. Arcand, 3 b. ; P. Laviolette, s. s. ; A. Robert, r. f. ; Edmond, c. f. ; Labelle, l. f. Si le club jeune Libéral n'accepte pas ce défi, le club jeune Capital réclamera la victoire.

CHAMPAGNARD vs LE SPORT

Dimanche, 6 juin, a eu lieu, à la Baie du Fèvre, une partie de baseball entre les clubs Le Champagnard et Le Sport, de Nicolet.

Après une belle lutte, Le Champagnard est sorti vainqueur. Cependant, malgré sa défaite, Le Sport a proposé un enjeu de $10 pour une autre partie, et le Champagnard a refusé. Ceux qui se sont le plus distingués dans le club Le Sport, sont : MM. Mayrand, Gaudet, Richard et Provencher, qui s'est distingué particulièrement par un home run. Le club Le Sport invite de nouveau Les Champagnards à venir lui rendre visite sur son terrain et il s'engage à lui prouver ce qu'il peut faire en fait de baseball.

CLUB CANADIEN

Le club Canadien, de Ste Cunégonde, a tenu mercredi soir sa première réunion et élu les officiers suivants :

Président, R. Laverrière ; vice président, R. Fortin; secrétaire, E. Mathieu; trésorier, E. Gratton. L'équipe des Canadiens, dirigée par le capitaine J. A. Fortin, se composera comme suit :

E. Mathieu, c. ; R. Laverrière, p. ; E. St Onge, 1b. ; R. Fortin, 2 b. ; J. Bougie, 3 b. ; E. Gratton, s. s. ; A. Bougie, l. f. ; A. Gervais, r. f. ; E. Lalonde, c. f.

Le club Canadien de Ste Cunégonde, lance un défi au Maple Leaf, pour une partie de baseball, qui devra se jouer dimanche après-midi à 4 heures, si le temps le permet. Si ce club n'accepte pas le défi, les Canadiens réclameront la victoire. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine, J. A. Fortin, 79 Vinet, Ste Cunégonde.

CRISTAL vs MILITAIRES

Les Cristal lancent un défi aux Militaires, pour jouer une partie de baseball dimanche, le 13 courant. Si le défi n'est pas accepté, les Cristal réclameront la victoire. Pour toute information, s'adresser à J. B. Fournier, 70 Montcalm, entre 7 et 8 heures p.m.

ABENAKIS vs N. I. A. A. A.

Dimanche, le 6 courant, a eu lieu à Nicolet une intéressante partie de baseball entre la Nicolet Independant Amateur Athletic Association et le club des Abénakis de St Thomas, de Pierreville.

Les visiteurs étaient accompagnés d'environ une centaine d'excursionnistes qui venaient pour les encourager par leur présence et leurs applaudissements.

La température, qui était des plus agréables et l'excellente réputation dont jouissent les Abénakis comme joueurs de ce joli sport, furent cause qu'une foule nombreuse de spectateurs se rendit sur le terrain pour suivre les diverses péripéties de la lutte.

Aussi, ceux qui s'attendaient à assister à une partie intéressante ne furent pas déçus dans leurs espérances, car ce fut une des plus belles joûtes et des plus chaudement contestée qui aient eu lieu à Nicolet, comme le démontre très bien le score.

La lutte s'engagea à trois heures et demie et passionna les esprits durant deux longues heures. De part et d'autre on combattit avec acharnement, chacun jouant comme si le sort de la partie eut été placé entre ses mains. Les deux pitchers Nagazoa et Lemay se sont montrés dignes de leur position, en faisant mourir au bat, le premier, onze hommes et le second, dix. Pinard et Watzo ont aussi joué à merveille et recevaient les balles avec une facilité admirable.

Nous devons aussi des félicitations à tous les joueurs en général, notamment à Reddy, du côté de la N. I. A. A. A., qui, par son jeu brillant et ses conseils, a fortement contribué au succès de la partie.

Voici le score par inning :

Abenakis, 111002[illegible]—5.
N. I. A. A. A., 2000040—6.

Batteries — Abenakis, Nagazoa et Watzo. N. I. A. A. A. — Lemay et Pinard.

Umpire, Arthur Trahan.

Assistance, 300 personnes.

NAPOLEON vs BOURGET

Mardi dernier a eu lieu, à Rigaud, une très belle partie de baseball entre les Bourget, de Rigaud, et les Napoléon, de St Jean-Baptiste. La partie fut chaudement contestée des deux côtés et après trois heures et demie de jeu, le score est demeuré égal et la partie a été déclarée un "draw." On a surtout remarqué M. Rivet, pitcher, des Bourget; il lançait la balle avec une telle rapidité qu'il était difficile de la frapper. Il a fait mourir 10 hommes au bat. Le pitcher des Napoléon, Avila Auclair, lançait la balle comme l'éclair. Il a fait mourir 13 hommes au bat. René Lambert, catcher, a fait des beaux coups, derrière le bat et René Lachance, 1er but, tous deux des Napoléon, ont joué admirablement. John Daly, Elie Delorme, Emile Landermann, jouaient aussi avec l'aisance de professionnels. A la cinquième inning, Ed. Guénette commit trois erreurs au 2e but et les Bourget en profitèrent pour augmenter trois runs. M. Achille Laurin agissait comme umpire et a satisfait les deux clubs. Voici le résultat de la partie :

Napoléon, 0,0,1,0,2,2,1,0,1—7.
Bourget, 0,1,0,0,3,1,0,2,0—7.

CLUB ATLAS

Le club Atlas ayant été réorganisé, désirerait jouer une partie de baseball dimanche prochain. Le club est maintenant sous les ordres du capitaine T. Joly. Les joueurs sont comme suit : A. Grignon, c. ; Edon Forget, p. ; A. Gourdeau, 1er b. ; G. Corbeil, 2 b. ; P. Martin, 3 b. ; T. Joly, s. s. ; Lefebvre, l. f. ; Catellier, c. f. ; Quesnel, r. f.

LE CLUB ATWATER

Il y aura une assemblée à 8 heures, au coin de la rue Atwater et Delisle. O. Cardinal, capitaine.

Let club Atwater lance un défi au club Laurier, de Ste Cunégonde, pour une partie qui devra avoir lieu le 13 courant. S'adresser au capitaine.

Les St Laurent acceptent le défi des Dominion, mais ils désireraient savoir ou est situé le terrain sur lequel la partie devra avoir lieu.

PARISIENS vs ROCKFIELD

Les Parisiens lancent un défi au club Rockfield, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, 13 courant, sur le terrain des Parisiens. Pour toutes informations, s'adresser à Wilbrod Cholette, 329 Richelieu.

CLUB INDEPENDANT

Il y aura grande assemblée du club de baseball Intermédiaire, des Indépendants, ce soir, à 8 heures, au No 407 rue Dorchester. Que tous les membres soient présents.

LACHINE vs JEUNE MONTREAL

Dimanche, le 13 juin courant, si le temps le permet, le club jeune Montréal jouera une partie de baseball avec les Nationals, de Lachine, sur le terrain de ces derniers.

Les amis du jeune Montréal qui désireraient accompagner le club pourront se joindre aux joueurs. La voiture partira du coin des rues Cadieux et Duluth à 1 heure p.m. précise.

LA BALLE CANADIENNE

Il y aura, le 13 juin, une grande partie de ligue, entre les Albany et les St Charles, sur la ferme Logan, à 1.30 heure. L'équipe des Albany se compose des joueurs suivants :

P. Major, T. Gagnon, P. Villeneuve, B. Gagnon, O. Villeneuve, H. Bellefleur, C. Brien, O. Brien, N. Guilbault, P. Ménard, O. Major, A. Desjardins, Capitaine, Joseph Lévesque, Président, O. Vilenueve.

LE CROQUET

Les clubs St Denis et St Vincent joueront dimanche une partie de croquet sur le terrain du premier club. Le jeu comemncera à 1 heure et tous les membres des autres clubs de croquet sont invités à être présents, afin de discuter plusieurs projets. Pour toutes informations, s'adresser au coin des rues St Hubert et St Zotique, Boulevard St Denis.

La Garde Indépendante de Salaberry, dont tout le public a admiré la bonne tenue, à maintes reprises, prendra part aux grandes fêtes jubilaires. Fidèles aux vieilles traditions d'honneur, ses membres ont à coeur d'être à la hauteur de la position. Tous devront commencer, vendredi soir, au No 85 rue St Jacques, ces pratiques régulières qui développeront ces ressources qui gisent dans leurs rangs.

LA RAME

Toronto, Ont., 11 — Erastus Rogers, de Worcester, Mass., a accepté le défi de Eddie Durran, de cette ville, pour une course en canot, pour un pari de $1,000. Cette course aurait lieu à Worcester, dans quelque temps.

Durran est un neveu de Hanlan et la rapidité qu'il a montré depuis le commencement de la saison encourage ses répondants. S'il bat Rogers, il se mesurera avec le champion Gaudaur.

COURSES HANDICAP DU PRINTEMPS

ENTREES POUR LES CONCOURS DE LA M. A. A. A.

Les handicaps du printemps qui auront lieu demain, sur le terrain de la M. A. A. A., attirent considérablement l'attention. Les entrées, cette année, sont plus nombreuses qu'à l'ordinaire et il ne serait pas surprenant si les records obtenus ici étaient égalés ou même battus.

Voici la liste des entrées :

Course de 100 verges, en épreuves :

W. P. O'Brien, M. A. A. A.
R. Ouimet, Montréal.
W. C. Davidson, M. A. A. A.
N. M. McLeod, McGill A. A.
P. Molson, High School A. A. A.
Geo. Stephen, M. A. A. A.
H. P. McDonald, M. A. A. A.
J. G. Gray, M. A. A. A.
F. Kerr, Pastime, A. C.
G. E. Morrissette, M. L. C.
Geo. Paris, M. L. C.
J. D. Dixon, M. A. A. A.
W. C. Curran, Ottawa A. A. C.
J. C. McKenzie, Ottawa A. A. C.

Course de 220 verges, en épreuves :

W. C. Davidson, M. A. A. A.
N. M. McLeod, McGill A. A. A.
P. Molson, High School A. A. A.
H. P. McDonald, M. A. A. A.
J. G. Gray, M. A. A. A.
F. Kerr, Pastime A. C.
J. G. Morrissette, M. L. C.
Geo. Paris, M. L. C.
J. D. Dixon, M. A. A. A.
W. C. Curran, Ottawa A. A. C.
J. C. McKenzie, Ottawa A. A. C.

Course de 440 verges :

W. C. Davidson, M. A. A. A.
N. M. McLeod, McGill A. A. A.
Alex. Brodie, M. A. A. A.
Geo. Stephen, M. A. A. A.
C. A. Springings, M. A. A. A.
J. H. Davidson, M. A. A. A.
G. E. Morrissette, M. L. C.
W. C. Curran, Ottawa A. A. C.
J. C. McKenzie, Ottawa A. A. C.

Course de 880 verges :

Alex. Brodie, M. A. A. A.
Geo. Stephen, M. A. A. A.
C. A. Springings, M. A. A. A.
A. W. G. Macallister, M. L. C.
J. H. Davidson, M. A. A. A.

Course d'un mille :

Albert Dufault, Montréal.
Percy Gomery, High School A. A. A.
Alex. Brodie, M. A. A. A.
C. A. Springings, M. A. A. A.
J. Mohan, Montréal.
Geo. Glashan, Montréal.
A. W. G. Macallister, M. L. C.

Sault élevé, avec course :

W. G. Flint, High School A. A. A.
L. O. Howard, M. A. A. A.
A. W. G. Macallister, M. L. C.

Saut pour la distance, avec course :

H. P. McDonald, M. A. A. A.
R. V. Howard, M. A. A. A.
A. W. G. Macallister, M. A. A. A.

Lancer un marteau de 16 livres :

P. Hogue, Montréal.
H. Pelletier, M. B. C.
Arthur Smith, M. B. C.

Course de 300 verges, pour garçons de moins de 13 ans :

M. Greenshields.
A. Beaudoin.
John A. Ryan.
R. Saunders.
J. Carmichael.
Ernest Russell.

Course de 400 verges, pour garçons de moins de 16 ans :

Chas. Shearer, Montréal.
A. Crawford, High School A. A. A.
F. F. Gifford, Westmount A. A. A.
P. Rowland, Pointe St Charles.
G. G. Smith, Montréal.
Chas Hickey, Montréal.

Course d'un mille en bicycle, pour garçons de moins de 16 ans :

Geo. Gingras, Montréal.
H. R. Matthews, Westmount A. A. A.
Ed. Masson, High School A. A. A.
Jas. A. Henderson, Montréal.
P. Overton, Montréal.
C. M. Mackay, Montréal.
P. A. Kirkland, Junior M. B. C.
H. A. Suckling, Westmount A. A. A.
H. Charlebois, Junior M. B. C.
A. S. Reynolds, Montréal.
G. Pinkney, Montréal.

Courses de deux et trois milles, en bicycle :

J. W. McKinnon, Wanderers B. C.
H. A. Coussirat, Wanderers B. C.
F. Slater, Pointe St Charles B. C.
L. E. Morin, Voltigeurs.
Frank Wilson, Ottawa, A. A. C.
Wm Bessemer, Ottawa A. A. C.
W. E. Baldwin, Ottawa A. A. C.
Allan McKillop, M. B. C.
W. Eaves, M. B. C.
Harold Cooke, M. B. C.
W. H. Mace, M. B. C.
Leslie Cook, M. B. C.
A. J. Lee, M. B. C.
Geo. Briggs, M. B. C.
D. L. Parkham, M. B. C.
Jas. Drury, M. B. C.
L. G. Cameron, M. B. C.
F. C. Greenleaf, M. B. C.
H. B. Hyman, M. B. C. —3milles seulement.
T. B. Stockwell, Danville — 2 milles seulement.

Le programme se terminera par un essai pour égaler le record d'un mille avec pacer. Cameron sera le pacer de Drury et Martineau, Morin et Coussirat et McKinnon seront les pacers de McKellop, Black, Briggs et Tuff. Les prix seront présentés samedi soir au Gymnase.

LES DAMES

M. le rédacteur,

En justice pour M. Riendeau, qui est accusé de mauvaise foi dans cette cause, et pour la satisfaction du public amateur, veuillez donc publier la présente déclaration, que justifie les avancés de M. Riendeau.

Nous, les soussignés, représentants de M. Maillé, et arbitres dans ce match, avons été chez M. Riendeau, à Beloeil, le 9 juin dernier, expressément pour s'assurer des faits qui le retenaient chez lui le 7 juin au soir, jour que devait commencer la grande lutte, et là, nous avons constaté que la maladie règne en maîtresse, chez lui, et que ses assertions à ce sujet étaient malheureusement vraies, et qu'après avoir pris les informations nécessaires qu'exigent la situation, nous en sommes venus à la conclusion suivante, qu'il est impossible de forcer M. Riendeau à jouer présentement, et que nous ne pouvons pas fixer une date précise pour la reprise du match, car, au dire du médecin, la maladie de Mme Riendeau peut se prolonger et avoir des complications; mais toutefois, le public peut se rassurer, le match aura lieu; d'un côté, nous avons la promesse formelle de M. Riendeau qu'il sera à son poste sous le plus court délai possible, et d'un autre côté, Mme Riendeau nous a promis de nous "abandoner" son mari dès que son état de santé se sera amélioré un peu. Nous n'avons qu'à faire des voeux pour le prompt rétablissement de sa santé; ce que nous lui souhaitons de tout coeur.

Inutile de dire que M. Riendeau ne nous a pas reçu en inquisiteurs, mais en bons amis et nous le remercions sincèrement de sa cordiale réception.

Nous donnerons avis à "La Presse" trois jours d'avance pour la remise de ce match.

Prière à la "Minerve" de reproduire, vu que son rapport du 8 juin était un peu erroné, tant qu'à l'inhabileté de M. Riendeau.

Signé,

J. A. BLEAU,
Représentant de M. Maillé.
J. LEBLANC,
Arbitre.

—Les inventeurs qui désirent obtenir un brevet d'invention, peuvent s'adresser à F. Charles Laberge, ingénieur et expert, No 66 rue St Jacques. Examen gratis. 73-n

NOUVELLES DE TORONTO

Le nouveau préfet du pénitencier de Kingston

Toronto, 11 — La cour d'appel a entendu hier, la cause de la "Canada Colored Cotton Company", de Cornwall, qui appelait d'un jugement accordant une indemnité de $3,500 à Mme Margaret Kerwin, dont le mari a été tué accidentellement aux ateliers de la compagnie.

—Il est rumeur à Ottawa, que W. T. R. Preston, le bibliothécaire provincial actuel, sera le nouveau préfet du pénitencier de Kingston. Cette position, qui comporte un salaire de $3,000 par année, en outre du logement, serait offerte par sir Oliver Mowatt, que M. Preston a aidé dans plusieurs campagnes électorales de la province d'Ontario. Les conservateurs de la province seraient contents de cette nomination parce qu'elle mettrait un adversaire redoutable dans l'impossibilité de se mêler de politique à cause des mille devoirs que requerrait sa charge.

—Le général Gascoigne, commandant de la milice canadienne et son aide de camp, le capitaine Maclean, ont traversé hier, à Niagara, où le général va visiter le camp militaire et faire l'inspection des troupes.

—On annonce de Londres que le soldat Stewart, du 48e Ecossais, de Toronto, qui a remporté le premier prix de baïonnette au tournoi militaire d'Islington, lundi dernier, a été inscrit pour concourir pour le prix de l'empire. Stewart recontrera les forces régulières et auxiliaires. Les journaux quotidiens de Londres ont à peine mentionné le nom du team canadien dans le concours.

CONCERT DES MARINS CATHOLIQUES

Deux cent cinquante personnes environ, ont assisté, hier soir, au concert hebdomadaire donné au profit des marins, sous les auspices de l'Institut des matelots catholiques.

L'ex-échevin Clendinneng présidait. Voici le programme qui a été exécuté. Morceau de piano par Mlle O'Reilly. Solo de harpe, par l'abbé Leonardo. Plusieurs chansons très originales rendues par des matelots. Déclamation, par M. P. Mowning. Monologue, par M. John Haurihan. Chanson, par M. O'Brien. Morceau de piano, par M. Anderson et enfin, Dieu sauve la Reine.

Ce programme a été magnifiquement bien rempli et chacun des exécutants a récolté une ample moisson d'applaudissements.

Prière d'un joueur en s'asseyant devant le tapis vert :

—Faites, mon Dieu, que la veine me soit favorable... non pour moi, misérable pécheur indigne de votre bonté mais pour mes créanciers, qui ont des femmes et enfants et qui auraient tant besoin d'un petit acompte !

LES MALADIES DU FOIE

telles que la dyspepsie, les excès de bile, le mal de tête, la constipation, les brûlements d'estomac, l'indigestion, sont promptement guéries par les

PILULES DE HOOD

Elles agissent facilement et guérissent complètement. Les Pilules de Hood sont les meilleures pilules à prendre après dîner. 25 cts chez tous les pharmaciens. Préparées par C. I. Hood & Cie., Lowell, Mass. Les seules pilules à prendre avec la Salsepareille de Hood. (1) 115—1mv—Bny

Agrès de Chasse et de Pêche

Poudre à Fusil, Minnows vivants, chez

J. H. LAMBERT

1544 STE CATHERINE

Téléph. 8043. 183—6—B

C'EST MERVEILLEUX

L'eau est claire comme du cristal dans le grand bassin, aux Bains Laurentiens. C'est parce qu'elle vient directement de la Source Laurentienne et qu'elle se renouvelle constamment. Douche, bain et nage, 25c. Petits garçons, 15c.

Jours réservés aux dames, le Lundi avant-midi et le Mercredi après midi.

BAINS LAURENTIENS, ANGLE DES RUES CRAIG ET BEAUDRY.

3 Gros Magasins de Vêtements. SAXE 3 Gros Magasins de Vêtements.

Extra Extra Extra

Samedi, Jour de Bons Marchés

Une foule d'acheteurs profitent des ventes de notre jour de bons marchés—le Samedi—pour acheter à environ la ½ du prix régulier.

Venez voir quelques-uns des bons marchés spéciaux que nous offrons pour demain.

VETEMENTS Pour Hommes

Habillements en serge bleue de 4 différentes qualités, pour hommes. Prix réguliers, $5.00, $5.75, $6.00 et $6.50. Prix du jour de bons marchés, seulement..... $3.00

Habillements en tweed de 6 différents patrons et qualités, pour hommes. Prix réguliers, $5.50, $6.00, $6.50 et $7.00. Prix du jour de bons marchés, seulement $4.00

Habillements pour hommes, en tweed, de 10 différents patrons et qualités, prix régulier $7.50, $8.00, $8.50, $9.00, prix du jour de bons marchés seulement..... $5.00

Habillements pour hommes, en extra beau tricot, de 8 qualités différentes, prix régulier $11.00, $11.50 $12.00, $13.00. Prix du jour de bons marchés, seulement $7.00

Pantalons en serge bleue, pour hommes, valant $1.25 pour..... 75c

Pantalons en tweed, pour hommes, valant $1.50 pour..... 95c

Pantalons en tweed, pour hommes, valant $2.50 pour..... $1.50

VETEMENTS Pour Petits Garçons

Habillements de matelots de 5 différentes qualités, pour petits garçons, prix réguliers $1.25, $1.50 et $2. Prix du jour de bons marchés, seulement..... 75c

Habillements de tweed, 2 morceaux, de 6 différentes qualités, pour petits garçons, prix réguliers $2, $2.25 et $2.50. Prix du jour de bons marchés, seulement..... $1.25

Habillements de petits garçons, 2 morceaux en extra beau tweed, 6 qualités différentes, prix réguliers $3, $4, $4.50 et $5. Prix du jour de bons marchés, seulement $2.50

Habillements de petits garçons, 3 morceaux, en beau tweed, 10 qualités différentes, prix réguliers $4.50, $5, $5.50 et $6. Prix du jour de bons marchés, seulement..... $3.50

Habillements pour adolescents, en beau tweed, 8 qualités différentes, grandeurs de 32 à 35, prix réguliers, $5.50, $6, $6.50 et $7.50. Prix du jour de bons marchés, seulement..... $4.00

M. SAXE & FILS,

Fabricants de Vêtements en Gros et en Detail.

NOS 3 GROS MAGASINS DE DETAIL

Angle des rues Ste Catherine et St-Laurent.
Angle des rues Craig et St-Laurent.
Et 1337 et 1341 rue Ste-Catherine Est (Entre les rues Panet et Plessis)

Mettez-vous Du bon Coté

Quand vous désirez voir ce qui se passe dans un cirque, naturellement vous entrez sous la tente. Si vous restez

DEPECHES ETRANGERES

FIANCEE A 10 ANS, MARIEE A 14

Chicago, 11 — La plus jeune mariée que Chicago ait jamais vue, c'est sans contredit Mlle Hazel Spalding qui, à l'âge de 14 ans, vient d'épouser Harrison Frost, de Chicago. Dès l'âge de six ans elle est devenue amoureuse du jeune Harrison qui avait alors vingt-deux ans. Lorsque la charmante petite Hazel eut dix ans, le jeune homme et la fillette se fiancèrent ; depuis lors on les voyait sans cesse ensemble, mais personne ne se doutait de l'engagement qui les liait. Ces jours-ci Harrison demanda Hazel en mariage à Mme Spalding, la mère de la jeune fille. La chère dame fut vivement surprise et refusa d'abord de laisser marier sa fille à un âge si tendre. Harrison Frost revint à la charge et sut si bien implorer la mère que celle-ci, à la fin, consentit. Dimanche dernier, Harrison et Hazel se sont mariés sans bruit et sans cérémonie, et Mme Frost est aujourd'hui la plus jeune et la plus jolie épousée de Chicago.

Harrison Frost s'est acquis une certaine renommée à Chicago ; depuis sa jeunesse il s'occupe de politique pour le parti républicain. Il a fortement contribué à faire voter, à Chicago, en faveur de MacKinley. Il conduit, en même temps, un atelier d'imprimerie, qui lui rapporte de sérieux bénéfices.

" Notre mariage a causé une grande surprise, a dit Harrison Frost à un reporter ; nous voulions garder le secret à cet égard, mais il n'a nullement le caractère d'une fuite. Mme Spalding a donné son consentement ; j'ai obtenu un permis de mariage ; dimanche, nous sommes allés à l'église luthérienne, tout en nous promenant et, quand nous sommes rentrés chez Mme Spalding, Hazel était bel et bien Mme Frost.

"Notre mariage est un véritable roman, a continué M. Frost. C'est bien ce que l'on peut appeler un cas de véritable attraction. Ma jeune femme n'avait que six ans lorsque je l'ai vue pour la première fois. Je vendais un article d'ameublement que je fabriquais moi-même et j'allais de maison en maison pour trouver des acheteurs. C'est ainsi que j'ai rencontré Hazel. Sa vue m'a littéralement ébloui ; je crois que l'effet a été réciproque de la part de la jeune fille. Je lui ai rendu de fréquentes visites et nous nous sommes fiancés quand elle eut atteint l'âge de dix ans, mais nous avons gardé la chose secrète jusqu'au jour de notre mariage.

" Ma jeune femme va encore à l'école, je me propose de l'y envoyer encore pendant quelques années, afin qu'elle puisse perfectionner ses talents en musique."

Il paraît, en effet, que la jeune Mme Frost est déjà une habile pianiste ; elle chante et elle danse à ravir et fait l'envie de toutes les sociétés écossaises du quartier nord de Chicago.

UN DUEL A PARIS

Paris, 11 — Il n'est question à Paris que du duel à l'épée qui a eu lieu jeudi après-midi, à Neuilly-sur-Seine, entre deux membres de la vieille noblesse, le comte Robert de Montesquiou Fezensac et M. Henri de Régnier, à la suite d'une remarque faite par Mlle de Heredia, belle-soeur de M. de Régnier, il y a quelques jours, dans le salon de Mme la baronne Alphonse de Rothschild.

Mlle de Heredia, qui était avec sa soeur, Mme de Régnier, changea le sujet de la conversation et parla d'une jolie canne tenue par le comte de Montesquiou qui était près d'elle et remarqua que c'était précisément le genre de canne qui avait pu servir à battre les dames le jour de l'incendie du Bazar de la charité.

Le comte, qui a entendu cette observation, l'a interprétée, comme une insinuation de lâcheté de sa part à l'égard des dames. Il est sorti immédiatement du salon et a envoyé un défi à M. de Régnier qui accompagnait alors sa femme et sa belle-soeur ; avant minuit, les témoins étaient choisis et les conditions du duel réglées. Après avoir considéré les motifs de cette affaire, les témoins de M. de Régnier ont fait observer aux témoins du comte que l'affaire pourrait être arrangée.

Le comte de Montesquiou a dit alors que M. de Régnier avait peur de le rencontrer et qu'il l'avait accusé dans les journaux de manquer de courage. Il en est résulté une provocation de la part de M. de Régnier après trois jours de discussion sur la valeur des paroles exactes dont s'étaient servies Mlle de Heredia et Mme de Régnier.

Le comte de Montesquiou a immédiatement accepté le défi. Ses témoins étaient le comte Dion de Montesquiou et M. Maurice Barrès ; ceux de M. de Régnier étaient MM. Henri Houssaye et Jean Beraud. M. Georges Hugo et les artistes Forain et Caran d'Ache assistaient aussi au duel. Les combattants se sont attaqués avec la plus grande vigueur et pendant dix minutes se sont battus à mort ; à la troisième reprise, le comte de Montesquiou a été grièvement blessé sur le dessus de la main droite et les docteurs ont jugé à propos de faire cesser le combat. Avant de se séparer, les deux combattants ont même refusé de se saluer.

M. de Régnier n'avait jamais pris une leçon avant d'avoir été provoqué en duel par le comte de Montesquiou ; il est poète et le chef de l'école des poètes décadents. Il a passé toute la matinée à ranger ses notes qu'il a ensuite mises dans des boîtes à l'adresse de son secrétaire.

M. de Régnier s'est rendu ce soir, à la résidence du comte, mais on ne croit pas qu'il y ait eu une réconciliation.

Ce duel a causé une profonde sensation, car c'est le premier incident qui provient de l'interdit auquel on met, dans la haute société, les hommes que l'on accuse d'avoir fait preuve de la plus grande lâcheté dans l'incendie du Bazar de la charité.

LE PAPE ET LA FRANCE

Rome, 11 — "L'Observatore Romano" publie un long article dans lequel le pape expose ses vues sur la France. Sa Sainteté ne se déclare ni pour la république ni pour la monarchie, mais il remarque que les intérêts de la religion sont mieux servis par l'appui loyal du gouvernement constitué que par ceux qui, tout en proclamant leur attachement au Saint Siège, ne cessent de semer la discorde et de créer des difficultés en combattant le gouvernement.

DE LA NEIGE LE 10 JUIN

Gloucester, Mass., 11 — Une bordée de neige est tombée durant un quart d'heure et elle a été particulièrement forte à East Gloucester et à Rockey Duk.

LA TOMBE DE LAFAYETTE

Paris, 11 — A l'occasion de la fête de Decoration Day, les notabilités de la colonie américaine de Paris sont allées porter des fleurs sur la tombe de Lafayette.

Le général Horace Porter, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, devait présider cette cérémonie. Il en a été empêché, au dernier moment, les présidents du sénat et de la chambre des députés lui ayant exprimé le désir de le recevoir dans l'après-midi d'hier.

Dans la cour du couvent des dames de l'Adoration perpétuelle, rue de Picpus, arrivent à trois heures MM. Morss, l'ancien consul général des Etats-Unis à Paris, Gowdy, son successeur, MacLean, vice-consul général, Bowen, vice consul général délégué, le docteur Hollander, professeur à l'université John Hopkins, de Baltimore (l'université où vient de professer, un mois durant, M. Brunetière), le colonel Connolly, qui possède une collection remarquable de documents relatifs à Lafayette, le docteur Conway, directeur du "Daily Messenger", Henry Cachard, l'avocat américain bien connu, etc., et de nombreuses dames de la colonie américaine.

A trois heures et demie, le cortège se forme. Les deux consuls généraux sont en tête. M. Gowdy, qui arrive d'Amérique, tient à la main un petit bouquet de roses, un peu fanées, mais qui ont traversé avec lui l'Atlantique. On sait que, lorsqu'un Américain de marque part pour l'Europe, ses amis, avant le départ du paquebot, envahissent sa cabine et l'emplissent de fleurs, de fleurs américaines, fraîchement coupées. M. Gowdy a réservé quelques-unes de ces fleurs pour Lafayette.

Le cortège suit une belle allée de tilleuls ; il traverse le petit cimetière désert, aux deux tiers inoccupé, où toutes les tombes portent des noms illustres dans notre histoire, et, tout au fond, contre le mur de l'enclos où ont été réunis les restes de 1,300 personnes, exécutées sur la place du Trône en 1793 et 1794, il s'arrête devant la tombe de Lafayette.

Cette tombe est une large dalle de pierre, toute simple, et qui s'élève à peine au-dessus du sol.

Un drapeau américain a été planté à la tête de la tombe. Sur la dalle, des hommes étendent un second drapeau, immense, et dont les vives couleurs donnent un air de gaieté à ce cimetière. Ce drapeau est maintenu par quatre couronnes d'immortelles jaunes, placées chacune sur un coin, et par-dessus sont posées de superbes palmes, réunies par un large ruban aux couleurs françaises. Sur le ruban, ces mots : "Les universités américaines à Lafayette."

M. Théodore Stanton prend le premier la parole, au nom du Cercle universitaire américain, qui a organisé la cérémonie. Il retrace en quelques mots la vie, toujours noble et généreuse, de Lafayette.

M. Morss rappelle que ce n'est pas seulement l'inestimable indépendance que ses compatriotes doivent à Lafayette. Dans la société américaine de 1777, le jeune marquis français vint apporter les idées qu'il devait défendre plus tard, et que la Révolution française devait inscrire sur son drapeau, les idées de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est aussi en cela que les Américains doivent le remercier.

M. Gowdy, consul général, salue la mémoire de Lafayette ; puis il dépose sur la dalle de la tombe le petit bouquet de roses qui viennent d'Amérique.

—Les vacances approchent. Prenez la Salsepareille de Hood, maintenant, si vous voulez les passer agréablement. 5

LA PROTECTION DE LA DEMEURE

Tandis que vous êtes dans la campagne, ne vous laissez pas inquiéter par la pensée que votre maison en ville sera volée. Une police dans la Dominion Burglary Guarantee Co. (Assurance contre les vols) vous protégera contre tout dommage ou perte. — Pour tous renseignements concernant le département français, s'adresser à M. C. O. Labelle, 181 rue St Jacques. — Tél. 1234.

—Ceux qui montent les bicycles à jante Ruby sont heureux, parce que les bandages de ces bicycles ne se percent jamais. Le prix de ce bicycle est bas à $54.00 comptant 2417 rue Ste-Catherine. 1,10—2

—Les pilules C. T. C. ne contiennent pas de morphine ni opium, elles sont un composé de Céleri, Thé et Café ; elles guérissent tous maux de têtes et migraine. 179-4-11-18

—De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, partout, les musiciens, les marchands, les artistes, les amateurs, les juges, les spécialistes et experts, tous admettront que Chickering et Fils n'ont jamais, jusqu'à présent, fait des pianos possédant autant de qualités artistiques que les pianos droits et grands que cette célèbre ancienne maison fabriquent actuellement.

Ce sont des pianos d'une construction scientifique et artistique. Ce sont des instruments merveilleux. — " Courrier Musical." — C. M. Lindsay, 2366 rue Ste Catherine, seul agent dans la province de Québec, pour les pianos Chickkering. 184—2

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

—On demande votre nom et votre adresse afin de vous envoyer gratuitement notre livre " Le Guide des Inventeurs." Adressez Marion et Marion, 185 rue St Jacques, Montréal. n

ENCORE DE L'ESPOIR

Lorsque vous aurez essayé sans succès tous les remèdes qui prétendent guérir le BEAU MAL et toutes les maladies inhérentes à la femme ; lorsque découragée par l'argent dépensé inutilement et le peu de bien que vous aurez obtenu par ces soi-disant remèdes qui se vendent plus par leurs annonces flamboyantes que par leur mérite ; lorsque vous croirez enfin que tout est fini pour vous, pensez au vieil ami de la femme et de la jeune fille, pensez au premier et au seul remède qui guérit le Beau Mal et toutes les maladies inhérentes à la femme, pensez aux fameux et merveilleux Régulateur de la Santé de la Femme, de ces Female Porous Plasters du Dr Larivière et ayez encore espoir, car ce sont les seuls remèdes au monde qui guérissent ces maladies. Des milliers de certificats envoyés sur demande et informations fournies par le propriétaire.

Dr J. Larivière, Manville, R. I. En vente dans toute bonne pharmacie.

N. B. — Le Régulateur est aussi préparé en pilules argentées à $1.00 la boîte, ou six boîtes pour $5.00. Ces pilules s'envoient par la malle.

n—q h

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 11 juin 1897.

Le mouvement des ventes s'est un peu ralenti ; mais il se fait encore des transactions importantes, dans les quartiers St-Louis, St-Laurent et Ste-Anne : propriétés de résidence, de commerce ou d'industrie, partout où il s'offre bon placement à faire. Dans un ou deux cas, nous avons remarqué que les prix de vente étaient un peu au-dessous de la valeur cotisée, mais, en général, il y a une marge confortable entre ces deux chiffres. Montreal Annexe est très actif ; mais il faut dire qu'il s'agit ici, souvent de propriétés vendues depuis longtemps par promesses de vente, dont on fait enregistrer les titres après le paiement total du prix de vente.

Quant aux terrains à bâtir ils ont remporté les prix suivants par pied :

Rue Delorimier, quartier Ste-Marie, 40c le pied.

Rue Dufferin, quartier St-Jean-Baptiste, 26 1-4c le pied.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis, 63c le pied.

Avenue LaSalle, Maisonneuve, 16c le pied.

Rue Durocher, Montreal Annexe, 9c le pied.

Rue St-Urbain, Montreal Annexe, 16c le pied.

Rue Clarke, Montréal Annexe, 15c le pied.

Rue Mance, Montréal Annexe, 12c le pied.

Rue Irving, Westmount, 35c le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie	$7,600.00
Quartier St-Jacques	13,150.00
Quartier St-Louis	28,300.00
Quartier St-Laurent	55,500.00
Quartier St-Antoine	4,600.00
Quartier Ste-Anne	64,500.00
Quartier St-Jean-Bte	17,292.00
Quartier St-Gabriel	708.00
Quartier Hochelaga	1,850.00
Maisonneuve	2,500.00
Montreal Annexe	10,445.55
Saint-Henri	800.00
Westmount	6,150.00
	$213,395.55
Semaine précédente	.326,642.47
Ventes antérieures	.4,918,093.19
Depuis le 1er janv. 1897	.$5,458,131.21

Sem. correspondante 1896	130,023.08
Sem. correspondante 1895	124,230.86
Sem. correspondante 1894	142,381.86
Sem. correspondante 1893	408,533.72
Sem. correspondante 1892	251,157.71
A la même date 1896	$3,282,659.14
A la même date 1895	3,114,742.68
A la même date 1894	4,033,958.41
A la même date 1893	5,118,071.79
A la même date 1892	6,235,522.39

Un emprunt de $500,000 à 3¾ p.c., voilà qui n'est pas banal. Prêteurs : une compagnie d'assurance ; emprêteurs : les soeurs de la Providence, pour reconstruire l'asile de la Longue-Pointe. Un autre prêt de $47,000 a été fait à 4½ p.c. A 5 p.c., on a prêté $57,350 en 11 prêts de $400 à $12,500, et à 5½ p.c. $22,450 en quatre prêts, de $1,200, $2,500 (or) et $16,250. Les autres prêts portent 6, 7 et 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	$ 9,500
Assurances	563,250
Autres corporations	51,850
Successions	30,100
Particuliers	52,950
	$707,650
Semaine précédente	152,830
Semaines antérieures	.3,331,653
Depuis le 1er janv. 1897	..$4,202,133

Semaine corresp. 1896	$237,102
Semaine corresp. 1895	90,298
Semaine corresp. 1894	98,602
Semaine corresp. 1893	107,984
Semaine corresp. 1892	383,505
A la même date 1896	$3,295,793
A la même date 1895	5,775,629
A la même date 1894	2,985,202
A la même date 1893	3,366,670
A la même date 1892	2,567,158

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

DU 31 mai au 5 juin 1897

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Ste Marie

Rue Ste Catherine, No 834, clos de bois, partie sud-est de 1571, terrain 68.6 x 223, vacant, Mme Frs Falkner, à Jos. I. Marchand, $6,000. —43898.

Avenue DeLorimier, lot 1232, terrain 40 x 100, vacant, Chas Lionais à Alph. Brazeau, $1,600. — 43926.

Quartier St Jacques

Rue Dorchester, Nos 261 à 267, maison en bois, lot 648, terrain irrégulier de 4180 pieds, en superficie, A. Langlois dit Lachapelle et son épouse à Jos. Langevin et Fils, $2,150, rente viagère de $27 par mois. — 43903.

Rue St Denis, No 159, maison en pierre, lot 432-13, terrain 25 x 144, hon. J. G. Laviolette à Ovila R. Marcolais, $8,000. — 43904.

Rue St Denis, (en arrière), lot 1200-18 et 19, terrains 30 x 100 chacun, vacants, The Prot. Sch. Commiss. of Montreal, à Mme Adolphe Duperrault, $3,000. — 43925.

Quartier St Louis

Rue St-Denis, No 160 et ruelle Ste-Julie, No 1, maison en pierre, partie sud-est de 417, terrain 32 x 106.6, Révd F. J. G. Bourassa et autres à Horace H. Manseau, $8,500. — 43893.

Avenue Laval No 80, maison en pierre, lot 906-17, terrain 23 x 82, Mme Frank Langelier à James Legault dit Deslauriers, $6,500. — 43894.

Rue Dorchester, Nos 500 à 508, maisons en brique, lot 218, terrain 44 x 71, Solomon Fox à Fischel Shop, $6,500. — 43909.

Rue Roy, No 226, maisons en pierre, partie de 903-12, 13, 14, 15 et 16, terrain 41 x 87, Edmond Parent à Alb. Edw. Shippel, $6,800. — 43923.

Quartier St Laurent

Rue St George, Nos 219 à 223½, maisons en pierre, lot 408, terrain 43.10 x profondeur irrégulière ; superficie 3068 piedsè la banque Jacques-Cartier à Luc S. Gauthier, $17,000. — 43915.

Rues St-Urbain, Nos 415 à 437, St-Ignace, Nos 27 à 31 — Maisons en pierre et maison en brique, lot 109-3, 4, 5 et 6 St-Laurent et partie de 68 Ste-Marie, terrains, les 4 premières de 21. 6x 120 chacun et le dernier de 40 x 80 ; Jos. Barolet père à Ch. S. Reinhardt, $38,500 —43929.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier St-Antoine

Rue Notre-Dame, No 2285, maison en pierre et brique, la moitié sud-ouest de 530, terrain 42 x profondeur irrégulière, superficie 2,700 pieds ; le shérif de Montréal à la succession Bruyère, $100.00 — 129676.

Rue Ste-Catherine, No 2774, cottage en pierre et brique, partie de 1653-12, terrain 18 x 129 ; Mary M. O'Brien à Robert Craig, $4,500 — 129679.

Quartier Ste-Anne

Rue Montmorency, No 84, maison en brique, lot 747, terrain 27.6 x 86, mesure française ; le shérif de Montréal à The Birbeck Invest. Security and Sag. Co., $500 — 129684.

Rue William, Nos 334 à 344, scierie, etc., lots 1386 et 1387, terrain irrégulier, de 105733 pieds en superficie ; Henderson Brothers à la succ. Alex. Cross, $54,000 (rétrocession) — 129688.

Rue Ottawa, Nos 190 à 194a, et Murray, Nos 96 et 96½, maison en brique, lot 1431, terrain irrégulier de 6335 pds en superficie ; Philip Sheridan à Michael F. Sheridan, $10,000 — 129697.

BUREAU D'HOCHELAGA

Quartier St-Jean-Baptiste

Rue Dufferin, lot 7-89, terrain 25 x 80 vacant ; The Montreal Loan and Mortgage Co. à Louis Rome, $525 — 67490.

Rue Berri, maisons nouvellement construites, lot 15-212, 213, 214 et partie de 215, terrain 75 x 70 ; Jos. A. Leguerrier à Luc S. Gauthier, $15,000—67531.

Quartier St Denis

Avenue Mont-Royal, Nos 203 et 205, maison en brique. Lot 329-141 ; terrain 25 x 80. Amédée Gauthier à Théodore St Onge, $1,650. — 67448.

Rue St Hubert. Lot 7-676 ; terrain 25 x 104, vacant. H. V. Meredith à Wilfrid Simard, $117.00. — 67540.

Rues St Denis et Rivard. Lot 198-41 et 48 ; terrain 40 x 150, vacant. J. N. Greenshields à James Baxter, $1.00 et autres considérations. — 67541.

Quartier St Gabriel

Rue Charlevoix. La ½ sud de 3397 ; terrain 29.9 x 118, vacant, superficie 3540 pieds. Nathaniel Mack à Lawrence Coughlin, $708.00. — 67533.

Quartier Hochelaga

Rue Iberville, maison en brique. Lot 169-21 et 22 ; terrain 53 x 78.10 d'un côté et 795 de l'autre, superficie 4194 pieds. The Montreal Loan and Mortgage Co à Alph. Bourassa, $1,850. — 67449.

Maisonneuve

Avenue Lasalle, Lot 8-275 ; terrain 25 x 100, vacant. Ch. H. Letourneux à Amédée Germain, $400.00. — 67522.

Avenue Letourneux, maison en bois et brique. Lot 8-64 et 65 ; terrains 25 x 100 chacun. Anthime Gadbois à Télesphore Lescadre, $2,100. — 67529.

MONTREAL ANNEXE

Rue Durocher. Lot 12-2-54 et 55 ; terrains 50 x 105 chacun, vacants. Théod. Charpentier à Joseph Meunier, $950.00. — 67406.

Rues St Louis, Durocher, etc. Lot Nos 33-2, 3 et 4, 32-141, P. de 32-1-75 à 78, P. de 33-57, 58 et 59 ; terrains les 2 premiers de 27 x 85 chacun, le 3ème de 25 x 85 ; le 4ème de 25 x 100, et 4 autres de 25 x 102 chacun, vacants. L'Inst. Cath. Sourds-Muets à André S. Delisle, $6,500. — 67434.

Rue St Urbain. La ½ Sud-Est de 11-522 ; terrain 25 x 100, vacant. The Montretl Investment and Freehold Co à Noé Dinelle, $400.00. — 67455.

Rue Clarke. La ½ Nord de 11-380 ; terrain 20.6 x 84, vacant. The Montreal Investment and Freehold Co à Ulric Charbonneau, $258.30. — 67492.

Rue Durocher. Lot 32-1-69 ; terrain 25 x 102, vacant. L'Inst. Cath. Sourds-Muets à Anthime Paquette, $750.00. — 67503.

Rue St Urbain. Lot 11-523 ; terrain 50 x 100, vacant. The Montreal Investment and Freehold Co à Adolphe Lavigne, $776.00. — 67520.

Rue St Urbain, la ½ sud de 11-523, terrain 25 x 100, vacant. Adolphe Lavigne à Nap. Lavigne, $303.25 — 67521.

Rue Mance, P. N. O. de 12-10-32 et P. S. E. de 12-10-31, terrain 50 x 100, vacant. The Montreal Invest. and Free. Co. à Rodolphe Dalceggio, $600 — 67536.

ST HENRI

Rue Gareau, No 234, maison en bois, lot 1705-59, terrain 25 x 73. Olivier Lavoie à Aldéric Lavoie, $800 — 67471.

WESTMOUNT

Rue Irving, lot 1434-69, terrain 20.6 en front, 45 en arrière x profondeur irrégulière ; superficie 3405 pieds, vacant. Georges Beaucage à Isaac Lewis, $1,200 — 67464.

Avenue Greene, No 89, maison en brique, P. N. O. de 384-56, terrain 23.6 x 122. Emma E. Evans à Bert. H. Wills, $4,950 — 67537.

DANS UNE CAVE

A 8 heures, hier soir, la voiture d'ambulance de l'hôpital Général a été appelée au No 275, rue St Paul, où une femme du nom de Louise Willis, venait de tomber dans une cave, dont la trappe avait imprudemment été laissée ouverte.

Les blessures que s'était infligées la pauvre femme étant absolument sans gravité, le médecin n'a pas jugé nécessaire de la transporter à l'hôpital.

Nouvelle Virilité

Nouvelle vigueur.
Nouvelle vie et nouvelle force.
Nouvelle confiance.
Nouvelle mémoire.
Nouvelle capacité en affaires.
Nouveaux plaisirs.

Donnés aux hommes faibles par l'électricité. La merveilleuse batterie sous forme de ceinture, pour le corps, du docteur Sanden, est le moyen le plus facile et le plus scientifique d'appliquer cet élément qui donne la vie, et elle agit tranquillement mais sûrement, pendant que vous dormez.

Des milliers de personnes guéries chaque année. Envoyez chercher mon édition de poche, "Trois classes d'hommes." Elle contient des renseignements précieux pour les hommes. Gratis par la poste. Adressez : Dr Sanden, 156 rue St Jacques, Montréal. Heures de bureau, de 9 à 6 heures, le dimanche de 11 heures à 1 heure. 4

RESTAURANT PARISIEN. La Maison Blanche

Table d'Hôte, 25c, de midi à trois heures. A la carte jusqu'à minuit. Cuisine bourgeoise. Coin St Jacques et St Lambert. Entrée privée Côte St Lambert. Spécialité de Vins Importés. 158—iv—n

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER

LE SEL WINDSOR

Pour la table et la laiterie. Le plus pur et le meilleur. (2)

ACCIDENT DE BICYCLETTE

Silvio Jobin, un comédien du théâtre Français, passait en bicyclette sur la rue Ste Catherine, hier soir, lorsque à l'angle de l'avenue de l'Hôtel de Ville, il a été renversé par un tramway. M. Jobin a reçu un choc très violent, et en tombant sur le pavé, il s'est blessé à la tête. La bicyclette a été mise en pièces.

Au moment où on l'a relevé, M. Jobin était sans connaissance et le sang coulait abondamment de sa blessure. Des passants charitables le transportèrent chez le pharmacien du coin, où un premier pansement lui fut appliqué, en attendant la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, qui ne tarda pas à arriver.

Le malheureux bicycliste recouvra bientôt connaissance, et se laissa emmener à l'hôpital où il a reçu les soins nécessaires. Il est ensuite revenu chez lui.

SOUFFRAIT... D'INDIGESTION

Depuis Quarante Ans ou plus

Joseph Gardner, marchand de poêles, de Bath, Ontario, a beaucoup confiance aux Pilules du Dr Chase pour les rognons et le foie, pour guérir l'indigestion, la constipation, la dyspepsie, la maladie de Bright, le rhumatisme, les maladies du foie, des rognons et de l'estomac.

" Je souffrais depuis quarante ans d'indigestion et de constipation, à différents intervalles, l'avais de gros maux de tête. Je dépensai beaucoup d'argent, inutilement, jusqu'à ce que M. Ball, notre pharmacien, me conseilla d'essayer les Pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons. Je suivis son conseil, et je ne crains pas de dire que c'est le seul remède qui m'ait donné du soulagement. Je ne voudrais plus m'en passer pour tout l'or du monde."

Plusieurs personnes sont atteintes de rhumatisme causé par un sang impur et les rognons en désordre. Les Pilules du Dr Chase pour les rognons et le foie remédieront à tout ceci et guériront le rhumatisme, la sciatique et toutes les maladies analogues.

Voici un exemple :

" Mon garçon souffrait horriblement de rhumatisme dans tous les membres," écrit Mme H. Willis, de Chesley, Ont. "Il était aussi atteint de diabète. Les médecins ne lui faisaient aucun bien, mais les Pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons, l'ont complètement guéri."

En vente chez tous les marchands et par Edmanson, Bates & Co., Toronto, 25c.

Quand tous les autres remèdes font défaut, la Graine de Lin et la Térébenthine du Dr Chase guériront les rhumes les plus chroniques, 25c. (12)

CHESTER'S CURE

Le seul vrai remède pour

l'Asthme, les Bronchites, le Catarrhe, les Rhumes, etc.

PRIX — 50c et $1.00 la boîte. En vente par les pharmaciens, ou par la malle sur réception du prix.

LEEMING, MILES & CO.,
162—v—n—k 53 rue St Sulpice, Montréal.

CIGARETTES RICHMOND

STRAIGHT CUT

15 cts le paquet...

Les fumeurs de cigarettes qui sont disposés à payer un peu plus que le prix chargé pour les cigarettes ordinaires dans le commerce, trouveront cette marque supérieure à toutes les autres.

ALLAN & GINTER

RICHMOND, Ve.
94—n K

LA SEULE VERITABLE EAU HUNYADI

Hunyadi János

LA MEILLEURE EST LA PLUS SURE EAU NATURELLE APÉRITIVE

Prescrite et approuvée par toutes les autorités médicales, contre la Constipation, la Dyspepsie, la Torpeur du Foie, les Hémorroïdes et toutes maladies analogues résultant de l'excès dans le boire et le manger.

"Elle est remarquablement et exceptionnellement uniforme dans sa composition." —BRITISH MEDICAL JOURNAL.

"Le prototype de toutes les eaux amères." — "Absolument constante quant à la composition." —LANCET.

DOSE ORDINAIRE—Un plein verre à vin avant le dejeuner

ATTENTION—Voyez à ce que l'étiquette porte la signature de la maison ANDREAS SAXLEHNER. 11,23—Q

Souliers d'Hommes.....

C'est en vendant des souliers populaires à des prix populaires que nous avons obtenu une si grosse clientèle.

Souliers en Dongola, souliers de couleurs, souliers en veau. Nous les avons dans les formes les plus pointues jusqu'à une verge de large.

Souliers bien finis pour hommes, $1.00, $1.25 et $1.50.

Souliers en Dongola pour hommes, mous et légers, pour les chaleurs, $1.25, $1.50 à $2.50 la paire.

Souliers en veau, chic, élégants et durables, $2.00 et $2.50.

—Messieurs, pensez à nous pour vos souliers d'été.

JUST. VANIER...

127 RUE ST-LAURENT, pres Lagauchetiere

Il Faut User

...De son...

Jugement Partout...

et surtout en achetant des chaussures. Une personne qui croit avoir une bonne paire de chaussures pour presque rien est toujours trompée. Mais personne n'est trompé en achetant de chaussusures chez

Alfred Desmarais

No 1447 rue Ste Catherine

Car il les vend bonnes et à prix modérés.....

Venez de bonne heure !

TOILETTES Pour les Grandes Fêtes du Jubilé

Riches, Fraiches, Pimpantes,
Le Véritable Article de la Saison,
Dans les couleurs les plus gaies
Et les modèles les plus nouveaux !

A GRANDS BAS PRIX !

282 doz. Gants d'été, dans les nuances claires et foncées, joliment brodés, un bon article valant plus de 50c, pour **15c**

1128 verges Toiles Soyeuses, une haute nouveauté pour matinées et costumes, largeur 27 pouces, valant $1, pour **22½c**

18 doz. Matinées nouvelles, jolis patrons, joli mélange de couleurs ; ça plaira énormement — valant 75c, pour **49c**

102 doz. Chapeaux de paille "Sailor," grande fantaisie et choix énorme, valant $1.25, pour **39c**

Reçu hier—Un lot Parasols de couleur, un article de luxe et "chic," valant $2.00, pour **99c**

J. R. PAQUIN & Cie

267 Rue St-Laurent

Le Bon Marché de nos marchandises — ce bon marché **vraiment phénoménal** — que l'acheteur trouve constamment à nos comptoirs, nous attire du monde — beaucoup de monde. Notre clientèle est satisfaite et c'est là notre meilleure réclame. Nos acheteurs nous reviennent et nous envoient leurs amis.

Aussi, tous nos efforts tendent à leur procurer toutes les nouveautés du jour, **à des prix toujours bien au-dessous** de ceux de nos concurrents.

Nos méthodes sont simples—elles consistent à profiter des grandes occasions que l'on trouve avec de l'argent comptant—**à certains moments** — sur les grands marchés. Nous avons toujours l'avantage du premier choix, parce que l'on nous sait disposés à acheter en grande quantité et sur l'offre.

NOTRE TABLEAU indique suffisamment l'avantage énorme que l'on trouvera dans l'achat des marchandises qui y sont énumérées.

Nous prions simplement le public d'en faire l'inspection.

1422 verges de Mousseline Organdie, très belle et de qualité, valant 20c pour . . . **8c**

342 doz Bas noirs—Toutes les grandeurs, très bons, valant 10c, pour **5c**

29 pièces Etoffes à Robes, légères et belles, articles très "chic", valant 45c, pour **25c**

136 pièces Dentelles noires Très fines et pure soie, remplaçant le chiffon. valant de 25c à 75c . . . . **8c à 25c**

Nos Tapis !—Nous tenons à rappeler au public que notre Département de Tapis excelle comme choix et comme bas prix . . . . . **Il faut voir !**

J. R. PAQUIN & Cie

267 Rue St-Laurent

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 8 11 Juin 1897.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 73 RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement :

Édition quotidienne . . { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

Édition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 910, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 5 JUIN 1897

LUNDI	52,839
MARDI	52,603
MERCREDI	53,010
JEUDI	52,949
VENDREDI	53,236
SAMEDI	63,426
TOTAL	328,063

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE

5 JUIN 1897

54,677

MONTREAL, 11 JUIN 1897.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 11 juin.

Les déclarations du gouvernement au sujet du chemin de fer de Drummond, sont l'objet de toutes les conversations.

Le chat est enfin sorti du sac.

On s'attendait bien à quelque projet monstrueux, à une razzia en règle sur le trésor public.

La vérité dépasse toutes les prévisions.

Vous verrez par ce qui suit que le gouvernement se propose purement et simplement, froidement et sans vergogne de verser près de sept millions au Grand Tronc.

Et l'on a parlé du scandale du Pacifique.

Jamais on ne saura tout ce que la transcation du Drummond contient de scandaleux.

Le public connaît et se chuchotte bien des choses ; mais le jour viendra où la lumière sera complète.

Ceci tuera cela.

Pour le moment, l'opposition est bien décidée à lutter pied à pied et hier soir, M. Foster a parfaitement fait comprendre à M. Blair que s'il pensait profiter du désir de tout le monde de finir au plus tôt possible la session, pour faire passer en bloc ses résolutions de chemin de fer, il se trompait fort. L'opposition est décidée à discuter point par point, toutes les subventions quelque soit le retard qui puisse en résulter.

• • •

Voici le texte de la déclaration de l'honorable M. Blair au sujet du contrat du Drummond County Ry. Cette déclaration n'est pas la résolution officielle et est survenue simplement à propos de l'article du budget ayant trait aux crédits de l'Intercolonial :

"L'arrangement, dit M. Blair, annoncé dans le discours du trône pour le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal, est définitivement conclu.

Cet arrangement est signé entre trois parties contractantes : Le Grand Tronc, le Drummond County Ry. et le gouvernement. L'Intercolonial devra avoir son terminus à Montréal avant le 1er novembre prochain.

Tout le monde avouera, affirme M. Blair, que les conditions actuelles d'exploitation de l'Intercolonial étaient défavorables : au public et à l'entreprise.

A l'issue de la dernière session, le gouvernement songea à discuter avec le Grand Tronc, les conditions dans lesquelles il pourrait obtenir pour l'Intercolonial un droit de passage pour atteindre Montréal, un pont, et un terminus à Montréal.

Le Grand Tronc songeait justement à agrandir le pont Victoria et voulait y dépenser $2,000,000 en améliorations de toutes espèces, le gouvernement décida alors d'adopter cette entrée à Montréal.

Restait à s'occuper de la partie postérieure de la ligne.

Le gouvernement pouvait obtenir le droit de passage sur la ligne actuelle du Grand Tronc par la chaudière (Livis) Richmond, et le pont Victoria, soit un trajet de 115 à 116 milles.

Le gouvernement trouva que les pentes étaient trop fortes, que la ligne était trop longue.

L'idée fut rejetée.

Un autre projet fut étudié :

Il y avait la ligne de la rive Sud, avec laquelle on pouvait négocier. Cette ligne était établie déjà de St Lambert à Sorel, mais il eût fallu construire une longue section de Sorel à Lévis et sa longueur eut été de 10 milles supérieure à celle qui a été adoptée.

Elle fut rejetée.

Restait à choisir une ligne intermédiaire.

C'est alors que le gouvernement songea au chemin de fer du comté de Drummond.

Cette ligne part de Ste Rosalie, auprès de St Hyacinthe, à 35 milles du pont Victoria, et se dirige à travers le comté de Drummond, vers Lévis. Elle s'arrête à 32 ou 33 milles de la Chaudière (Lévis), à un point nommé Moose Park, d'où elle couvre un embranchement de 17 milles environ, vers Nicolet.

C'est sur cette ligne que le gouvernement jeta son dévolu. Le gouvernement voulait l'acheter et, pour avoir une idée du prix, il fit établir le coût d'une ligne de Ste Rosalie à la Chaudière (Lévis). Le coût fut évalué à $1,600,000 sans compter les indemnités aux propriétaires.(Ici, sirChs Tupper fit remarquer que la ligne passant par des forêts sauvages, il n'y aurait pas grande indemnité à payer.).

Le gouvernement décida de ne pas construire de chemin lui-même et comme la Cie du Drummond Cy. Ry. ne voulait pas vendre, il décida de louer dans les conditions suivantes, qui sont le fond de la transaction.

Le chemin de fer de Drummond doit compléter sa ligne jusqu'à la Chaudière et la louer ensuite moyennant $64,000 par an, pendant 99 ans.

Le gouvernement loue moyennant $6,000 par année le droit de se servir des lignes de raccord et du pont unissant l'Intercolonial au Grand-Tronc de la Chaudière, à Lévis.

Soit $70,000 en tout, par an, pour cette section du chemin qui, à l'expiration des 99 ans, deviendra la propriété de la couronne, sauf la section de la Chaudière à Lévis et à l'Intercolonial.

Quant à la section de Ste Rosalie, ou St Hyacinthe à Montréal, les conditions sont les suivantes :

$27,500 de Ste Rosalie au pont Victoria, avec pouvoir pour l'Intercolonial d'avoir son trafic spécial.

$40,000 pour passer le pont Victoria.

$62,500 pour obtenir le terminus à Montréal.

Si l'on récapitule ces chiffres, on trouve la disposition suivante comme conditions du loyer :

Du terminus de l'Intercolonial à la Chaudière	$6,000
De la Chaudière à Ste Rosalie	64,000
De Ste Rosalie au Pont Victoria	37,500
Pont Victoria	40,000
Pont Victoria à gare Bonaventure	62,500
Total du loyer par année	$210,000

Ce qui, au taux de 3 p. c. représente un capital de $7,000,000."

Voilà en résumé quelles ont été les déclarations de M. Blair et aussitôt qu'il eut terminé sir Chs. Tupper se leva pour demander tout d'abord de combien cette ligne raccourcirait le trajet pour Halifax et quelle différence subsisterait dans les trajets de l'Intercolonial et du Pacifique.

L'hon. M. Blair répondit après bien des recherches que la différence primitive (par le trajet du Grand Tronc et de Richmond) était de 92 milles et qu'elle sera réduite à 72 milles.

Sir Charles Tupper enfuma alors la discussion du projet avec une ardeur et une vivacité qui rappelaient ses grands jours de lutte. Il avait beau jeu d'ailleurs, en face d'une aussi infâme et infamante transaction, de flageller les peureux qui depuis des mois avouent en particulier tout ce que ce "scheme" leur répugne mais qui capitulent devant l'audace et le fouet du ministre qui les mène tous comme des chiens.

"Comment, dit sir Charles Tupper, voici un projet qui va imposer au pays une augmentation de dette de sept millions et personne ne peut me dire quel avantage nous allons en retirer. On prétend avoir en vue l'amélioration du système de l'Intercolonial dont l'objectif est forcément Halifax et l'on ne s'est même pas donné la peine de chercher de combien le trajet serait réduit et de voir si la concurrence avec le Pacifique nous serait possible. L'intérêt du pays, l'intérêt de l'Intercolonial ont été le dernier souci des parties contractantes. La ville de Québec demandait un pont qui lui avait été promis et qui eût rempli l'office de cette voie ; mais on l'a refusé ; on a porté le coup de mort au projet. Pourquoi ? pour rendre service à des amis. Tout le monde sait que le chemin de fer de Drummond était un vrai éléphant blanc entre les mains de ses propriétaires, c'est une route décrétée, sans trafic, sans avenir. Il faut que quelqu'un ait eu des raisons sonnantes et trébuchantes pour avoir épousé une cause aussi décadente. Mais on voit bien aujourd'hui pourquoi depuis trois mois le gouvernement est sourd à nos demandes, sourd à nos questions. Il voulait cacher sa honte et c'est pourquoi le bill vient à la fin du Parlement ; l'opposition fera cependant son devoir. Pourtant on doit se demander s'il ne se trouvera pas dans les rangs ministériels un homme assez indépendant pour s'élever et pour condamner ouvertement, comme le font au fond du coeur les neuf dixièmes du parti libéral, cette scandaleuse opération."

M. Foster, sans vouloir faire de discours et se réservant pour le jour où des résolutions seront soumises à la chambre, posa plusieurs questions dont les réponses fort édifiantes complètent les enseignements à tirer de cette transaction :

Le loyer de $40,000 pour se servir du pont Victoria, demanda-t-il est-il tout ce que coûtera au trésor l'élargissement du Pont ?

M. Blair répondit que non : Le gouvernement donne en plus au Grand Tronc la subvention usuelle de 15 p.c., pour les constructions du pont, cette subvention totale ne devant pas dépasser $300,000.

M. Foster demanda à quelles conditions le Grand Tronc aurait loué le droit de passage sur sa ligne de Richmond ?

M. Blair fut incapable de répondre mais assure que la cause du rejet de l'idée était que les pentes de cette ligne n'auraient permis de transporter que la moitié de ce qui se transportera sur la nouvelle ligne.

M. Foster demanda pour le jour de la discussion les évaluations suivantes : frais d'exploitation, frais d'entretien, revenu probable de la nouvelle ligne?

M. Foster obtint ensuite une grave information, c'est que le Grand Tronc recevra non seulement $140,000 par an pour le loyer de ses lignes et $300,000 pour l'élargissement de son pont, mais encore le gouvernement fédéral paiera la moitié de l'entretien de la ligne de Ste-Rosalie au pont Victoria, du pont Victoria et de la ligne de la Pointe St-Charles à Montréal.

Voilà la grande opération !

L'hon. M. Tarte qui était nerveux dès le début de la discussion se leva pour défendre le projet auquel il attache tant de prix.

Il ne dit rien de nouveau, rien de plus que n'avait dit M. Blair mais il se chargea de répondre à ceux qui semblaient insinuer que la transaction n'avait du lys ni la suave odeur ni la blancheur immaculée.

Quelqu'un ayant dit : donnez tous les faits ?

M. Tarte dressa l'oreille et répliqua :

—Parlez, parlez donc. Vous avez envie de parlez, hein ? Vous voulez dire quelque chose, parlez.

L'interrupteur s'est tu mais les deux interlocuteurs s'étaient compris.

M. Tarte prédit un surplus dans les comptes de l'Intercolonial malgré ce surplus de dépense de $210,000 par an et comme l'on riait.

—Parlez-donc, s'écria M. Tarte, si vous pensez que quelqu'un a agi malhonnêtement, dénoncez-le ?

Des "hear, hear" ironiques se firent entendre.

—Vous pouvez parler, reprit M. Tarte, vous savez que je n'ai pas peur et je n'ai pas peur parce je sais que jamais je n'ai mal agi !

Une volée de "hear, hear," accueillit cette foudroyante apostrophe que Danton n'eût pas désavouée.

• • •

M. Taylor posera lundi la question suivante :

"Est-il vrai et le gouvernement sait-il

1o. Que dans le cours de l'été 1896, un journal intitulé : "La Libre Parole" de Montréal a publié un article contre un des ministres du cabinet, savoir : le ministre actuel des travaux publics, M. J. I. Tarte, dans lequel le dit hon. J. I. Tarte est accusé, entre autres choses, d'avoir extorqué de l'argent au parti conservateur ; d'avoir obtenu illégalement certaines sommes des nommés Whelan et Demers ; d'avoir détourné à son usage particulier certaines sommes souscrites en ses mains par les membres du parti libéral pour des fins politiques ; de trafiquer d'emplois et de contrats publics ; d'être un "boodler" d'avoir introduit le "boodlage" dans le département des travaux publics ;

2o. Que quelques temps après la publication de cet article, le dit Hon. J. I. Tarte a institué une poursuite criminelle pour diffamation contre le rédacteur de la "Libre Parole" un nommé Grenier, et aussi une poursuite civile contre lui devant les tribunaux de Montréal ?

3o. Que le dit Grenier, défendeur, dans "cette cause qui lui est intentée par le dit Hon. J. I. Tarte a plaidé que les faits allégués dans le dit article étaient vrais et publiés dans l'intérêt public ?

4o. Que depuis l'institution de cette poursuite, le dit Hon. J. I. Tarte n'a rien fait pour l'amener en jugement ?

5o. Que depuis l'institution de cette poursuite il s'est écoulé quatre sessions des assises criminelles à Montréal.

6o. Que le dit défendeur, le dit Grenier, pendant ces sessions, a déclaré à plusieurs reprises qu'il était prêt à procéder et a demandé un procès qui a été constamment remis par suite de l'absence du dit J. I. Tarte.

7o. Le gouvernement ne considère-t-il pas que l'intérêt public exige qu'une personne sur qui pèse une pareille accusation aussi publique, continue à occuper la position de ministre de la couronne sans essayer de laver sa réputation.

8o. Quelle action le gouvernement entend-il prendre à l'égard de ces accusations et de la conduite du ministre des travaux publics en face de ces accusations."

• • •

Un mot de la discussion du Drummond.

M. Tarte dit de Sir Charles Tupper :

—Un million de plus ou moins ne pèse pas lourd dans la bouche du chef de l'opposition !

M. McDougall (I. P. E.) s'écrie :

—Et dans vos mains, donc !

• • •

Au comité des chemins de fer, ce matin, le bill du chemin de fer Restigouche et Victoria a soulevé une discussion acharnée.

M. McAllister, bien connu à Québec par les incursion incessantes du temps de l'hon. M. Mercier pour obtenir des subventions aux lignes du Nouveau-Brunswick, a fait une lutte acharnée mais impuissante au projet.

Un vote a été pris finalement et le résultat a été une division stricte de parti.

Le bill a passé par 56 contre 33.

Après cela, le comité a voulu examiner le bill du Southern Counties Ry., mais il n'y avait pas quorum.

• • •

La séance d'hier matin, la première des séances du matin, a été marquée par un incident animé.

Au moment de discuter les estimés, en concours, sir Charles Tupper a critiqué la conduite du gouvernement à l'égard de la nomination du juge Prendergast.

M. Foster a vigoureusement attaqué l'attitude et la conduite de M. Prendergast comme politicien ; il a fait ressortir sa conduite illégale dans l'élection de M. Lauzon, conduite qui a été couverte seulement par son retrait de la cause.

Là-dessus, M. Mulock s'est levé indigné pour protester contre les assertions de M. Foster qu'il a qualifié de vulgaires calomnies et il a exprimé le regret qu'un homme de l'importance de M. Foster pût descendre à de telles vulgarités. La seule accusation existant contre M. Prendergast est d'avoir payé un cocher et encore la chose n'est-elle pas prouvée. "Est-ce qu'il y a de quoi appeler un homme boodler, demande M. Mulock ? Qu'est-ce que M. Foster appelle un boodler ?"

M. Foster, avec le plus grand calme, se contenta de pointer son interminable index au bout de son interminable bras dans la direction de M. Mulock.

Mais le directeur général des postes prit très mal la plaisanterie et protesta.

L'orateur suppléant coupa court à la discussion en décidant qu'on n'avait pas le droit de lancer des insinuations injurieuses contre un juge et la chose en est restée là.

• • •

Des scènes comiques se sont passées hier au soir pendant que l'opposition, en masse, assistait au banquet de sir Chs Tupper.

M. McMullen a traversé la chambre, un paquet de livres bleus sous le bras, et est venu s'installer au siége de sir Chs Tupper, où il a prononcé un discours protectionniste à outrance, auquel le Dr Landerkin a répondu sur le même ton. Pendant ce temps, les projectiles pleuvaient de toute part et les massifs rapports de l'auditeur général s'empilaient devant M. McMullen. Les chapeaux défoncés voltigeaient en l'air, les flèches et les bombes obscurcissaient l'air.

C'est dans ce désordre joyeux que 300 articles du tarif sont passés haut la main.

Lorsque sir Richard Cartwright a ajourné, la Chambre a chanté en son honneur le "He's a jolly good fellow", et ensuite "Good night, ladies", en l'honneur des élégantes massées dans la galerie de l'orateur.

• • •

Le gouvernement a déposé ses résolutions relatives au Crow's Nest Pass, dont je vous ai envoyé le texte résumé.

Les résolutions seront soumises lundi à la Chambre, et je vous en communiquerai alors le texte français officiel.

• • •

Le "Star" et plusieurs autres journaux ont affirmé que les plans des améliorations au port de Montréal, c'est-à-dire les modifications au plan No 6, ont été préparés à Montréal et non pas à Ottawa.

J'ai demandé des informations à M. Préfontaine sur cette assertion du "Star" et M. Préfontaine m'a répondu qu'il était faux que ces plans fussent préparés à Montréal, ils sont faits dans les bureaux des Travaux Publics, sous la direction de M. Coste, ingénieur en chef de ce département.

Ce qui est vrai, a dit M. Préfontaine, c'est que la cité étant intéressée dans une partie des travaux qui se font avec son argent, comme l'établissement du quai de protection et autres, M. St-Georges est venu à Ottawa,à mon instigation, s'entendre avec M. Coste, et lui communiquer les intentions et les désirs du conseil. Il était certainement préférable que cette entente se fit pendant la préparation des plans que de s'exposer à des changements postérieurs. Mais M. St Georges n'est intervenu en aucun façon dans les travaux qui n'intéressaient pas directement la cité.

Les plans seront soumis demain et tout fait prévoir que les travaux vont commencer immédiatement.

Il y a là pour plusieurs millions de travail pour les ouvriers de Montréal.

• • •

Les estimés supplémentaires contiennent en sus des chiffres indiqués plus haut, un deuxième compte de $685,447.03,destinées à combler le déficit qui existe dans le département des postes.

• • •

Sir Oliver Mowat a retiré la loi qu'il avait présentée pour régulariser le travail des enfants, dans les manufactures. Il s'est convaincu que cette loi était du ressort provincial.

• • •

La motion de M. Landry au sujet d'une entente avec M. Greenway, motion dont je vous ai donné le texte hier, n'a pas eu grande réponse du gouvernement.

Sir Oliver Mowatt a dit que le rapport était incorrect. Que le gouvernement n'avait rien à ajouter à ses déclarations sur cette question. Toute conférence qui a pu avoir lieu a pris place individuellement avec des membres du gouvernement et est confidentielle.

• • •

Le bill des amendements au Code Criminel de sir Oliver Mowat a fait hier, de grands progrès.

La section supprimant les loteries artistiques a été adopté.

Un amendement constituant en offense criminelle le fait d'amener au Canada une jeune fille ou une femme séduite dans une autre contrée, a été rejeté.

Une clause a été ajoutée infligeant la peine du fouet aux tramps trouvés coupables de pénétrer le soir, dans les lieux habités avec l'intention de commettre une offense criminelle, s'ils sont trouvés porteurs d'armes.

La clause limitant à douze jours, les réunions de courses, a été adoptée en dépit des efforts du sénateur Casgrain qui espérait obtenir vingt jours.

Avant ces amendements, sir Oliver Mowat avait fait passer son bill relatif à la limitation de l'intérêt et sa loi pour permettre aux compagnies incorporées en vertu de chartes fédérales d'emprunter de l'argent sur des billets promissoires endossés par la compagnie.

• • •

Le budget supplémentaire s'élevant à $1,092,045 vient d'être distribué à la chambre.

Je vous envoie les articles les plus intéressants pour la province et pour Montréal :

Paiement à la British American Bank Note Co., après l'expiration du contrat	$ 33,656.15
Dépenses supplémentaires dans le département de la justice	7,000.00
Commission des pénitenciers	10,000.00
Indemnité sessionnelle à l'hon. Dr Borden empêché de siéger par accident dans le service	1,000.00
Député orateur, session 1897	2,000.00
Publication des débats (2e session)	25,000.00
Traduction française pendant et après le session	2,968.00
M. E. St O. pour l'emploi de son livre de pool breveté	1,000.00
Paiement de l'indemnité pendant les jours d'absence de la chambre de MM. Laurier, Prior, Domville, Tucker, Tyrwhit partis aux fêtes du jubilé	1,000.00
Paiement des dépenses de l'exposition des territoires du N. O. 1894	15,449.00
Quarantaine des bestiaux (mandat spécial)	10,000.00
Monuments des champs de bataille du Canada	1,000.00
Indemnité à la veuve du lt.-col. Prevost, surintendant de la cartouchecherie de Québec	333.33
Complément nécessaire pour le régiment envoyé à Londres	4,000.00
Rivière St Laurent, creusement du chenal	35,000.00
Dépenses aux bâtisses d'Ottawa, dont $9,000 pour Rideau Hall et $4,000 pour dép. travaux public brûlé	38,271.91
Anciens comptes de l'enterrement sir John Thompson, règlements, frais d'avocats	2,000.00
Illumination du jubilé au parlement	6,000.00
Dépenses de la commission du tarif	6,000.00
Remboursement des détournements du maître de poste de Saint-Jean, P. Q., du 3 nov. 1890 au 9 juillet 1896	4,718.31
Rapatriement des Canadiens au Brésil	3,776.37
Commission d'enquête de l'éboulement de Québec	1,856.00
Pour payer les indemnités de l'éboulement de Québec	38,768.48
Exploitation et entretien du chemin de fer de la Baie des Chaleurs	18,500.00
Indemnité à la veuve de Patenaude, noyé au canal Chambly	76.00
Indemnité à J. B. Papineau, éclusier blessé dans le service	1,500.00
Montants pour couvrir dépenses pour lesquelles fonds n'avaient pas été votés en 95-96	120,630.15
Résumé :	
Articles non pourvus, 1895-96	120,630.15
A compte du capital	460,518.15
Au compte du fonds consolidé	510,897.28
	$1,092,045.58

PASCAL.

Les Clous sont causés par des microbes qui vivent dans la peau. Un emplâtre de Quickcure tuera le microbe et détruira son œuvre. 185-1-w

PLUS DE... JUPES REBORDÉES

Cette difficulté a été surmontée par l'invention de la

Bordure de Robe **"THE LIP"**

Elle durera aussi longtemps que votre jupe, et lui donnera une apparence qui ne saurait être égalée par aucune autre bordure.

Elle est imperméable—Elle ne balaie ni ne brosse le pavé.

Quand vous irez au magasin demandez "THE LIP," le protecteur qui protège—Faite en trois largeurs. 11,23

J. B. BOIVIN,
1578 Rue Notre-Dame
Fabrication et Réparation de tous genres d'Horlogerie et de Lunetterie compliquées et de précision. 212—m v—n

AVIS

LA MAISON
CHAPUT - FRERES
No. 138 ST JACQUES
Edifice Ancien Bureau de poste

$10,000 à prêter sur billet de premier ordre.

Consultations de 4 à 6 hrs p.m. 34—1-m-v—n

PIANOS D'OCCASION

Droits et carrés. Un grand nombre de bons instruments à bas prix et à conditions de paiement faciles. aux entrepots de pianos de C. W. Lindsay, 2366 rue Ste Catherine. 184—2

AVIS PUBLIC---- Offres Spéciales du Vendredi

Toutes répétées demain, samedi, à cause du temps de déménagement

LA CIE S. CARSLEY LIMITÉE

Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 11 Juin

Le magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

Nouveaux Gants de Kid

Les nouveaux Gants de kid de dames maintiennent leur popularité en termes incontestables. Un grand nombre de nouveautés uniques sont exposées en vente, au magasin de la Cie S. Carsley, Ltée.

Gants de kid Suède, Paris, 4 boutons, nuances noires et tan, très bien finis, et ajustement parfait, 59c.

Gants de kid français, 4 boutons de perle, jolies nuances de tan, 65c.

Gants de kid Grenoble, 4 boutons de perle, couture de fantaisie sur le dos, nouvelles nuances de tan,98c.

Gants de kid, 2 agrafes, médaillon, couture de fantaisie, ajustement parfait, une nouveauté unique, $1.29.

Gants Fabric pour Dames

Gants en fil Lisle, tan et noir, pour dames, 9c la paire.

Gants en fil Lisle, avec dessus brodé de fantaisie, dans toutes les plus nouvelles nuances, pour dames, 17c.

Gants de Soie pour Dames

Gants de soie de nuance Lavande la plus nouvelle, avec points de soie noire de fantaisie, pour dames, 47c.

Gants en pure soie avec nouveau poignet bouffant, 64c.

Gants en soie tan et noire, de qualité extra, pour dames, 25c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Vetements de Petits Garcons

Blouses de petits garçons...25c à	$1.00
Blouses de petits garçons...40c à	2.05
Blouses en toile pour petits garçons...61c à	85c
Habits en toile pour petits garçons	95c
Culottes en duck blanc pour petits garçons	76c
Habillements Galates pour petits garçons	1.10
Habillements en crash Norfolk pour petits garçons	1.35
Habillements Norfolk bleu-marin pour petits garçons	1.50
Habillements en tweed Halifax pour petits garçons	1.95
Habillements en tweed écossais pour petits garçons	2.95
Habillements en serge anglaise pour petits garçons	3.80
Habillements en jersey pour petits garçons...$1.75 à	4.70

Costumes Pyjama

Pour Hommes

Un très bel assortiment de costumes Pyjama rayés de fantaisie pour hommes ; l'habit est taillé dans les derniers goûts, et les pantalons sont bien finis, bonne grandeur, $1.10 le costume.

Robes de bain pour hommes

75 robes de bain rayées faites de drap Terry de Turquie avec bonnets et sans ceinture, de $2.95 à $4.10.

Pantalons en Duck blanc pour hommes

Pantalons en duck blanc anglais, bien faits et bien finis avec grand ourlet, lanière (strap) pour ceinture et boutons pour bretelles pour hommes, $1.05 la paire.

Costumes pour aller en yacht pour hommes

Costumes rayés, crème et brun, habit sac, poches rapportées, et pantalons, finis dans les derniers goûts avec lanière à ceinture, toutes grandeurs pour hommes, $2.30.

Casques pour voyager en Yacht, pour Hommes

20 douzaines de Casques en drill blanc, avec lanière (strap) et boutons en avant, calotte et "palette" de bonne grandeur pour hommes, pour voyages en yacht, genres règlementaires P. et O. Prix spécial, 25c.

Casques pour voyages en yacht, en drap bleu-marin, palette en cuir solide, doublés en soie, calotte réglementaire, 52c.

Chapeaux de Paille pour Petits Gasçons

250 Chapeaux de paille noire et blanche, calotte bonne grandeur et bande de club de fantaisie, toutes grandeurs pour petits garçons, 15c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Suggestions à propos de chemises blanches

Nous visons au plus haut degré d'excellence dans la confection de nos chemises-nous faisons strictement attention à tous les détails. Chemises ni lavées ni repassées bien finies, en grandeurs convenables pour hommes et petits garçons 29c. Chemises ni lavées ni repassées renforcées, et d'un ajustement parfait pour hommes, 48c et 75c.

Chemises de Toilette pour hommes.

Extra belles chemises de toilette, bonnes grandeurs, renforcées coutures rapportées pour hommes, 75c et $1. Chemises de toilette devant ouvert, confection spéciale et extra bonne marchandise, plastron et manchettes en toile pour hommes, $1.

Des centaines d'autres bons marchés seront offerts demain dans tout le magasin

LA CIE S. CARSLEY LIMITÉE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 192 à 194 rue St Jacques

ETOFFES NOIRES

Et Marchandises de Deuil

Ayant l'avantage de posséder l'agence exclusive en Canada, des deux plus grandes fabriques D'ETOFFES NOIRES du monde entier, nous ne craignons pas la rivalité dans cette branche de commerce, et nous pouvons affirmer que nos prix sont toujours de 25 à 30 pour cent plus bas que partout ailleurs.

Nos Etoffes Noires ne peuvent être égalées pour le fini du tissu et la stabilité de la teinture. Venez faire votre choix dans les marchandises suivantes :

BRILLANTINE fleurie à 20c et	25c
CREPON tout laine (job) à	30c
CREPON tout laine, qualité supérieure, à	65c
CORDEROY tout laine à	37c
SERGE ETAMINE à	45c
CREPE DE FRANCE à	60c
ETOFFE "Granite" à	60c
CREPON soie et laine, à	60c
PIQUE FRANCAIS à	60c

GRENADINES tout laine
GRENADINES soie et laine
CACHEMIRES et MERINOS
De toutes qualités

à 30 pour cent meilleur marché que dans aucun magasin de la ville . . .

Les Dames sont respectueusement priées de se présenter durant l'avant-midi, si c'est possible, afin d'éviter l'encombrement et de choisir leurs marchandises avec plus de facilité.

Dupuis Frères

COIN DES RUES STE CATHERINE ET ST ANDRE

11,14

BOTTLED WIND

Colliers "Gulline" a Air Comprime, cousus au Metal.

Fabriquee par "The Gulline Pneumatic Collar Co., Granby, P.Q.

Pas de coussins. Le collier le plus fort, le plus durable, le plus léger, le plus frais et le plus aisé à ajuster sur terre. Charges plus pesantes tirées avec moins de fatigue que tout autre collier. Cure certaine pour blessures au cou ou aux épaules. Le métal employé pour la couture est à l'épreuve de la rouille, n'est pas affecté par l'humidité, et ne se découd jamais. Tous les colliers, soit pour le buggy le plus léger ou le traineau le plus pesant, sont faits du meilleur cuir et soumis à une épreuve égale à quinze tonnes de charge, *et sont ainsi garantis.* LES COLLIERS EN PAILLE 'GULLINE' sont aussi cousus au métal et défient tous les autres pour la durée et la beauté de leur fini, (*le Collier Pneumatique "Gulline" excepté*).

THE AMES HOLDEN COMPANY, OF MONTREAL, LTD.

Seuls Agents pour le Canada, avec assortiment complet à Montreal, Toronto, St-Jean, N.B., Winnipeg, Victoria, et Vancouver, C.A.

71—1mv—n

Le SEUL Et UNIQUE

CORSET D & A CREST

Incassable à la Taille

En vente Partout

(No 5)

TUTTI FRUTTI D'ADAMS

FACILITE LA DIGESTION

Quelques marchands essaient de faire passer des imitations dans le but de faire de plus gros profits. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti Frutti," soit sur chaque paquet à 5c. Conservez les coupons pour obtenir les livres les plus nouveaux et prix. 81—n

Dr FRANCHERE
DENTISTE

Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modéré.

1592 STE-CATHERINE,
(Vis-à-vis DUPUIS & FRERES).
156—n

ARTHUR GAREAU

...Chirurgien-Dentiste...

117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs. 150—1,m,j,v,s—n

Aux Femmes Malades

Votre docteur a-t-il failli de vous guérir ? Je suis une Sage Femme d'expérience, et je connais un **Traitement Domestique** qui ne peut manquer de vous guérir. J'enverrai **GRATIS** privément tous les conseils et descriptions sur réception de l'adresse, accompagnée d'un timbre-poste. Les femmes qui ont besoin d'assistance sont celles que je veux atteindre, et j'adopte ce moyen, parce que je puis expliquer parfaitement, par lettre, l'efficacité de mes remèdes. Mad. E. Dubois, 878 Rue St. Paul, Montréal.

R. & O. — Richelieu & Ontario Nav. Co.

Excursions du Dimanche

A Quebec et retour $3.00

Partant chaque vendredi soir à 7 hrs, arrivant à Québec à 6.30 a.m. le dimanche. Partant de Québec à 3 hrs p.m., arrivant à Montréal à 7 heures le lundi matin.

A Sorel, aller et retour . . 75c

A Trois-Rivières, Aller et retour $1.50

Partant le samedi soir à 7 hrs ou le dimanche à 3 hrs p.m., revenant de Sorel par le bateau **Berthier**, arrivant à 11 hrs p.m. le dimanche ou le lundi matin à 7 heures On peut revenir de Trois-Rivières à 11 hrs p.m. dimanche, arrivant à Montréal à 7 hrs a.m. le lundi en prenant le bateau venant de Québec.

Le Bateau TERREBONNE part le samedi à 2.30 hrs p.m. et est de retour à 8 hrs p.m. Il part le dimanche à 8 hrs a.m. pour Sorel et est de retour à 8 hrs p.m.

Pour plus amples informations et pour l'achat des billets de passage, s'adresser à

H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des passagers de la ville,
128 Rue St Jacques,
En face du Bureau de Poste.

Téléphone 1731. 140—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

1837 LX ANNIVERSAIRE 1897

De l'Avènement de

VICTORIA

REINE et IMPERATRICE

Des billets de retour seront émis entre toutes les gares au Canada, au prix d'un

BILLET SIMPLE

DE PREMIERE CLASSE

A l'occasion du

Jubilé de Diamant de Sa Majesté

Bons pour aller par tous les convois les 21 et 22 JUIN et bons pour revenir pas plus tard que le 23 juin 1897.

Bureau des billets de la ville: 137 rue St-Jacques et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

Jubilé de Diamant de la Reine

BILLET SIMPLE

Bon pour aller le 21 et le 22 juin. Bon pour retourner le

23 JUIN 1897

Nouvelle route pour Hamilton, Chutes Niagara, Buffalo, N.-Y.

Les convois partent de la gare Windsor à 8.50 a.m, les jours de semaine, 9 p.m. tous les jours.

Ligne de Steamers des Lacs

Les steamers express ALBERTA, ATHABASKA et MANITOBA partent de Owen Sound, à l'arrivée du convoi qui doit partir de Toronto à 8 a. m. les lundis, jeudis et SAMEDIS.

Nouvelle route pour les Sources Caledonia.

SERVICE SPECIAL DE SAMEDI A LUNDI

Montréal, Knowlton et Waterloo

A dater du 12 de juin un convoi spécial partira de la gare de la rue Windsor à 2 hrs p.m., les samedis, pour Waterloo et les gares intermédiaires. Pour revenir il partira de Waterloo à 6.30 hrs a.m. les lundis jusqu'au 13 de septembre 1897 via Sutton Junction.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe 129 Rue St Jacques (Voisin du Bureau de Poste).

BULLETIN POLITIQUE

Le surintendant de l'instruction publique accorde trois jours de congé aux écoliers

LA PLACE QU'OCCUPERA M. LAURIER DANS LA PROCESSION DU JUBILE A LONDRES

Retraite possible de Sir Charles Tupper

L'hon. B. de La Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, vient d'adresser aux commissaires et aux syndics des écoles catholiques de la province, la lettre suivante :

Québec, 4 juin 1897.

Messieurs,

Le peuple de la province de Québec de concert avec celui des autres provinces du Dominion et de tout l'Empire Britannique, se prépare à célébrer, dans le cours de ce mois, le 60ème anniversaire du règne de Sa Majesté la reine Victoria.

Afin d'accoutumer l'enfance à prendre part aux réjouissances publiques et à développer dans son esprit et dans son coeur le respect de l'autorité et le sentiments de loyauté envers ceux qui nous gouvernent, le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, à sa réunion de mai dernier, a exprimé le désir qu'à l'occasion de ce grand événement toutes les écoles primaires catholiques de la province aient trois jours de congé, à partir du 21 juin courant, savoir : les 21, 22 et 23 juin.

Vous voudrez donc bien transmettre aux instituteurs et aux institutrices de vos municipalités scolaires respectives la décision du Comité.

Pour que cette fête fasse impression davantage sur l'esprit des enfants, et comme marque de reconnaissance envers notre Gracieuse Souveraine dont le règne a été si glorieux pour l'Angleterre et en particulier si fructueux pour les libertés civiles et religieuses de notre province, je vous transmets, avec la présente lettre une prière pour attirer les bénédictions du ciel sur Sa Majesté.

Cette prière devra se réciter dans toutes les écoles primaires, le vendredi, 18 juin courant, à 11 heures de l'avant-midi, et l'instituteur ou l'institutrice pourra la faire suivre d'un chant d'allégresse.

Je vous prie aussi d'arborer sur chaque école, pendant les jours de congé, le drapeau de la nation en signe de réjouissance.

Je dois ajouter qu'à ma demande le texte de la prière a reçu l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec.

BOUCHER de LABRUERE,
Surintendant.

Voici le texte de cette prière :

"O Dieu éternel et tout puissant de qui vient tout pouvoir, procède toute sagesse, par qui les Rois règnent, nous voici assemblés en votre présence pour vous prier de conserver longtemps Notre Très Gracieuse Souveraine, la reine Victoria, à l'affection de son peuple. — Accordez à Sa Majesté, nous vous en supplions, Dieu de toute bonté, qu'elle ne désire toujours que ce qui est conforme à votre volonté, qu'elle le recherche avec prudence, qu'elle le connaisse avec certitude et qu'elle l'accomplisse parfaitement pour l'honneur et la gloire de votre nom et le bonheur du Canada et de tout l'Empire Britannique. Ainsi soit-il."

M. LAURIER AUX FETES JUBILAIRES

Le "Times" de Londres donne le programme officiel de la procession du 22 juin, jour du jubilé de la reine. Le voici:

Une troupe imposante de régulier avec fanfares et sept batteries d'artillerie formeront l'avant-garde. Viendront ensuite les aides de camp, les commandants et leurs écuyers, les corps étrangers et les délégations, les dragons prussiens de la reine, le lord maire, trente-six princes anglais et étrangers, l'escorte indienne et lord Wolseley, le commandant en chef, la reine, ayant à sa droite le duc de Cambridge et à sa gauche le prince de Galles et le duc de Connaught. Les porteurs des masses d'or suivront ainsi que les écuyers royaux.

Puis figurera un détachement considérable de troupes coloniales faisant escorte à la reine. L'hon. M. Laurier suivra immédiatement les troupes canadiennes. Tous les journaux de Londres publient des éditoriaux pour souhaiter la bienvenue aux premires ministres des colonies et aux délégués et particulièrement à M. Laurier. Le "Times" dit que la présence des premiers ministres coloniaux, ayant à leur tête M. Laurier, un français et un catholique, témoigne de la solidité de la liberté constitutionnelle dont jouissent les colonies britanniques.

SIR CHARLES RESTERA-T-IL CHEF ?

Le correspondant parlementaire de la "Patrie" parlant du banquet offert à Sir Charles Tupper dit :

"Il est assez difficile de dire quelle est l'idée qui préside à cette démonstration. Sir Charles Tupper partira bientôt pour l'Angleterre. En reviendra-t-il ? En d'autres termes, restera-t-il à la tête de l'opposition ? C'est un secret de Polichinelle, ici, qu'une section des torys d'Ontario désirent le voir se retirer. M. Foster ne serait pas fâché, soyez-en sûr, car il se croit appelé à lui succéder. Quoiqu'il en soit de l'état des esprits dans le parti tory, une chose est certaine : Sir Charles est la figure la plus considérable de l'opposition. Il a plus de 75 ans, et il est invariablement à son siège jusqu'aux heures les plus avancées de la nuit. Sa vigueur intellectuelle est aussi intacte que sa vigueur physique. Il est, dans les Communes, le dernier représentant de la pléiade des hommes qui ont fait la Confédération.

"Sir Charles est grand admirateur de M. Laurier, et l'estime vraie qu'il porte au Premier Ministre s'est, à diverses reprises, traduite par des éloges du meilleur aloi. En fait, les deux chefs des deux grands partis politiques entretiennent entre eux des rapports d'une courtoisie parfaite."

Le "Herald" de Montréal fait l'éloge du vieux chef et lui souhaite un joyeux voyage en Angleterre. Il a bien gagné ce congé, dit-il. Dans la vie privée sir Charles est courtois, honnête et plein de candeur.

LES CULTIVATEURS MECONTENTS

Les cultivateurs de l'île de Montréal et notamment ceux de St Laurent et du Sault au Récollet sont mécontents de ce que le gouvernement ait nommé pour les représenter dans la commission des chemins à barrière deux personnes n'appartenant pas à leur classe. Les nominations du passé ont été préjudiciables, disent-ils, aux intérêts des cultivateurs, en ce sens que les commissaires ont ignoré ou semblé ignoré leurs besoins. Les cultivateurs qui paient une large part des améliorations pratiquées dans les routes publiques des districts ruraux devraient avoir des représentants dans la commission des chemins à barrière si l'on prétend que cette commission n'est pas un corps politique, mais qu'elle est une institution pratique et intéressée au bien-être des contribuables.

M. CHARLES LANGELIER RETRAITE

L'hon. Charles Langelier s'efface comme candidat aux Iles de la Madeleine. Il sera nommé, dit-on, rédacteur des "Rapports Judiciaires" à la place de M. Languedoc, avec M. J. A. Lane, comme adjoint. Ce dernier est l'associé de M. F. X. Lemieux. Ce n'était vraiement pas la peine pour l'hon. M. Langelier de faire une si grosse colère à propos de cette élection.

ILS SONT PLUS HABILES

Le choix de M. Marcil par le gouvernement provincial comme son candidat aux Iles de la Madeleine, est loin, dit "l'Événement" de rencontrer l'approbation des jeunes libéraux de Québec. Ils sont d'avis qu'on aurait dû prendre un politicien de Québec pour représenter cette division au lieu d'aller chercher des candidats dans la grande métropole. Plusieurs déclarent que le choix de M. Marcil prouve que les jeunes de Montréal sont plus habiles politiciens que ceux de Québec, qu'ils peuvent leur faire la barbe et se faire choisir comme candidat dans n'importe quel comté quand bon leur semblera.

PLUS DE CONFERENCES AGRICOLES

Le "Witness" publie une dépêche de Québec disant que le gouvernement Marchand a résolu d'abolir le système des conférences agricoles, ce qui fait dire à la "Minerve" :

"Sus au progrès agricole, plutôt que de suivre les sentiers battus par le régime conservateur : il ne fallait pas attendre autre chose du gouvernement Marchand et de son prophète Déchêne.'

LOI DRACONIENNE

L'on mande d'Ottawa que M. Cowan, auteur du bill sur le travail étranger, a reçu, hier, à propos de sa mesure, la lettre suivante envoyée à une jeune dame canadienne fréquentant un hôpital d'instruction pour infirmières, des Etats-Unis. Cette lettre écrite par un officier d'immigration, lui ordonne de laisser le pays :

"Vous êtes par la présente notifiée que, par ordre du commissaire général d'immigration des Etats-Unis, l'hon. Herman Stumps, vous êtes regardée comme une étrangère venue aux Etats-Unis pour avoir de l'ouvrage et du travail, et que vous devez de suite retourner dans le pays d'où vous venez. Très respectueusement,

Signé, M. T. STOKES.
Inspecteur d'immigration des Etats-Unis.

L'hôpital a reçu ordre de fournir les dépenses nécessaires pour le voyage.

LE CLUB LAFONTAINE

Ce soi rà huit heures précises, assemblée des membres du club conservateur Lafontaine, à la salle St Charles, rue Island. Tous les conservateurs de la Pointe St Charles sont cordialement invités à s'y rendre.

LE CROW'S NEST PASS

Le gouvernement fédéral a résolu d'accorder une subvention de $11,000 par mille pour la construction du chemin de fer Crow's Nest Pass, dans la Colombie Anglaise. C'est loin d'être un acte d'économie, dit la "Minerve." A preuve, c'est que le Pacifique acceptait l'offre du gouvernement Tupper, avant l'arrivée des libéraux au pouvoir.

" Le gouvernement Tupper s'engageait à donner à la compagnie du Pacifique $5,000 par mille et à lui prêter $20,000 par mille, remboursable en 20 ans, et portant 3½ pour cent d'intérêt annuel. Comme le gouvernement peut faire ses emprunts à 3 pour cent, il gagnait ½ pour cent par an sur les intérêts, ce qui pour la période de 20 ans, réduisait le subside à $3,000 par mille, soit un peu moins que le subside voté à un chemin de fer ordinaire. Un tout simple calcul d'arithmétique le démontrera facilement. C'est-à-dire que la transaction proposée par les libéraux fait perdre au pays $8,000 par mille d'un chemin de plus de 300 milles de longueur."

Le "Mail and Empire" dit que quels que soient les conditions de la construction de ce chemin de fer, celui-ci est désirable et avantageux, car il est important que le trafic de l'Ouest passe par le Canada et non par les Etats-Unis. Il favorise en même temps l'établissement d'une industrie nouvelle, à Toronto, celle de la séparation des métaux.

LE CABINET GREENWAY

Tous les ministres qui font partie du cabinet Greenway viennent de la province d'Ontario. M. Greenway est né à Goderich ; M. Watson, à Galt ; M. Cameron, à Woodstock ; M. MacMillan, à Collingwood, et M. Mickle, à Ste Marie.

LE DENTISTE KENT

—Monsieur George H. Kent, chirurgien dentiste, a ouvert son bureau au No 14 carré Philippe. Ce Monsieur a aussi son bureau à Ste Anne de Bellevue, où il se tiendra tous les samedis. 169—25z

LE DENTISTE BERNIER

—Le dentiste Bernier informe respectueusement sa clientèle, qu'il a transporté ses salons dentaires au No 60 rue St-Denis, à deux portes plus haut que le Jardin Viger. Procédés modernes. 151-jno

UNE NOURRITURE PARFAITE

Est le Malto granum de Dyer pour les enfants ; cette nourriture est inappréciable pour la formation des dents et des os ; en vente chez tous les pharmaciens et épiciers, 25c la boîte.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

NEW-YORK

WHITEHALL. — M. Frank Raymond, capitaine du "Benj. Harrisson", qui faisait le service dans le canal, a été frappé par un train express à 2 heures ce matin, et a expiré deux heures plus tard. M. Raymond était né à St Placide, comté des Deux-Montagnes, Qué.

COHOES. — La dépression continuelle dans le commerce, a forcé trois nouveaux marchands à déposer leur bilan, en faveur de leurs créanciers ; ce sont trois marchands d'épiceries: A. J. et F. A. Abblett, M. L. Ducharme et Eph. Bouchard, de la rue Saratoga.

—M. Calixte Fréjeau était autrefois un Canadien qui occupait une des plus enviables positions de Cohoes. Les mauvaises affaires l'ont troublé, et le malheureux vient d'être interné dans une maison de santé.

—Un nouveau cas de diphtérie et deux cas de fièvre scarlatine, ont été rapportés au bureau de santé, ces jours-ci.

—Le cadavre d'un inconnu a été trouvé dans le canal, à Crescent. Le noyé était en chemise et son identité n'a pu être reconnu.Un chapelet était tout ce qui a été trouvé en sa possession. On croit à un meurtre. Le coroner a été averti et une enquête sera tenue. La police est à faire des recherches.

—Les débitants de boissons enivrantes tenant des buvettes ont, mercredi dernier, reçu ordre du capitaine de police Collin, qu'à l'avenir, ils auront à empêcher toute musique, danse ou chant quelconque dans leurs établissements. Cette mesure est motivée par de nombreuses plaintes de voisins se plaignant que le tapage des buvettes les empêchaient de reposer en paix.

NEW-HAMPSHIRE

MANCHESTER. — Les grévistes à la Hoyt Shoe Shop, ont tous été remplacés, et la manufacture a repris ses opérations comme d'habitude.

—La cour Laval a eu son assemblée régulière mercredi soir. Plusieurs applications ont été faites et à la prochaine réunion, il est probable qu'il y aura un bonnombre de nouvelles admissions.

—La cour Gaguon a initié mardi soir, plusieurs nouveaux membres avec beaucoup de solennité.

Le chef ranger de la cour d'Etat, M. H. T. Ledoux, avocat de Nashua, ainsi que M. F. V. Manseau, chef ranger de cette cour, et M. A. G. Routhier, chef ranger de la cour Laval, présidait à la cérémonie d'initiation qui a été faite aux doux accords de la musique exécutée par M. J. T. Manseau.

Le quatuor Haydn, composé de MM. Alf. J. Désilets, Alf. Simonneau, J. R. Prince, S. Provost, a exécuté avec beaucoup de talent, "La moisson des roses", "Invocation de la nuit", deux superbes morceaux de musique qui ont été fort appréciés.

Eurent lieu ensuite de bons discours par M. l'avocat Ledoux, MM. A. G. Routhier, F. Manseau, B. R. Desrosiers, C. LeBrun.

Cette assemblée s'est terminée comme elle avait été commencée au milieu de l'enthousiasme de tous les Forestiers qui ont pris part à cette belle démonstration.

MANCHESTER — Le Dr T. A. Brisson, agent général de la société de colonisation de Montréal était à Manchester, mardi soir, l'hôte de son ancien compagnon d'université, le Dr Guérin. La dépression commerciale que nous avons subie et que nous subissons encore a affecté un grand nombre de nos compatriotes fixés aux Etats-Unis, et plusieurs se sont adressés aux sociétés de colonisation canadiennes. C'est pour fonder des branches succursales de cette organisation que le Dr Brisson est en voyage dans la Nouvelle-Angleterre. A ceux qui veulent aller s'établir au Canada, le gouvernement canadien paie les frais de voyage et donne un lopin de terre de cent acres. Le gouvernement s'engage de plus à payer $5 à $10 pour chaque acre de terrain mis en état de culture.

M. le Dr Brisson, est accompagné de M. L. E. Carufel, secrétaire de la société de colonisation de Montréal. Il est probable qu'il y aura avant longtemps une succursale de la société de colonisation de formée ici. Les délégués actuels de la société ne prennent aucune mesure pour le rapatriement. Ils ne font qu'examiner la situation.

ROCHESTER — La fête de la Pentecôte a été célébrée avec beaucoup de solennité dimanche dernier. L'église était magnifiquement décorée. M. l'abbé Laplante s'est surpassé dans un sermon sur la fête du jour.

La messe en musique a révélé le talent de M. l'organiste, le Dr Duval, à qui nous devons nos félicitations.

—La fanfare "Rochester Cadet" se propose de célébrer avec beaucoup d'éclats, le 4 juillet prochain, par un grand pique-nique où il y aura des amusements des plus variés. Plusieurs invitations ont été lancées à différents corps de musique pour la circonstance, Le soir il y aura un grand bal donné par les organisateurs, MM. Pierre Gagné, Ths Landry, Jos. Blouin, P. Maxfield, Hormisdas Bilodeau, Alfred Corriveau.

—Un pénible accident est arrivé à M. Charles Trash, manufacturier de boîtes. Lorsqu'il se promenait en voiture, dimanche dernier, son cheval prit le mors aux dents, M. Trash fut précipité à terre et se fractura une jambe en trois endroits différents.

RHODE ISLAND

WOONSOCKET — La cause de M. G. Daignault vs la cité de Woonsocket, s'est continuée mercredi.

M. Daignault était le témoin entendu dans l'avant-midi et l'ingénieur Sweet lui succéda. Celui-ci affirma que les lopins de terre dont la ville a fait sa propriété étaient, comme M. Daignault l'affirmait lui-même, un meilleur lot à bâtir que ceux de Social. Le témoignage de l'ingénieur Arthur R. Sweet était pleinement en faveur du plaignant.

M. G. Daignault nia le rapport disant que la prairie en question ne valait pas plus de $50 de l'acre.

La cause a été ajournée.

—Le conseiller William C. Murry, commissaire du département des égouts, a présenté au conseil municipal la proposition de continuer les travaux d'excavation et de posage des tuyaux sur les rues Railroad, Arnold jusqu'à la Blackstone et de là jusqu'à la North Main à la rue Winter, puis de la rue Winter aux rues Prospect et Summer. M. Murry prétend que les dépenses seront moins élevées que si les travaux étaient remis à deux années plus tard.

—Le caporal Henry E. Phinney, de la compagnie D du second régiment du Rhode Island, a été blessé par une balle, au tir de mardi après-midi, vers les 5 heures. Une balle perdue est venue le frapper à la tête au moment où il était caché dans une hutte qui se trouvait en face de la cible. Il s'était placé là attendant la fin du tir et tenant compte des points, quant, tout à coup, on vit monter le pavillon rouge. On courut à ce signal et l'on trouva le caporal Phinney baignant dans son sang.

Le blessé fut immédiatement conduit chez le docteur Paine qui pansa la plaie.

Le caporal se porte mieux aujourd'hui.

—James Keegan, tisserand, demeurant avec sa mère au No 224 de la rue River, a été arrêté l'autre soir à onze heures, à sa demeure, par les agents de police McGee et Brady.

On a trouvé dans l'un de ses gousets une pipe en écume de mer appartenant à Joseph Lafontaine, cordonnier, 304 rue River.

Cette pipe a été volée lundi entre trois et quatre heures de l'après-midi dans la boutique de M. Lafontaine, en l'absence de celui-ci. Keegan était sous l'influence de la boisson quand il a commis le vol.

Il a comparu devant le juge Lee et s'est avoué coupable ; mais il a prétendu pour s'excuser qu'il s'était d'abord emparé de la pipe pour jouer un tour à Lafontaine, et qu'il avait ensuite eu bonte de la reporter à son propriétaire.

Le chef de police a dit au juge que ce n'était pas la première fois que ce jeune homme comparaissait en cour.

Keegan est condamné à $10 d'amende et les frais.

—Dans la paroisse Ste-Anne il y a 1063 familles, selon le dernier recensement fait par M. le curé Nap. Leclerc. Il n'y a pas eu d'augmentation notable depuis un an. La population a augmenté de près de deux mille depuis la fondation de la paroisse.

HARRISVILLE — Le Rév. Conboy, curé du village de Harrisville, a annoncé que samedi en huit il y aurait un "lawn party" au profit de la paroisse.

—Samedi, le 12 courant, G. L. Fongeallaz, l'Italien qui a tiré sur sa belle-mère, avec un pistolet, dimanche après-midi, sera appelé en cour de circuit.

Madame Jules Manteau, sa belle-mère, demandait au shérif Inman, mercredi, de ne pas être trop sévère pour son gendre, en considération des jeunes enfants de celui-ci.

CHIPACHET — M. W. W. Hawkin, vieux marchand, très connu et estimé de nos Canadiens de Chipachet et des environs, est mort subitement samedi soir, après deux heures de maladie. Il était à son magasin en parfaite santé, quand il se plaignit tout à coup d'une indisposition qui se termina par la mort deux heures après. M. Hawkins était marchand de la localité depuis nombre d'années.

MASSACHUSETTS

LOWELL — Le club Laurier a complété son organisation pour célébrer dignement notre fête nationale, le 24 du courant.

Le comité a choisi les terrains de l'exposition qui sont des plus convenables pour scène des amusements.

Un magnifique programme a été préparé pour la circonstance.

A 10 heures du matin, il y aura une partie de base ball entre les Hommes d'Affaires Canadiens de Lawrence et Haverhill et les Hommes d'Affaires Canadiens de Lowell.

Les prix seront deux boîtes de cigares "Old Hundred" présentées par M. W. H. I. Hayes, représentant de Lowell à la législature d'Etat.

La fanfare Allen sera présente.

Dans l'après-midi, commençant à 2 hs, il y aura quatre grandes courses de chevaux.

I. Classe des 2.50 pour une bourse de $100 — 1er prix, $50 ; 2e, $35 ; 3e, $15.

II. Classe des 2.40 pour une bourse de $200 — 1er prix, $100 ; 2e, $60 ; 3e, $40.

III. Classe des 2.30 pour une bourse de $300 — 1er prix, $150 ; 2e, $100 ; 3e, $50.

IV. Course ouverte à tous les membres du club Laurier. Bourse de $50 — 1er prix, $25 ; 2e, $15 ; 3e, $10.

V. Course à cheval. Bourse de $15 — 1er prix, $10 ; 2e, $5.

Starter, Hon. Charles D. Palmer, ex-maire de Lowell. Juges : Major E. J. Noyes, MM. Geo. E. Putnam, Geo. E. Evans, Thomas McLaughlin, Frank Harris et Aimé Gauthier.

Puis viendront d'autres sports :

I. Course des Hommes Gras, pas moins de 200 livres — Prix : 1er, une pipe en écume de mer ; 2e, 50 cigares "Dowd's Honest Ten" ; 3e, porte-cigare.

II. Course au lacet et à la farine pour enfants — 1er prix et autres, monnaie mêlée à la farine.

III. Souque à la corde (tug of war) entre les Canadiens de Nashua et ceux de Lowell. Prix, une boîte de cigares présentée par M. Charles H. Chagnon, propriétaire du St-Lawrence Hôtel.

Le comité d'organisation est composé de MM. Camille Roussin, président ; Jos. Monette, secrétaire ; John T. Vincent, trésorier ; J. S. Lapierre, J. W. Paradis et Aimé Gauthier.

Le prix d'entrée sur les terrains est seulement que 25 cts pour les grandes personnes et 10 cts pour les enfants.

—Les membres de l'Association Catholique, ont tenu, l'autre soir, leur assemblée semi-annuelle, sous la présidence de M. Joseph E. Lambert.

Après les affaires de routine, on procéda à l'élection des officiers pour le prochain semestre.

Ont été élus : Président, T. J. Goyette ; vice-président, Joseph Delorme ; trésorier, Elzéar H. Choquette, réélu ; assistant-trésorier, Nap. Lozeau ; secrétaire-archiviste, Henri Dalgle, réélu ; asistant secrétaire-archiviste, Joseph Currier ; secrétaire correspondant, Wilbrum Lajoie ; bibliothécaire, André Bélanger ; directeurs, Henri Barry, réélu, Gilbert Giroux et Denis Descheneaux ; commissaire- ordonnateur, Prosper Cosette, réélu ; sentinelle, Wilfrid Barrette, réélu ; médecin, Dr Pierre Brunelle.

Après l'assemblée, M. F. J. B. Emo, le rival de M. Goyette pour la présidence, transporta le nouveau président en brouette jusque chez M. Moise Fontaine 10 rue Decatur,où des rafraichissements furent servis par MM. Goyette et Lozeau à tous les membres — une quarantaine — qui avaient servi d'escorte à cette promenade originale.

NEW-BEDFORD. — La salle Dawson, dans le nouvel édifice de ce nom, au coin des rues Purchase et Linden, sera étrennée par les Canadiens selon toute probabilité. Il y a quelques jours nous annoncions que le "Club Parisien" était à préparer une soirée d'amusements ; nous pouvons dire maintenant que l'organisation est complète et que la soirée aura lieu mardi le 22 juin courant. Le bal aura lieu dans la grande salle Dawson et le banquet sera donné dans le restaurant Roonep, au premier étage du même édifice.

Le Club Parisien a acquis une grande réputation par les années dernières dans les soirées qu'il a données et ne prétend pas faillir à la tâche cette année. On n'épargnera aucun sacrifice pour faire de cette soirée un événement pour notre société candaienne.

Le nombre des billets sera limité et ceux qui aimeraient à prendre part à cette soirée feront bien de s'adresser au plus tôt aux membres.

ment pour notre société canadienne.

du village Flint ont souvent organisé des soirées célèbres par leur succès.—Mardi soir, c'était le tour des Canadiennes et elles doivent se féliciter des résultats obtenus.

La soirée était ce qu'on est convenu d'appeler une soirée parisienne et toute notre brillante jeunesse y a pris part. La salle était encombrée. Les organisatrices de cette soirée étaient les demoiselles auxiliatrices de la Garde d'Honneur. Elles ont été puissamment secondées par la Garde qui était présente à la soirée au complet.

Il y avait aussi des délégations de la Garde Napoléon Ier et du Cercle Montcalm.

Le programme que nous publions ci-dessous a été exécuté avec beaucoup de succès :

Ouverture par l'orchestre. — Solo de soprano, par Mlle McCuen ; duo de piano, par Mlle Deschamps ; solo de violon, par Mlle Régina Cadieux, accompagnée par Mlle Léonie Desrochers ; trio, par Mlles Bousquet, de Taunton ; M. Bousquet, cornet ; A. Bousquet,violon ; D. Bousquet, piano. Elles ont été rappelées ; solo de soprano, par Mlle Lyons.

Les exercices militaires par les amazones, sous le commandement de M. L J. Proulx, ont soulevé un tonnerre d'applaudissements. Les amazones étaient Mlles C. Allard, E. Allard, Annie Maynard, Angélina Archambault, Julia Duquemin, Claudia Duquemin, Florida Jusseaume, Léontine Boucher, Albina Jusseaume, Clara St Martin, Amanda Bédard, Eugénie Dupont, Mary Rioux, Alice Dupont, Rose Beauchemin, Lydia Rhéaume, Marie St Laurent, Lucette Thibault.

Valse, morceau d'orchestre par Mlles Ross, du Wisconsin, Marie-Louise Ross, violon ; Laura Ross, guitare ; Rose-Anna Ross, mandoline, et Mlle Berthe Landry, violon. — Déclamation, Jack in the Well, Mlle Flora Côté ; duo de piano, Mlles D. Dufresne et A. Benoit ; danse au Ruban, par les demoiselles auxiliaires de la Garde d'Honneur, sous la direction de M.Frédéric G. Lavallée ; musique, Schottische, So Neat and Weat, accompagnement par Mlle Léonie Desrochers ; Mlles Ida Archambault, Jeanne Vaudreuil, Diana Lamothe, Bertha Landry, Rose Dansereau, Eva Dansereau, Ida Rhéaume, A. Trudeau.

On a ensuite distribué des numéros aux femmes et aux hommes et pendant que l'orchestre exécutait un morceau de son répertoire, chacun a cherché sa compagne que le hasard lui destinait pour le goûter.

La grande marche a eu lieu sous la direction de M. F. G. Lavallée et de Mlle M. D. Dufresne.

On a fait honneur à l'excellent goûter servi par les demoiselles et le concert s'est continué comme suit :

Duo de chant par Mlles Lyons ; "Anniversary March", par Mlles Ross et Berthe Landry ; récitation par Mlle Flora Côté ; trio, par Mlles Bousquet, de Taunton ; grand morceau par l'orchestre pour la finale.

Le comité exécutif pour la soirée était formé comme suit : Marie-Louise Hébert, présidente ; Léonie Desrochers, vice-présidente ; Anna Benoit, sec.-arch. et corr. ; Delvina Dufresne, trésorière ; Cécilia Boucher, Clorinda Larivée, Alexina Benoit,Edouardina Benoit, Joséphine Morin, M. Magnan.

—On recommence à parler d'une suspension de travaux dans les fabriques, mais il est probable que rien ne sera fait avant longtemps, excepté dans quelques fabriques qui se trouvent dans une impasse.

H. A. Brayton, trésorier de la Sagamore, a annoncé que à moins que les affaires ne s'améliorent la fabrique Sagamore No 2, celle située sur la rue North Main, serait fermée et ouverte alternativement toutes les deux semaines

La Sagamore passe pourtant pour l'une de nos plus fortes compagnies.

WORCESTER.—Un garçonnet de quatre ans, fils de M. William Lafleur, demeurant 34, rue Thorne, a été victime d'une étrange accident, samedi après-midi.

Le petit s'amusait avec d'autres enfants à courir dans un terrain vague, aux "Highlands". Soudain, les pieds lui sont enfoncés dans un amas de branches d'arbres et de broussailles et il s'est mis à crier de toutes ses forces.

Mme Lafleur et sa soeur étaient à quelques pas et sont accourues au secours du petit. Mme Lafleur a porté la main au pied gauche de son enfant et des lambeaux de chair rôtie s'en sont détachés : la jambe était affreusement brûlée jusqu'au genou. L'autre jambe était aussi blessée, mais pas aussi grièvement.

Voici l'explication de l'accident : le garçonnet, en courant, avait sauté dans un feu de broussailles, qui couvait sous une couche d'engrais, et dont il ne s'échappait point de fumée ni de flamme.

NORTH BROOKFIELD.—Au cours d'une récente promenande à Lewiston, Maine, M. Evariste Marchand a retrouvé cinq de ses soeurs qu'il n'avait jamais connues. Orphelin de père et mère, M. Marchand,qui est maintenant âgé de dix-huit ans, avait été adopté à l'âge de trois ans, par une dame Hamel,qui périt dans un incendie au Canada. Le jeune homme a aussi appris qu'il a une autre soeur à Livermore, Maine, et deux frères, à Lowell et à Lawrenec.

—Joseph Lamontagne, jeune homme de vingt-et-un ans, est décédé, vendredi dernier, d'une inflammation d'intestins. On attribue la cause de sa maladie à l'usage des cigarettes. Il en fumait une vingtaine par jour depuis des années.

ADAMS. — Les jeunes filles de Adams joueront, le 22 juin courant, dans la vieille église, le "Revers de la médaille".

CHICOPEE FALLS. — Une kermesse au profit de l'église St Joachim et organisée par le sdames de la paroisse, aura lieu les 15 et 17 juin.

CHICOPEE. — L'électorat a repoussé, par une majorité de 148 voix, la charte proposée pour la ville de Chicopée. Il y a 2,467 électeurs et 820 seulement ont voté, ce qui prouve le peu d'intérêt qu'on portait à la charte, sans compter qu'un bon nombre de citoyens n'en savaient rien du tout.

INDIAN ORCHARD. — La société St Jean-Baptiste, d'Indian Orchard, a observé le 25 e anniversaire de sa fondation, lundi, le 31 mai, par une soirée à la salle Wight.

MARLBORO. — Notre curé, le Rév. J. C. Caisse, est tombé malade à Washington, D. C. Il a fait demander le docteur C. Côté pour aller le soigner. Le révérend monsieur est arrivé à Marlboro lundi soir. Son état inspire de graves craintes.

SPENCER. — D'après un récent recensement, il y a à Spencer, 1,724 enfants en âge de fréquenter les écoles, c'est-à-dire âgés de cinq à quinze ans. C'est 98 de plus que l'année dernière. Les écoles paroissiales canadiennes sont fréquentées par 505 enfants.

—John Martin, âgé de vingt ans, a été arrêté sous l'accusation de vol de 24 paires de chaussures à la manufacture Bacon et Sibley. Le lendemain matin, on en a retrouvé dix-neuf paires, à la porte de la manufacture, avec un billet disant que Martin était innocent.

—La représentation des "Deux orphelines" donnée par les enfants de Marie, au profit de l'église Ste Marie, aura lieu, ce soir, vendredi. Voici les noms des personnes qui prendront part à cette agréable soirée : P. Kasky, S. Kasky, E. Dufault, A. O'Coin, N. Thibeault, E. Audette, T. Dufault, S. Berthiaume, J. B. O'Coin, P. Larivière, Mlles C. Amelotte, R. Berthiaume, R. Morin, A. Kasky, Clarinda Amelotte, Phil. Kasky, Marie Jolicoeur, P. Kasky. Directrice dramatique, Mlle Rosalie Berthiaume.

—Le comité choisi par les paroissiens de l'église Ste Marie pour voir aux moyens à employer pour payer la dette de $15,000 et continuer les travaux de construction de notre église, s'est réuni au presbytère du Rév. A. A. Lamy et a élu les officiers suivants : Président, J. B. Gendreau ; secrétaire, docteur M. Fontaine ; trésorier, Frank Collette. L'église commencée dans des temps plus prospères n'a jamais pu être finie faute de ressources pécuniaires suffisantes. A l'avenir, ce comité percevra tous les deniers et paiera toutes les dépenses de l'église. Le comité a décidé que tout paroissien ayant atteint l'âge de 14 ans sera cotisé pour une place de banc de 67 cts par mois ; de cette manière, il espère pouvoir payer la dette dans deux ans.

—Le Club de naturalisation est à préparer une représentation de "Martyre" pour le 2 juillet. La soirée aura lieu à la salle de ville.

WEBSTER. — Les deux représentations de "Dix nuits dans une buvette" données par les amateurs du Club Gagnon au profit de l'église du Sacré-Coeur ont rapporté la jolie somme de $214.98.

CONNECTICUT

PUTNAM. — L'interrogatoire préliminaire dans la cause de Joseph Gaumond, accusé de tentative de meurtre, s'est continué samedi. Le prévenu s'est reconnu coupable. Dauphinais, la victime, a pu comparaître en cour et a déclaré que Gaumond, étant ivre, l'a attaqué sans avertissement et l'a blessé de six coups de couteau au cou et au corps ; de plus, Gaumond a dit qu'il le tuerait un jour ou l'autre.

La déposition de Dauphinais a été appuyée par d'autres témoins. Gaumond a été renvoyé devant les assises de septembre, et, à défaut de $1,000 de caution, a été écroué à la prison de Brooklyn.

JEWITT CITY. — Une petite fille de trois ans, enfant de M. David Côté, de cette ville, est tombée dans une fosse d'aisance, l'autre jour, et s'est noyée. Ses appels au secours ont été entendus, mais la petite avait cessé de vivre lorsqu'on l'a retirée.

VERMONT

WHITE RIVER JUNCTION. — Dans la soirée de jeudi, H. M. Dufur, agent d'assurances et athlète bien connu de Montpelier,a été grièvement blessé, pendant qu'il se trouvait dans un wagon d'un train qui était en voie de garage, près de la demeure du docteur S. J. Allen. Ce dernier s'exerçait au tir à la cible. Les employés du train affirment que, à la suite d'un coup inquiétant, ils lui ont demandé énergiquement de ne pas tirer du côté où était le train. Sur quoi, Allen se serait emporté et aurait visé le convoi de propos délibéré. La balle a traversé une fenêtre d'un wagon, a atteint Dufur à la joue droite, lui fracturant la mâchoire inférieure et lui fendant la langue et la lèvre inférieure, puis a failli atteindre une autre personne. L'état du blessé est très critique. Allen nie avoir visé le wagon et prétend que la chose est arrivée par accident. Toutefois, il a été écroué jusqu'à plus ample informé.

NOUVELLE LIGNE TELEGRAPHIQUE

Dépêche spéciale

St Alexis, Saguenay, Qué., 11 — On a commencé les travaux d'installation de la ligne télégraphique qui doit réunir St Jean à St Alexis. Cette ligne est conduite par M. Ernest Lavoie, de St Alexis. Elle sera, pense-t-on, terminée vers la fin de ce mois et sera d'une grande utilité.

ETUDIANTS - BOUVIERS

Boston, Mass, 10 — Dix-sept étudiants de Harvard viennent de s'engager comme bouviers à bord du steamer de bestiaux "Lancastrian," de la ligne Leyland. Ces hardis étudiants veulent se rendre à Londres, pour voir les fêtes de la reine.

Ils couchent tous ensemble sur le foin destiné aux animaux et ils espèrent arriver à Londres sans encombre. Ils reviendront ici en août.

..JOHN MURPHY & CIE..

Souvenirs POUR LE JUBILE

UN VERITABLE TRAVAIL ARTISTIQUE A UN PRIX NOMINAL

Magnifique Buste de la Reine, un fac simile en miniature du célèbre travail de Bell, maintenant la propriété personnelle de Sa Majesté. Prix 39c seulement.
Cette magnifique gravure sur acier représentant le couronnement et le salon de 1837. Prix, la paire, $3.75 et $6.75 ; on peut les acheter séparément.
Photographie en relief de Sa Majesté et du Prince de Galles, dans un cadre en cuivre, artistique. Prix 75c.
Grande esquisse de Sa Majesté, avec fac simile de son autographe. Prix $1.75.
Magnifique photographie de Sa Majesté, de 5c à $1.45. Grandeur cabinet 5c.
5,000 boutons, insignes et épinglettes pour le Jubilé, à votre choix, à 3½c chacun.
Mouchoirs de Jubilé, Bunting de Jubilé, depuis 10c la verge.
Pavillons pour le Jubilé, depuis 10c la douzaine.
Lanternes pour le Jubilé, depuis 10c, 15c et 25c.

Festons pour le Jubilé. Musique pour le Jubilé

GANTS Dans toutes les nouvelles formes et couleurs pour l'été, à des prix populaires.
Gants de kid de dames, pour l'été, à 75c, $1.00, $1.25, $1.40 et $1.50 la paire.
Gants Fabric pour dames, à 15c, 25c, 35c, 40c, 50c à $1.50 la paire.
Gants de kid pour hommes, 75c, $1.00, $1.25, $1.35, $1.50 à $2.25 la paire.
Nous réparons nos gants gratuitement.

PARAPLUIES à des prix populaires. Parapluies au premier rang pour dames, à $1.25, $1.50, $1.75, $2.00 et $2.50.
Parapluies au premier rang pour messieurs, à $1.25, $1.50, $1.75, $2.00 et $2.50.
Parasols dans toutes les formes les plus nouvelles, au prix du gros.

MERCERIES pour hommes.

EMPLOI DEMANDE

PEINTRE-TAPISSIER — Un bon peintre tapissier, demande papier à poser à 10 cents la pièce, ou tout autre ouvrage en peinture à prix bien bas. Ouvrage de première classe garanti. Ecrire à H. P. S., "La Presse." 185—3

SITUATION DEMANDEE—Valet de chambre ou walter, désire une place dans famille privée. Hauteur, 5 pieds 10 pouces. Bonnes références. J. L., 36 rue Emile. 185—2

SITUATION DEMANDEE — Un ex-épicier désirerait avoir une position comme commis dans une épicerie licenciée, une clientèle de $100 au comptant par semaine garantie. Conditions faciles. S'adresser par lettre à B. V. "La Presse." 184—6

UN MONSIEUR de 35 ans, étant seul et pouvant fournir de bons certificats, demande place soit dans une communauté religieuse ou dans une famille privée, comme jardinier ou pour prendre soin d'un cheval et pouvant conduire une voiture, pourra se rendre généralement utile. Ecrire à M. A., "La Presse." 185—2

UN JARDINIER - FLEURISTE, parlant français et anglais, demande une situation ou de l'ouvrage quelconque. 49 ruelle Leroux, Be étage. 185—1

UN JEUNE HOMME marié, ayant de bonnes recommandations, demande une place comme gardien de nuit ou pour conduire un ascenseur. S'adresser 75 rue Barré. 185—2

UNE JEUNE FILLE expérimentée, demande une place comme caissière ou copiste. S'adresser No 739 rue de Montigny. 185—2

UNE JEUNE DAME désirerait se placer comme garde-malade, dame de compagnie ou ménagère. S'adresser 478 rue St Charles-Borromée ou 687 rue Berri. 185—1

SITUATIONS VACANTES

ON A BESOIN de filles pour coudre dans les empeignes. Ouvrage de 1re classe. S'adresser au No 396 St-Paul. 184—2

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire et finir des pantalons à la machine ; emploi permanent. Se présenter au No 121 rue St-Dominique. 184—3

ON DEMANDE une servante générale dans une petite famille, références requises. Se présenter au No 4078 rue Tupper, West Mount. 184—3

ON DEMANDE une servante au No 556 St André. 184—3

ON DEMANDE cinq ou six personnes compétentes pour tisser des lainages de fantaisie au métier — métiers Crompton. — S'adresser à Richelieu Woolen Mills, Chambly, Qué. 182—4

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, pas de lavage. Références exigées, au No 262 rue Sherbrooke. 183—3

ON DEMANDE une servante dans une petite famille, au No 210 Sanguinet. 183—3

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage ni repassage, au No 408 rue St Antoine. 183—3

ON DEMANDE—Un couple sans enfants : homme cocher et jardinier ; femme servante générale sachant faire la cuisine. Références. S'adresser Butte aux Vents, Varennes. 183—6

ON DEMANDE des agents pour un Ordre Fraternel, payant bénéfices de maladie et dotation de sept ans. Succès gigantesque ; très fortes commissions. La Légion Fraternelle, Standard Building, 157 rue St Jacques, Montréal. 183—4

ON DEMANDE deux bons tailleurs de cuir de première classe, au No 443 rue Jacques-Cartier. 185—1

ON DEMANDE une jeune fille comme sténographe dans un bureau. Donnez références. Dites capacité et salaire demandé. Sténographe dans les deux langues sera préféré. Ecrire à M. B., "La Presse." 185—2

ON DEMANDE une servante de 14 à 16 ans, pour avoir soin d'un bébé. S'adresser 22 rue Ste Julie. 185—1

ON DEMANDE des modistes de première classe, dans les corsages, au No 770 rue St Denis. 185—1

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, pour la campagne. Adressez de 9 heures à midi, 88 rue St Marc. 185—1

ON DEMANDE une servante générale au No 143 rue Rachel. 185—3

ON DEMANDE immédiatement un forgeron garçon, trois ans d'expérience. S'adresser à Alphonse Gougeon, Blue Bonnet. 185-2

ON DEMANDE une bonne modistes pour la campagne. S'adresser 1604 rue Ontario. 185—1

ON DEMANDE un bon barbier au No 331 rue St Laurent, place permanente. 185-1

ON DEMANDE une servante générale, au No 549 rue Lagauchetière, pas de lavage, famille de trois personnes. 185—1

ON DEMANDE un barbier au No 1202 rue Ontario, place permanente. 185—1

ON DEMANDE une fille à l'hôtel Ed. Fortin, coin des rues St Jacques et St Gabriel. 185—1

ON DEMANDE un barbier pour samedi, au No 223c rue Craig. 185—1

ON DEMANDE un barbier, s'adresser au No 104 rue Windsor. 185—1

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 319 rue Des Seigneurs. 185—2

ON DEMANDE une servante au No 478 St Denis. 185—2

ON DEMANDE une servante générale au No 1, coin des rues Amherst et Rachel. 185—2

ON DEMANDE un second cuisinier, au No 617 Craig. 185—1

ON DEMANDE une servante assez âgée, ayant de bonnes références, pour prendre soin d'un enfant surtout. S'adresser 283 St Paul. 185—2

ON DEMANDE une jeune fille pour prendre soin d'un enfant de 18 mois. S'adresser 305 avenue des Pins, coin de l'avenue du Parc. 185—1

ON DEMANDE des filles de salle parlant anglais et français, 27 et 29 rue St Gabriel, Hôtel du Louvre. 185—1

ON DEMANDE un apprenti barbier d'un an ou deux d'expérience, au No 49 rue Bonsecours. 185—1

ON DEMANDE un bon barbier au No 85 rue Craig, place permanente. 185—1

ON DEMANDE un jeune homme pour la cour. M. Labranche, 371 Cadieux. 185-1

ON DEMANDE un jeune homme sachant la sténographie et claviographie dans les deux langues. S'adresser à chambre 214 N. Y. Life Buildg, entre 9 et 10 heures du matin. 185—1

ON DEMANDE un garçon fort pour conduire une presse à imprimer, un ayant quelques années d'expérience préféré. Callahan & Co., 741 rue Craig. 185—1

ON DEMANDE—Garçon de 16 ans avec 20 piastres apprendra à manufacturer des articles payants. Salaire $5.00 par semaine, meilleurs gages en ayant cheval et voiture. Ecrire à L.M.X., LA PRESSE. 185—1

ON DEMANDE une fille compétente pour coudre à la machine ; il faut qu'elle sache parler les deux langues. Se présenter immédiatement au No 164 rue St Laurent. 185—1

ON DEMANDE une fille active et propre pour avoir soin d'un jeune bébé et se rendre utile ; bon chez soi. Se présenter au No 141 rue St Antoine. 185—1

ON DEMANDE, pour demain, un bon barbier ; bons gages. S'adresser de suite à S. Bloomfield, 90 rue St Laurent. 185—1

ON DEMANDE un commis ayant de l'expérience dans le commerce d'épiceries et de viandes, devra parler anglais et français et se rendre généralement utile. Références exigées. S'adresser à T. Dudevoir, 554, 556, 558 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 185—1

ON DEMANDE une famille de deux ou trois personnes parlant anglais et français, pour prendre soin de la maison d'un médecin. Ecrire à "L. M. Y," LA PRESSE. 185—2

ON DEMANDE une fille comme commis dans un restaurant. S'adresser au No 1176 Notre-Dame, Montréal. 185—3

ON DEMANDE une fille pour vernir les chaussures et une fille pour tacker les talons, 424 Visitation. 185—2

ON DEMANDE une bonne cuisinière. Bons gages, 99 avenue de l'Hôtel de Ville. 183—5

ON DEMANDE des agents pour vendre la médaille dorée pour jubilé au Canada, contenant un portrait très bien fini de Sa Majesté et la devise de notre nation durant son règne. Rien ne l'égale. Elle vaut de l'or. Envoyez 15 cents pour avoir un échantillon. Agents demandés partout. Prix spéciaux pour écoles, sociétés, loges, etc. Petits garçons et petites filles, c'est maintenant le temps de vous gagner un peu d'argent. The Bailey Donaldson Co., 1 rue St Pierre, Montréal. 183—4

ON DEMANDE un bon forgeron pour les voitures, au No 225 rue William. 155—63

ON DEMANDE une servante recommandée, pas d'enfants, pas de lavages. No 6 rue Cherrier. 184—2

ON DEMANDE une fille pour aider à la cuisine, au No 552 rue Craig. 184—2

MAISONS A LOUER

A LOUER—Magasin, coin avenue des Pins et St Dominique. J. Barnabé, 1618 Notre-Dame. 183—6

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. 584 rue Amherst, un soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser à 586 Amherst. 133—n

A LOUER—1014 Amherst, 5 chambres, w.c., haut ou bas, seulement $6. 1208 St Denis, 5 chambres, écurie avec gaz et eau chaude, remise à voitures, $12. 105 Dubord, 7 chambres, w.c., gaz, eau chaude, $14. S'adresser 693 rue St Denis ou 520½ rue Craig. 139—n

MAISON A LOUER — Voisine de la chapelle catholique. Adresser. Alex Roy, photographe, Pointe au Pic, comté de Charlevoix. 185—1

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Magnifique grande chambre, un double salon, avec gaz, eau chaude, Téléphone Bell, 6014, 99 avenue de l'Hôtel de Ville. 180—7

A LOUER — Deux belles grandes chambres de devant, bien meublées, lumière Auer, b., w.c., avec ou sans pension; le tout de première classe. Prix modéré, 90 St Hubert. 184—3

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer avec pension ou non. Prix modéré, 1517 Ste-Catherine. 184—3

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera chambres doubles et simples très bien meublées, pour des messieurs, au No 106 St Laurent. 185—2

CHAMBRE ET PENSION—Chambre sur le devant, à l'étage du bain, pour un couple marié ou pour deux messieurs, No 9 Ste Elisabeth. 185—2

CHAMBRES A LOUER — Chambres doubles meublées de première classe, pour messieurs, avec pension. S'adresser No 217 St Hubert. 185—2

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER, au No 319 St Urbain, avec ou sans les repas. Anglais et français, parlés; bain et w.c. 179—8

CHAMBRES ET PENSION — Deux piastres et demie par semaine. Aussi, grande chambre en avant, avec usage du piano. Pension de table, $1.50 par semaine, 1428 Notre-Dame. 185—2

CHAMBRES A LOUER — Chambres meublées ou non meublées, au No 1085 rue de Montigny. 185—2

ON TROUVERA de bonnes chambres réparées à neuf ; aussi une pension. Prix modéré, scenes par un nouveau locataire, au No 1816 Ste Catherine. 185—3

ON TROUVERA de grandes chambres avec pension, pour deux piastres et demie par semaine, usage du salon, avec balcon, 345 avenue Duluth. 185—2

A VENDRE

A VENDRE—Restaurant faisant de bonnes affaires. Licence payé. Situé près de la gare du chemin de fer. S'adresser par lettre à L.M.F. bureau de LA PRESSE. 183—3

A VENDRE

A VENDRE — Piano droit de première classe, aussi bon qu'un neuf, $85 comptant, 131 rue Lafontaine, partant de la rue Frontenac, partie Est. 185—2

A VENDRE—Magnifique piano de concert, presque neuf, a coûté $700, de fabrique américaine. On le vendra $100 comptant, 448 avenue de l'Hôtel de Ville. 185—2

A VENDRE—Petit hôtel, près la gare du Grand Tronc, Montréal ; un autre à proximité de grands travaux, 25 milles de Montréal. Vendrait bon marché, cause de départ. Bureau Continental, 556 rue Craig. 185—1

A VENDRE — Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quéconque de la ville. J. C. Maodiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE — Un piano droit et tabouret, en parfait ordre, son puissant et doux, absolument comme un neuf, jolie caisse, chance rare, $58 comptant. 239 rue Cadieux. 184-2

A VENDRE — Piano droit Newfeld, $195, $6 comptant et $6 par mois. En parfait ordre, beau son, bonne action et belle caisse. C. W. Lindsay, 2366 rue Ste Catherine. 184—2

A VENDRE — Un orgue Estey, $33, $3 comptant et $3 par mois, 6 octaves, un bon marché. C. W. Lindsay, 2366 rue Ste Catherine. 184—2

A VENDRE — Piano carré Chickering, $175. Conditions pour convenir aux acheteurs. Beau son, 4 coins ronds, riche caisse en bois de rose. C. W. Lindsay, 2366 rue Ste Catherine. 184—2

A VENDRE — 400 cordes de madrier en épinette, de 4 à 6 pieds de longueur. S'adresser au quai Molson, avenue Papineau. 183-4

A VENDRE — Meubles de salon, salle à dîner, chambre, cuisine, y compris poêle, prélarts, tapis et rideaux, $1 par semaine, chez Prince, 33a St Laurent. 183—6

A VENDRE — Un étal de boucher avec bonne clientèle ; le propriétaire se retirant des affaires. S'adresser 380 Notre-Dame, Hochelaga. 183—4

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Soir, 429 rue St Laurent. 181—25

AVANTAGES exceptionnels offerts aux hôteliers dans le but d'une vente immédiate. Un splendide hôtel situé dans une localité des mieux connues et fréquentées de l'île de Montréal. Accès facile par chars à vapeur, à l'électricité, etc. Licence garantie. Pour informations, s'adresser à Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 180—6

A VENDRE—Un stock frais d'épiceries, s'adresser par lettre à K. A. R. "La Presse." 182—6

A VENDRE — Un superbe hôtel érigé dans le village très prospère de Sturgeon Fall's, à proximité de la gare du Pacifique Canadien et très achalandé; vente pour cause de départ. Pour plus d'informations, s'adresser par lettre ou sur les lieux, à Antoine Lefebvre, propriétaire, Sturgeon Fall's, Ont. 182—4

A VENDRE, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. des Marchands 231. 16-n

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Soir. 249 rue St-Laurent. 176—25

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Pour clore une succession— Nous avons reçu instruction de vendre immédiatement cette bâtisse solide en pierre, Nos 584, 586, 588 rue St Denis, près du carré St Louis, évaluation municipale $7,100. Il y a une hypothèque de $4,700 à 5½ pour cent, qui peut rester sur la propriété. Le prix demandé est de $6,250, ce qui est bien au-dessous de l'évaluation de la ville et est certainement un marché. Pour autres détails, s'adresser à Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 185—2

A VENDRE—$3,000, Nos 264 et 268 rue Poupart un gros bloc double, contenant 12 logements en bon ordre ; il faut vendre ; loyer mensuel environ $42.

A VENDRE—$2,000, Nos 21 à 27 rue Dorchester un bloc de 4 logements, lambrissé en brique, bons hangars en arrière.

A VENDRE—$2,000, Nos 570 et 572 rue St Patrice, un bloc de 4 logements, lambrissé en brique, bonnes écuries et bons hangars.

A VENDRE—$1,400, No 77 rue Marlborough, une maison lambrissée en brique, 5 chambres, cuisine à rallonge, fondations en pierre, lot 24x100. Se présenter au No 1763 rue Notre-Dame. 185—2

NOUS AVONS une très belle petite propriété à vendre sur la rue Durham et nous la vendrons à très bon marché ; 3 logements, revenu $240 par année ; prix $2,300 ; $1,100 peuvent rester sur la propriété. Desmarteau et Kennedy, 1598 Notre-Dame. 185—2

PROPRIETE Nos 1400, 1402, 1404, 1406, 1408 rue St Denis, 5 logements. Cette propriété a été achetée dernièrement à une vente du shérif et sera vendue pour $5,000 à un prompt acquéreur, vu que le propriétaire part pour l'Europe. $3,500 peuvent rester sur la propriété. Pour autres renseignements, s'adresser à Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 180—6

PROPRIETES A VENDRE—A vendre ou échanger, plusieurs terres dans les Cantons du Nord, bonnes bâtisses, de 35 à 50 arpents en culture ; prix de $400 à $1,200. Un navire en miniature dans une caisse en vitre, valant $500, pour $150. S'adresser à L. T. Dorais, 207 rue St Jacques, chambre No 12. 169—n

PERDU

PERDU—Mardi, un petit cadenas ou médaillon d'album en or avec partie de chaîne et le nom sur le cadenas. Prière de le remettre à R. S. Fairgrieve, Brasserie Star, 4 des Carrières. 195—1

PERDU — Hier après-midi, un bouton en or pour poignet, avec initiales A. A. B. Récompense à celui qui le rapportera au No 549 Sanguinet. 185—1

PERDU — Laissé dans un tramway, dimanche, le 30 mai, un livre de prières intitulé "Daily Prayer", avec le nom Hanaberry à l'intérieur. Prière de le rapporter au No 287 rue Stanley. 185—1

PERSONNEL

PERSONNEL—M. A. H. Hardy s'embarque ce soir à bord du "Scoteman" pour l'Angleterre et le continent. 185—1

DIVERS

J'AI DES ACQUEREURS pour petites propriétés de ville. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 178—n

ON DEMANDE deux bonnes chambres avec pension à dater du 1er juillet ; écrire à L. M. Z., bureau de "La Presse." 185—1

ON DEMANDE à acheter des certificats de dépôts de la Banque du Peuple. S'adresser à L. T. Dorais, 207 St-Jacques. 180—6

ON DEMANDE pour deux messieurs, chambres et pension dans une famille privée où l'on ne parle pas anglais. Ecrire à K. A. C., "La Presse." 185—1

Dentier Garanti — $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADERONCŒUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St Hubert.

LE PLUS GRAND .....BON MARCHÉ

Que nous ayons offert jusqu'à présent.

Nous offrons en vente, aujourd'hui, 637 paires de pantalons pour hommes ; chaque paire est garantie tout laine—ce sont de bons patrons, bien faits et dans n'importe quelle grandeur requise. Nous offrons le choix de n'importe quelle paire à 98c.

La valeur réelle de ces pantalons est de $1.75 à $2.50 Que personne ne manque cette occasion d'acheter une paire de ces pantalons car c'est une occasion extraordinaire et cette vente sera bientôt terminée.

Calculez avec nous :

Il faut 2¼ vgs de tweed pour faire une paire de pantalons ordinaires ; disons que le tweed vaut 30c la vg, vos 2¼ vgs vous coûteront 75c ; ensuite, la coupe et les fournitures vous coûteront au moins 25c et la confection, 25c la paire. Ajoutez ces montants ensemble et vous aurez $1.25.

La plus mauvaise paire dans tout le lot, coûte, au fabricant, 50 p. c. de plus que le prix que nous demandons pour n'importe quelle paire.

Rappelez-vous que ce ne sont pas des pantalons qui ne conviennent que pour aller travailler que nous vous offrons durant cette vente, ce sont des pantalons très convenables pour le dimanche et que n'importe qui peut porter ce jour-là.

Nous avons aussi environ 200 pantalons courts pour petits garçons ; nous offrons ces pantalons à 49c, ils valent de 75c à $1.

Des offres comme celles-ci sont généralement appréciées ; nous vous conseillons de venir de bonne heure afin de pouvoir faire un bon choix.

MAGASIN DE VETEMENTS MONSTRE
— DE —
WORKMAN
1888 et 1890 Rue Notre-Dame
Adjacent aux hôtels Balmoral et Cadillac.
MARK WORKMAN, . . . Prop.
185—1

EMBROCATION IMPÉRIALE
GUÉRIT RADICALEMENT RHUMATISMES, LUMBAGO, RHUMES, FOULURES, PLAIES, ROIDEURS, ETC.
Préparée seulement par "Imperial Embrocation Co." Boîte B. P. 516, Montréal. 185—3

AVIS — La société qui a existé entre Jean-Baptiste Lamer, senior, marchand, de la ville de Lévis et Jules Ladislas Lamer, marchand, de la ville de Longueuil, pour le commerce de cire, cierges et vins, sous le nom de J. Bte Lamer et Fils, est dissoute depuis le premier jour du mois de mai 1897. Lévis, 21 mai 1897. J. B. Lamer, sr. 181—15

ARGENT A PRETER SUR PREMIERE HYPOTHEQUE
Aux Fabriques et Municipalités. On demande des agents d'assurance sur la vie.
O. LEGER,
Bâtisse Sun Life, 1766 Notre-Dame, Montréal. Téléphone 1446. 82—n—F

GRECE ET TURQUIE

Les puissances et la question d'Orient

Constantinople, 11 — On croit qu'il sera nécessaire d'exercer une forte pression pour décider le gouvernement turc à renoncer à la cession de la Thessalie. Afin d'exciter le fanatisme musulman on fait circuler ici des rapports dans lesquels il est dit que l'Angleterre, pour des motifs religieux, est opposée à la rétrocession de la Thessalie à la Turquie. Les puissances de leur côté prétendent que, puisqu'elles garantissent l'intégrité de la Turquie, cette dernière doit respecter celle des autres.

Dans un mémoire soumis au gouvernement turc les puissances proposent que les sommets des montagnes sur la frontière grecque soient évacués par les troupes grecques et occupés par les Turcs, et que l'indemnité de guerre soit proportionnée aux ressources de la Grèce. On propose également de modifier les capitulations ou privilèges spéciaux dont jouissent les sujets grecs en Turquie, dans le but d'abolir certains abus dont se sont plaints les Turcs. Ces deux dernières questions seront soumises à une commission de experts, et la délimitation de la frontière sera opérée par une commission militaire internationale.

Il reste maintenant à décider avec le gouvernement turc si la paix sera conclue rapidement ou non, et on croit que le sultan résistera aussi longtemps qu'il le pourra.

La dépêche des attachés des ambassades anglaise, russe et italienne envoyés en Thessalie avec mission de faire un rapport sur la situation dans cette province, est attribuée aux rapports en circulation disant que les irréguliers turcs ont commis des excès en Thessalie, où beaucoup de villages auraient, dit-on, été détruits par eux.

Londres, 11—D'après les dernières nouvelles reçues de Constantinople, on nie, en cette ville, que les puissances proposent que les négociations en vue de la paix aient lieu directement entre la Turquie et la Grèce.

Sous les autres rapports, l'aspect des affaires est plutôt sombre qu'encourageant. Il paraît qu'à leur dernière réunion, les ambassadeurs ont refusé d'accepter Assim bey ou Zia bey comme commissaire de la Turquie pour traiter de la paix. Ce fait, joint à leur refus de discuter la question du maintien de la Thessalie sous la domination de la Turquie, a mis le sultan en fureur. Pendant toute la journée de dimanche il a télégraphié aux gouvernements européens et, le soir, il a envoyé des ordres très sévères au grand-vizir, qui a aussitôt donné sa démission.

Les Turcs sont furieux de la déclaration de sir Phillip Currie, l'ambassadeur d'Angleterre. Cette déclaration que l'on qualifie de trop brusque porte que l'Angleterre ne permettra jamais que ces peuples chrétiens retombent sous le pouvoir des Turcs. On ajoute que l'ambassadeur d'Allemagne se montre fort désappointé de voir le comte Nélidoff, ambassadeur de Russie, approuver la déclaration de sir Philip Currie. Aussi, bien que l'Allemagne conseille encore à la Turquie de tenir tous ses hommes prêts à marcher, on croit qu'elle a reconnu qu'il était sage de se ranger de l'avis des autres puissances.

Cette manière de voir semble être confirmée par un article paru dans la "Gazette de Cologne". Ce journal dit que l'Angleterre ne favorise pas la Grèce, pas plus que l'Allemagne n'encourage la Turquie et qu'il n'y a aucune divergence de vues entre l'Angleterre et la Russie.

La "Gazette" dit en terminant : "Au contraire, toutes les puissances cherchent à modérer les prétentions de la Turquie et à empêcher que les chrétiens retombent sous le joug des Turcs"

Des nouvelles d'Athènes montrent qu'on se rend bien compte de la gravité des affaires. M. Skouloudis, ministre grec des affaires étrangères, a dit hier soir : "Je n'hésite pas à dire que nous traversons actuellement le moment le plus critique pour notre existence comme nation".

Constantinople, 11 — A l'assemblée de mardi entre les ambassadeurs et Tewfik Pacha, ce dernier était armé d'arguments catégoriques que lui avait fourni le sultan lui-même pour persister à conserver la Thessalie. Après l'assemblée, le sultan convoqua ses ministres à une réunion spéciale du Yildiz Kiork, qui ne se termina qu'à trois heures, mercredi matin. On conclut que l'évacuation de la Thessalie était impossible, mais qu'il n'y avait pas de nécessité de précipiter l'action. On décida aussi de continuer les préparatifs de guerre.

Paris, 11—Une dépêche de Constantinople au "Soleil" dit que l'Allemagne tâche de faire rester les troupes turques en Crète, de faire rendre la Thessalie à la Turquie et d'abolir les privilèges des sujets Grecs dans l'empire ottoman. La Russie refuse de se rendre aux prétentions de l'Allemagne, et le correspondant ajoute : "Ainsi l'Allemagne devra céder".

ÇA ET LA

De la "Semaine Religieuse", de Québec :

"Quelques journaux d'Europe prétendent que la question scolaire de Manitoba est à la veille de recevoir une solution satisfaisante. Tant mieux, s'il en est ainsi. Cependant, jusqu'à présent, nous ne voyons rien qui justifie cette espérance. Il est permis d'espérer, mais prudent d'attendre".

Pas d'illusions—"Il n'y a pas de respect pour l'autorité, là où il n'y a pas de soumission".

A Toronto—Dorénavant les tramways électriques circuleront dans la ville sainte, le dimanche comme les autres jours. Pendant la campagne qui a précédé le vote sur cette mesure, les ministres protestants ont violemment combattu les partisans du projet, sans que les principaux journaux de Toronto les aient molestés. Cependant, il y a quelques mois, la même presse était unanime à dénoncer l'Episcopat de la province de Québec, parce qu'il demandait aux fidèles de ne voter que pour les candidats favorables au rétablissement des écoles catholiques. Puritains, que vous êtes hypocrites !

SŒURS DE LA CONGREGATION

Les élections

Voici le résultat des élections qui ont eu lieu, hier, chez les Soeurs de la Congrégation, à la maison-mère, rue Saint-Jean-Baptiste :

Supérieure générale, mère Sainte-Sabine.

1ère assistante générale, mère St-Calixte.

2ème assistante générale, mère Ste-Aglaé.

3ème assistante générale, mère Ste-Marie Joséphine.

4ème assistante générale, mère Ste-Angélina.

Maîtresse des Novices, mère St-Louis Bertrand.

Dépositaire générale, mère Ste-Agnès de Jésus.

Maîtresse générale des études, mère St-Anaclet.

SUPERIEURES PROVINCIALES

Province Notre-Dame, mère Sainte-Justine.

Province Ville-Marie, mère St-Jean-Baptiste.

Province de Montréal, mère Ste-Alix.

Province de Québec, mère Ste-Alphonsine.

Province d'Ontario, mère Ste-Béatrix.

Provinces Maritimes, mère de l'Immaculée Conception.

LA LOYAUTE D'UN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la paroisse de St Constant, comté de Laprairie, vient d'adopter des résolutions de loyauté, à l'occasion du Jubilé de la Reine. Voici le texte de ces résolutions :

" A la session générale et mensuelle du conseil municipal de la paroisse de St Constant, tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, ce premier lundi, 7 juin 1897, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec, à laquelle session sont présents : Arthur Matte, écuier, maire présidant le conseil, et Messieurs Domina Longtin, Emerey Robidoux, Alferd Robidoux, Stanislas Bisson, père, Jean-Bte Tourneur et Solomon Lanctôt, tous membres du conseil,

La résolution suivante fut adoptée unanimement :

" Il est proposé par M. Emery Robidoux, secondé par M. Domina Longtin :

" Que le conseil municipal de la paroisse de St Constant, comté de Laprairie, province de Québec, Canada, désire exprimer au nom de la municipalité, à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine Victoria, Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes, ses sentiments de loyauté, à l'occasion de son glorieux et mémorable jubilé, et ses voeux au Dieu Tout-Puissant, pour qu'il la conserve encore longtemps à l'affection de ses sujets, et lui continuer ses faveurs et ses bénédictions.

" Que copie des présentes soit transmises au Très Honorable ministre des colonies.

Signé,
ARTHUR MATTE,
Maire.
F. E. ARNOULD,
Sec. Trés.

Vraie copie,
F. E. ARNOULD,
Sec. Trés."

LA PESTE

Jeddah, 11 — On annonce officiellement que la peste bubonique existe ici.

ENSEIGNES JUBILAIRES

Pour les fêtes jubilaires, M. Théo. David annonce à ses amis et au public en général qu'il fera à des prix spéciaux toutes sortes d'enseignes sur bois, coton, verre, cartes, broche, etc., etc., à son nouvel atelier No 69 rue St-Laurent, entre les rues Vitré et Lagauchetière. 185—8

—Une chose rare offerte aux personnes qui ont l'intention d'acheter un piano. M. W. each, depuis 18 ans, à l'emploi de C. W. Lindsay, vient de partir magasin à son propre compte, au No 49 rue Metcalfe, et afin d'annoncer ce fait au public, il vendra un nombre limité de pianos neufs aux prix du gros. C'est une occasion rare offerte aux familles qui songent à acheter des pianos pour les vacances. 185—2

HABILES FAUSSAIRES

Trois millions de demi-dollars faux en circulation

Saint-Louis, 11—Les détectives de St-Louis, Kansas City, Omaha, Denver, Salt Lake City et San Francisco font de sérieuses recherches en ce moment pour découvrir les fabricants de fausses pièces de monnaie actuellement en circulation dans tous les Etats de l'Ouest. Elles commencent même à gagner l'Est, et elles envahiront bientôt tous les Etats-Unis si on ne les arrête immédiatement.

Les banques les mettent hors de circulation lorsqu'elles les reçoivent, mais on comprend que toutes ces pièces contrefaites ne passent pas par les banques et le peuple ne peut certainement pas les distinguer d'avec les autres. Ces pièces n'ont pas ce poli qui caractérise ordinairement les monnaies contrefaites ; elles ont le même poids et il faut un oeil exercé pour les reconnaître.

Il y a deux ans, les autorités ont commencé à s'apercevoir que la monnaie se fabriquait trop facilement et les détectives commencèrent à rechercher les coupables qui semblèrent introuvables.

On croit que ces fausses pièces sont au nombre de trois millions, ce qui montre quels bénéfices ont dû retirer les faussaires.

Omaha, Néb., 11—La semaine dernière on a découvert, 1,000 nouvelles pièces et trois personnes furent arrêtées mais elles ont été relâchées de suite avant prouvé que cet argent leur avait été transmis.

CHOSES MILITAIRES

Le concours de demain

C'est samedi, le 12 juin, qu'a lieu le concours militaire, pour la coupe offerte par Son Honneur le maire Wilson Smith. Les cadets du Mont St Louis vont avoir l'avantage de se reprendre sur leurs vainqueurs de samedi dernier. Ils se préparent, dit-on, ainsi que les jeunes Ecossais, avec le plus grand soin.

Le sergent Doxtader est revenu aujourd'hui de St Jean. M. le commandant d'Odet d'Orsonnens lui a accordé la permission de continuer les exercices militaires des élèves du collège Ste Marie. La revue des cadets du collège qui doit se faire en présence de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, aura lieu vendredi, le 18 juin.

Un grand nombre d'invitations exclusivement pour cette revue ont été envoyées aux parents et aux amis des élèves.

Dans la soirée du même jour, les élèves donneront, sous le patronage de sir J. A. Chapleau, une séance dramatique, à l'occasion du jubilé de Sa Majesté la Reine Victoria.

Les billets sont en vente à la procure du collège, 50c et 75c.

L'ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE

L'assemblée annuelle de l'association pharmaceutique de la province de Québec a eu lieu, hier, sous la présidence de M. R. W. Williams, de Trois-Rivières.

Le rapport annuel est assez volumineux et traite des questions qui intéressent l'association. L'état financier est satisfaisant : il reste une balance de $3,157. Les deux rapports ont été adoptés. Un comité a été choisi pour préparer et envoyer par câble un message de respectueuses félicitations à Sa Majesté la reine Victoria, à l'occasion de ses noces de diamant. Ce message fut envoyé pendant que les membres étaient en session.

L'élection des officiers donne le résultat suivant :

Président, R. W. Williams, de Trois-Rivières, réélu ; C. J. Covernton, J. Emile Roy, tous deux réélus ; J. E. Trembley, A. M. MacMillan et A. E. Duberger.

Ces derniers composeront le comité de l'association pour l'année 1897-98, avec les membres dont les noms suivent : MM. Jos. Contant, S. Lachance, R. McNichols, Dr J. Leduc, A. Robert et S. G. Barnabé.

TOUJOURS LA CAUSE DE GOFFNEY CONTRE LA COMPAGNIE DU GAZ

On continue encore à plaider dans la cause de Goffney contre la compagnie du gaz de Montréal ; cette dernière trouve dur de payer $7,000 pour l'accident arrivé au jeune Hutt, maintenant devenu fou.

Devant le juge Loranger, ce matin, la défenderesse a agité une question de droit, alléguant que la femme de la victime n'avait pas droit à des dommages, parce que son mari est encore vivant. Elle n'aurait droit de réclamer que s'il était mort..... C'est au blessé qu'appartenait le droit de poursuivre.

Son Honneur n'a pas adjugé sur cette discussion, ce matin.

SOCIETES COMMERCIALES

C. H. Norton and Son. — Charles Henry Norton et A. F. Norton, charpentiers.

Bisaillon et Lord. — Albert Bisaillon et Gustave Lord, barbiers.

Brosseau et Bernard. — Dissolution.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LUNE ROUSSE

DEUXIÈME PARTIE

LE CAPITAINE MORGEN

46

(SUITE)

—Ne t'occupe pas de lui, répondit le lieutenant ; il croit nous servir... Va, mon vieux Sauvage, va !

Le chien s'élança et, soudain, poussa un hurlement de douleur...

—Qu'est-ce à dire ? s'écria M. de Raunis ; est-ce que... ?

Il n'acheva pas.

Autour de lui, dix, vingt, trente hommes avaient surgi comme des ombres, qui le terrassaient, lui et ses deux compagnons.

En un clin d'oeil, M. de Raunis et Michel furent bâillonnés et ligottés. Renaudin était entraîné à part vers celui qui l'attendait.

—Cest fait ? demanda ce dernier.

—C'est fait, répondit le braconnier... Mais je crois qu'on a tué le chien, et ce n'était pas dans le marché...

—J'ajouterai quelque chose. En attendant, voici l'autre bourse.

Renaudin la prit, la palpa comme la première et fit entendre un grognement de satisfaction.

—Ce n'est pas tout, observa l'homme. Les camarades restent, il faut nous en débarrasser. Va les prévenir que leurs chefs sont pris et dis-leur de se disperser ; s'ils ne t'écoutent pas, tant pis pour eux... Mes hommes t'accompagnent...

—Pas besoin! fit le braconnier...

—C'est plus sûr, prononça froidement l'autre, pour toi et pour eux.

Renaudin sentit la menace et s'inclina :

—On peut me suivre, répondit-il, décidé à échapper aux hommes et convaincu que la chose lui serait facile.

Mais comme il se mettait en marche, deux de ces hommes le prirent chacun par un bras, le serrant de façon à lui faire comprendre qu'ils ne le laisseraient pas se dérober.

—Brigands ! pensa le misérable.

On continua de marcher et Renaudin jugea au bruit qui se faisait derrière lui qu'il avait au moins cent hommes sur ses talons. Les deux gaillards qui le tenaient eussent au besoin suffi à le contenir ou à l'expédier dans l'autre monde, s'il faisait le méchant ; riche désormais ou s'estimant tel, il se résigna à faire cette dernière corvée. Aussi bien, elle ne lui répugnait pas : inviter les camarades à déposer les armes et à filer en douceur, c'était plutôt leur rendre service dans la situation où ils se trouvaient.

—Il y a une sentinelle par là, dit-il au bout d'un instant.

Comme il achevait, la sentinelle jeta son qui-vive ?

—Ami, Renaudin ! répondit sans hésiter un des hommes qui le tenaient.

—Ils ont leurs instructions et tout est arrangé d'avance ! réfléchit le braconnier qui commença à se demander s'il n'avait pas eu tort de se fier à l'envoyé de la Lune-Rousse.

Presque aussitôt un cri étouffé s'éleva derrière lui, suivi de quelques gémissements — et Renaudin sentit ses cheveux se dresser sur

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 11 juin 1897.

La température est restée anormale, humide et froide, depuis notre dernière revue jusqu'à ce matin. A la période où nous sommes arrivés, on peut se former une idée approximative de ce que pourra être notre production agricole, avec une température favorable d'ici à la moisson. Les grains, partout où l'on a pu faire les semailles, paraissent bien venir et pourront donner un rendement moyen, mais beaucoup de cultivateurs n'ont pu semer qu'une partie de leurs champs ; le déficit dans la superficie ensemencée sera considérable et atteindra certainement, pour notre région, de 20 à 25 pour cent. En outre, la maturité sera retardée et la moisson se fera plus tard ; ce qui l'expose à tomber dans une période de pluies et à se détériorer en conséquence.

Le foin donnera certainement une récolte tardive, en dessous de la moyenne comme rendement et de qualité inférieure. Les pommes de terre hâtives ont gelé ; la plantation de la récolte normale a été retardée, et l'on s'attend à une récolte déficiaire, difficile à rentrer en bonne condition. La perspective est donc loin d'être brillante pour nos campagnes ; et d'un autre côté, il faut tenir compte du fait que le blé-d'Inde pour les engrais étant admis en franchise, ce grain, dont les stocks sont immenses aux Etats-Unis, se vendra à très bas prix et empêchera de vendre l'avoine et les pois du pays à un prix raisonnable. La seule planche de salut, pour nos cultivateurs, c'est l'industrie laitière et l'engrais du bétail, surtout des porcs. Ils feront bien, par conséquent, de ne pas négliger les industries accessoires de la ferme, la basse-cour, la porcherie, etc. La modification des droits sur le tabac est avantageuse aux planteurs et ceux qui ont des terres propres à cette culture, feront bien d'en profiter.

Dans les villes, les industries sont encore sous le coup des changements du tarif. Les fabriques de cotonnades travaillent encore normalement, mais celles de la Colored Cotton Co. ont des stocks importants en avance de la demande et devront suspendre leur production pendant quelque temps cet été, pour en permettre l'écoulement. Les fabriques de cotonnades écrues et blanchies auront probablement leur chômage habituel et rien de plus. L'industrie métallique est en voie de transformation pour se conformer aux nouvelles conditions fiscales ; plusieurs lignes devront être abandonnées ; les autres prendront-elles un accroissement compensateur, il est permis d'en douter. Les cuirs et chaussures n'ont rien eu à changer dans leur économie et ne seront affectés que par la situation générale des consommateurs.

La construction, à Montréal, reste dans le marasme. Le bois pour l'exportation est en excellente situation, et permettra aux scieries de fonctionner toute la saison. Nos marchés, pour la pulpe de bois, s'élargissent ; on nous apprend qu'un navire doit venir de Nantes, en France, charger du bois à St Thomas de Montmagny, et prendre un chargement d'essai de pulpe mécanique. En somme, la situation industrielle, si elle n'est pas absolument mauvaise, ne promet des résultats satisfaisants que dans un petit nombre de lignes.

Le commerce en général a été jusqu'ici bien pauvre, au moins pour le commerce intérieur. Nos exportations sont actives; mais comme tout ce que nous exportons —sauf le fromage et le bois—ne rapporte que des prix très bas ; le mouvement des fonds et par conséquent les bénéfices des commerçants ne sont pas en rapport avec le volume des marchandises exportées. A l'intérieur, les fonds ne circulent pas, les paiements sont retardés et la nécessité de protéger les clients, débiteurs, solvables quoique manquant de fonds, force les marchands de gros à avoir recours plus que d'habitude aux crédits ouverts par les banques.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Les nouvelles récentes de Glasgow ne sont pas plus favorables que la semaine dernière et les exportateurs se tiennent sur la réserve; plusieurs ont pris le parti de renoncer aux espaces retenus sur les vapeurs en partance ; cependant le marché du fret reste ferme, les exportateurs américains prenant tout ce qui est disponible. Au marché des abattoirs de l'est, hier, la demande de la boucherie a été assez bonne. On a payé de 3¾ à 4¼c pour les boeufs de choix, de 3¼ à 3½c pour les bonnes qualités et de 2 à 3c pour le reste ; les moutons se sont vendus de 3½ à 4c. Les agneaux ont fait $2.00 à $3.00 la pièce et les veaux de $1.50 à $7.00. Les porcs maigres ont été vendus de $5.00 à $7.00 et les petits cochons de $1.50 à $2.00. Il y avait en vente 500 têtes de gros bétail, 300 moutons, 300 agneaux, 400 veaux et 50 porcs, petits et gros.

BEURRE, FROMAGE, OEUFS

Il n'y a pas encore d'amélioration marquée dans le marché des beurres de beurrerie pour les fabricants ; mais la tendance paraît être vers des prix plus élevés, grâce à la concurrence que se font, à la campagne, des acheteurs de quelques commerçants de Montréal. On dit qu'il a été jusqu'à 16½c à la beurrerie ; cependant le marché ici n'est pas encore à la hauteur de ce prix ; on a acheté hier au quai à 16c et des petits lots ont été vendus sur le marché, en beurre de choix, à 16½c. Nous cotons en conséquence de 16 à 16½c à Montréal.

Le marché du fromage s'est raffermi temporairement, par suite de la nécessité où se sont trouvés quelques exportateurs d'acheter sur le marché de Montréal pour compléter des lots vendus à découvert. On a payé le fromage de Québec 8c, et même 8¼c pour le choix, coloré. Cette hausse tiendra-t-elle, on n'ose pas l'espérer, car elle est due à des causes locales qui vont disparaître immédiatement.

A Brockville, hier, 4,337 meules ont été mises en vente ; la plus grande partie s'est vendue 8 5-8c, les prix allant de 8½ à 8 5-8c ; à Kingston, on a réalisé 8 3-8c ; à Barrie, 8c ; à Listowell 8 1-8c pour le fromage de mai.

Les oeufs sont restés toute la semaine, tranquilles, à 9½c à la botte, pour No 1.

CUIRS ET PEAUX

La demande en cuir est plus lente, quoique les manufactures fassent encore bon nombre de petites commandes. Le nombre de variétés de cuirs à empeignes employées cette année, en différentes couleurs, empêche les fabriques d'acheter en gros lots. Les prix sont stationnaires, sans tendance apparente à la baisse ; il n'y a pas non plus de perspective de hausse.

Les peaux vertes sont sans changement. On paie à la boucherie, pour les peaux de boeufs No 1, 8c ; No 2, 7c ; No 3, 6c. ; peaux d'agneaux, 20c la pièce ; peaux de veaux, No 1, 8c ; No 2, 6c.

DRAPS ET NOUVEAUTES

La semaine a été très mauvaise pour la vente au détail ; le commerce de gros n'a eu, en conséquence, que peu de commandes d'assortiment. Les voyageurs en tournée ne font presque rien, en marchandises d'été, et très peu de chose avec leurs échantillons d'automne. Les paiements sont tout à fait médiocres. Pas de changement à signaler dans les prix des principales lignes.

EPICERIES

La demande en sucres continue à s'améliorer ; les stocks achetés en spéculation s'épuisent, et comme les raffineries ont maintenu leurs prix, les transactions entre marchands de gros se font à des prix plus fermes. Pour les détailleurs, les prix n'ont pas changé ; et, quoi qu'il y ait de la hausse sur certaines lignes à New-York, il n'y a pas de perspective de changement prochain ici.

Les mélasses se vendent lentement quoiqu'on les pousse aussi activement que possible. Les prix sur place n'ont pas changé, mais on offre à arriver à des prix réduits. Il est donc probable que, dans quelques semaines, on trouvera sur le marché des mélasses à très bon marché, mais dont la qualité, naturellement, sera inférieure.

En fruits secs, nous avons à noter une nouvelle hausse des raisins de Corinthe : on ne trouve plus rien, en gros, au-dessous de 5 à 5¼c, ni en boîtes au-dessous de 5½c. Les Valence et les Malagas sont en assez bonne demande à des prix fermes, ainsi que les Californie.

Les conserves de légumes et fruits ont un mouvement assez actif pour la saison, à des prix mieux tenus que précédemment, quoi qu'il y ait encore quelques lignes à bon marché pour permettre aux détailleurs de soutenir la concurrence des magasins de nouveautés. Les viandes en conserves se sont raffermies, le gros les paie 5 p. c. de plus.

Le tabac canadien en feuilles, est plus cher de 2c, environ la livre, il se vend de 12 à 13c. Les allumettes de salon d'Eddy sont en baisse de 5c par caisse.

Les thés sont tranquilles, avec des stocks restreints et une demande pauvre. Il reste encore chez les détailleurs beaucoup de thé acheté avant le nouveau tarif. Les cafés sont faibles en gros. Le riz est très ferme, les stocks sont presque épuisés ; le riz égal à l'ancienne marque B se vend 3½c ferme.

FERS, FERRONNERIES, ETC.

La semaine a été tranquille dans la ferronnerie ; on suit avec beaucoup d'intérêt la discussion qui se fait à la Chambre des Communes et l'on attend que le bill soit définitivement passé. Pas de changement à noter cette semaine dans les prix.

GRAINS ET FARINES

Le rapport du gouvernement des Etats-Unis sur la condition des récoltes au 1er juin, publié hier, donne, pour le blé du printemps, le chiffre de 89.6 p. c., et pour tout le blé 82.7 p. c., contre 87.6 le mois dernier. Le 1er juin 1896 la condition était de 77.9.

Le marché de Chicago a été ferme, hier, en prévision du rapport du gouvernement. Dans le Haut-Canada, le blé est plus ferme et les autres grains sans changement. Sur notre marché, il y a une meilleure demande en avoine et les prix pour l'exportation, sont de 26¼ à 26½c en entrepôt. Les pois sont fermes à 49½c, offerts avec vendeurs à 50c. Le sarrasin est tenu ferme à 38½ et 39c, mais il n'y a que peu de stock disponible.

Les farines sont sans changement dans les prix comme dans la demande.

HUILES, PEINTURES, ETC.

Nous avons à noter une baisse de 1c par gallon sur l'huile de pétrole canadienne ; les prix sont aujourd'hui : au char, 13½c ; en lots de 20 quarts, 14c ; en petits lots 14½c. L'huile de graine de lin a aussi baissé de 1c par gallon ; le prix au quart est de 45c pour l'huile bouillie et de 43c pour l'huile crue ; avec 1c de moins en lots de 5 quarts.

Les peintures à base de plomb sont fermes et en demande normale. Le vert de Paris est plus faible ; la demande ne s'est pas maintenue, vu la condition de la récolte des pommes de terre et on cote en baisse de ½c par livre.

Les verres à vitres sont sans changement.

PRODUITS DE LA FERME

Les pommes de terre sont en hausse marquée ; les chars de bonne qualité se vendent facilement de 45 à 50c en gare ; en plus petits lots, on obtient de 60 à 65c., et sur les marchés de détail, à la poche, jusqu'à 75c.

Les pois à soupe sont sans changement à 52½ ou 55c au char, 60 à 65c en petits lots et 65 à 70c au minot ; les fèves blanches valent de 65 à 70c en petits lots.

SALAISONS

Les lards salés et fumés sont sans changement, mais fermes. Les saindoux composés sont stationnaires ; le saindoux pur de panne est en baisse ; il vaut $1.45 et $1.65 par seau de 20 livres.

HOPITAL NOTRE-DAME, MONTREAL

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants :

A. L. Kent et Alphonse Turcotte, $100 chacun ; la ville de Maisonneuve, $25 ; les employés de Vinette et Lalime, $7.90 ; les employés de Henry Morgan and Co., $7.60 ; J. G. Kennedy, $5; M. Thivierge, D. Nightingale, $2 chacun ; les employés de Lespérance et Terriault, $1.50 ; les employés de Bell Telephone Co., $1.25 ; L. A. Roncari, A. Sicotte and Co., T Shaw, U. Pauzé et Fils, $1 chacun ; montants divers, $1.

Souscription des employés de Hodgson, Sumner and Co.—W. C. Hodgson, Sr ; Jos. Barrette, R. H. Bullen, C. J. Cadotte, J. T. Carroll, J. P. Dumaresq, G. D'Estimonville, W. J. Egan, H. H. Engelké, J. Garand, Jos. Jobin, E. Lafontaine, H. A. Mélançon, J. O'Neil, A. S. Rogers, H. Roy, W. A. Scott, F. Summer, $1 chacun ; 15 montants de 50 cents.

PEU IMPORTE

Que votre rhume remonte à quelques jours ou à des années, peu importe ; si vous suivez consciencieusement le traitement au BAUME RHUMAL le célèbre spécifique français, vous rendra la santé. q h

LA PROMENADE DU VOLEUR

Celui qui volera votre bicycle aura le plaisir d'une promenade au moins. Vous obtiendrez un nouveau bicycle de la même façon de suite, si vous vous procurez une police dans la Dominion Burglary Guarantee Co. (Assurance contre les vols). — Pour tous renseignemens concernant le département français, s'adresser à M. C. O. Labelle,181 rue St Jacques. — Tél. 1234.

MODES

Assortiment au grand complet de chapeaux garnis,bonnets pour dames âgées, chapeaux d'enfants et chapeaux de deuil. Madame H. POITRAS, 1989 rue Notre-Dame. n

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cts la bouteille. 247—1 M v—n

Marché Américain à Londres

10 juin 1897.

Fermeture du stock américain à Londres avec l'équivalent à New-York.

	Londres prix	New-York équivalent.
Atchison	12⅝	12¼
Can. Pacific	63¼	61⅝
Com. Cable	.....	.....
Erie	14⅝	14½
Kan. & Texas	12⅞	12½
Louisville & N	51½	50¼
Lake Shore	.....	.....
Northern Pac. Pr	41⅝	40½
Ill. Central	99½	96⅞
Norfolk & W. Pr	.....	.....
Ont. & Western	14⅞	14½
Reading	11⅛	21⅞
St Paul	74⅞	77⅞
Union Pacific	7½	7¼
Wabash Pr	15½	15¼
Grand Tronc 1ers	.....	.....
Grand Tronc 2nes	.....	.....

UN JUGEMENT

Qui intéresse les consommateurs de gaz

Un jugement qui intéresse les consommateurs de gaz, vient d'être rendu par Son Honneur le juge Purcell, en cour de Circuit. Il s'agit de la cause de M. F. E. Gilman vs. la compagnie du gaz de Montréal. Le jugement oblige la défenderesse à remplir ses engagements, c'est-à-dire à fournir le gaz au plaignant à raison de 95 cts par mille pieds cubes. Cette action avait été prise contre la compagnie, en 1895, par M. Gilman, en recouvrement de la somme de $24.75 qu'il prétendait que la compagnie avait chargé de trop, en élevant le prix du gaz, et il réclamait en outre des dommages. Le demandeur, par l'entremise de son avocat, soutenait que la compagnie du gaz était obligée de lui fournir le gaz, à sa résidence, No 111, rue St-Mathieu, à 95 cts par mille pieds cubes, et un compteur gratuit, suivant les termes de la circulaire, qu'elle avait adressée à ses abonnés en date du 30 mai 1894 et qui se lit comme suit :

Réduction du prix du gaz.

L. E. GILMAN, Ecr.,
111 St-Mathieu.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 1er courant tout le gaz dont vous aurez besoin vous sera fourni à l'adresse ci-dessus, au même prix, (sinon à un prix plus bas), que la "Consumers Gas Co." Vous aurez aussi l'usage d'un compteur gratuitement.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. W. MOORE,
Secrétaire.

La compagnie du gaz de Montréal, 30 mai 1894.

Cette circulaire était signée par le secrétaire de la compagnie du gaz, et cette compagnie a effectivement fourni le gaz à M. Gilman et aux autres résidents de la ville à raison de 95 cts par mille pds, jusqu'à ce qu'elle eût englobé la "Consumers Gaz Co." Alors elle éleva subitement ses prix à $1.10 et $1.40 par mille pieds.

Quand le demandeur reçut son compte de gaz du mois de février, aux nouveaux prix, il paya sans condition le montant demandée, et il institua aussitôt une action en recouvrement de la balance payée en sus des 95 par mille pieds dus. La compagnie du gaz a allégué qu'elle avait conclu un arrangement avec la ville lui permettant de hausser les prix et qu'elle en avait averti les consommateurs.

La Cour a décidé que la compagnie était obligée de fournir le gaz à M. Gilman à raison de 95 cts par mille pieds, tel que spécifié dans la circulaire, et que l'envoir de son prétendu avis aux consommateurs n'est pas suffisamment prouvé. En conséquence, jugement a été rendu en faveur du demandeur pour le plein montant mais il n'y a pas eu de dommages d'accordées.

Conformément à ce jugement, M. Gilman a de suite institué une autre action contre la compagnie, en recouvrement de toutes les sommes payées en outre de 95 cts par mille pieds, depuis la signification de la première action, c'est-à-dire le mois de février 1895.

NOTES MARITIMES

Le "Scotsman", capitaine Maddox,de la compagnie Dominion, partira demain avec des passagers et une cargaison générale. Depuis son dernier voyage, le "Scotsman" a subi des améliorations. Il est devenu un vaisseau de première classe pour le transport des voyageurs et des marchandises. Il est aussi éclairé à l'électricité.

LE "LAKE WINNIPEG"

Le "Lake Winnipeg", de la compagnie Beaver, est arrivé dans le port vers huit heures, hier soir, avec des passagers et une cargaison de marchandises diverses. Le capitaine Taylor rapporte que le "Lake Winnipeg" a quitté Liverpool le 30 mai dernier. Le vaisseau a été retardé par le vent. Il a rencontré bien des banquises de glace. La première banquise qu'il a rencontré, sous la latitude ouest 44, est énorme. Elle a plus de 25 pieds de hauteur.

LES NAUFRAGES

Le nombre des accidents et naufrages des vaisseaux appartenant au Royaume-Uni, pendant l'année 95-96 est de 6,872, soit 684 de moins que l'année précédente. — Le nombre des pertes totales de vaisseaux anglais et d'accidents, a été de 7,556. Pendant les vingt dernières années, il y a eu 5,743 naufrages et accidents de vaisseaux appartenant au Royaume-Uni, qui ont eu des résultats fatals. Sur le nombre des victimes, qui est de 36,664, il y en a 31,234 qui faisaient partie de l'équipage et le reste, ne comprenait que des voyageurs et des pilotes. La moyenne annuelle des pertes de vie depuis vingt ans, est de 1,833, dont 1,562 membres de l'équipage et 271 voyageurs. En 1895-96, les pertes de vie ont atteint le chiffre de 1,808, dont 1,334 membres de l'équipage et 433 voyageurs.

NOUVELLES PAR CABLE

Liverpool, 11 — Arrivage de l'"Ottoman" et du "State of California", de Montréal.

Newcastle, 11 — Arrivage du "Caméo", de Montréal.

Londres, 11 — Arrivage du "Grecian", de Montréal.

Liverpool, 11 — Arrivage du "Parkmore", de Montréal.

Palerme, 11 — Départ du "Cadoxton", pour Montréal.

Shields, 11 — Départ de l'"Antwerp City", pour Montréal.

Bristol, 11 — Arrivage du "Merrimac", de Montréal.

PETITES NOTES

Le "Kildona" est parti pour Londres avec 403 têtes de bétail et 66 chevaux.

Le "Torr Head" est part ce matin pour Belfast avec un chargement complet, y compris 18 chevaux.

Le premier steamer de la compagnie Furness qui entrera dans le port est le "Boston City."

Il est arrivé à la Pointe aux Pères à une heure, hier après-midi.

Le "Lord Gough," de la compagnie Aberdeen, a été signalé hier à Fame Point.

"L'Empress of Japan," est arrivé à Vancouver avec 100 passagers pour Puget Sound, 50 pour Vancouver, 250 chinois pour différents endroits du Canada et 125 passagers de première classe.

MOUVEMENTS DES VAPEURS OCEANIQUES

Arrivages

Vapeurs	A	De
Fulda	Naples	New-York
Lahn	Brême	New-York
Majestic	Liverpool	New-York
Persia	New-York	Hambourg
Normannia	Cherbourg	New-York
Pennsylvania	Hambourg	New-York

PORT DE MONTREAL

Arrivages

Vapeur Lycia, 2417, Jones, Bristol, Elder, Dempster et Cie, cargaison générale.

Vapeur Cacouna, 630, Whalen, Sydney, Kingman, Brown et Cie., charbon.

Vapeur Lake Winnipeg, Taylor, Liverpool, D. W. Campbell, cargaison générale.

Départ

Goélette Lizzie Lindsay, 91, Howell, Gaspé, J. G. Brock, cargaison générale.

Vapeur Torr Head, 3868, Thompson, Belfast, McLean, Kennedy et Cie., cargaison générale.

Vapeur Turret Bell, 1363, Pallister, Sydney, Kingman, Brown et Cie., cargaison générale.

Vapeur Turret Crown, 1142, Purvis, Sydney, Kingman, Brown et Cie., lest.

Vapeur Bonavista, 837, Fraser, St-Jean, Kingman, Brown et Cie., cargaison générale.

Vapeur Tritonia, 2720, Rollo, Glasgow, R. Reford et Cie., cargaison générale.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Myrtledene, 1948, Milburn, McLean, Kennedy et Cie.

Scotsman, 3867, Madox, D. Torrance et Cie.

Numidian, 3107, McNichol, H. et A. Allan.

Inverness, 1457, Harris, McLean, Kennedy et Cie.

Arlington, 1985, Cairns, McLean, Kennedy et Cie.

Strathdee, 1709, Forsyth, Kingman, Brown et Cie.

Fitzclarence, 2589, Pattee, McLean, Kennedy et Cie.

Springwell 1943, Chisholm, McLean, Kennedy et Cie.

Queensmore, Cross, Elder, Dempster et Cie.

Norwegian, 2252, Cummings, H. et A. Allan.

Keemun, McKie, R. Reford et Cie.

Strathclyde, Walton, McLean, Kennedy et Cie.

Rossmore, Crosskerry, W. J. Johnston et Cie.

Lycia, 2117, Jones, Elder, Dempster et Cie.

Cacouna, 630, Whalen, Kingman, Brown et Cie.

Lake Winnipeg, Taylor, D. W. Campbell.

BARQUE

Bengal, 712, Larsen, McLean, Kennedy et Cie.

BARQUENTIN

Falmouth, 501, Harvey, Anderson, McKenzie et Cie.

GOELETTES

Sir Hibbert, 246, Rafuse, Anderson, McKenzie et tCie.

Evolution, 173, Fitzpatrick, Anderson, McKenzie et Cie.

RAPPORTS DU GOLFE

Québec, 11.

L'Islet—43—Clair ; vent du nord-ouest.

Rivière du Loup — 85 — Clair, vent du nord-ouest.

Pointe aux Pères — 155 — Clair ; vent de l'est.

Rivière Martin — 255 — Clair ; vent de l'ouest. Arrivage de l'Hungaria et du Somerhill.

Cap Magdeleine — Clair ; vent du nord-est. Arrivage du Lord Gaugh.

Fame Point — 320 — Clair ; vent de l'ouest. Arrivage de l'Admiral et du Campana.

North Shore — Clair ; vent de l'est.

Mois —Le Stanley est à l'ancre ici.

Pointe aux Esquimaux — Départ de deux goélettes.

Anticosti — Temps clair ; vent du sud-ouest.

Cap Ray. — Temps clair ; calme.

DIVERS

Le steamer Warrimod est parti de Sydney pour Vancouver, hier après-midi.

Pointe aux Pères, 11—Le Boston City est arrivé, hier après-midi d'Hambourg, en route pour Montréal.

Pointe aux Pères, 11—Le Rosarian, de la compagnie Allan, est arrivé, hier, de Londres, en route pour Montréal.

DEPECHES COMMERCIALES

Londres, 11 juin. — Ouverture. Blé à la côte mieux tenu; en route, un peu plus ferme. Marchés anglais de province fermes. Mais à la côte sans affaires ; en route un peu plus ferme. Liverpool, blé disponible, tranquille; No 2, roux d'hiver, 5s 10 à 5s 11. Blé à livrer, soutenu, 5s 9 juillet, 5s 7½ septembre, 5s 9 décembre. Mais disponible soutenu; américain nouveau, 2s 8½; do, vieux, 2s 8¾. Mais à livrer soutenu, 2s 7¾ juin, 2s 8¼ juillet, 2s 8¾ août, 2s 9¾ septembre, 2s 10¼ décembre. Farines fortes de Minnéapolis, 20s 6. Paris, blé, 23 frs 25 juin, 23 frs 65 juillet. Farines, 45 frs 50 juin, 46 frs 40 juillet. Marchés français de province tranquilles.

Londres, 11 juin. — Clôture. Blé à la côte et en route ferme ; No 1, Californie, septembre-octobre, 30s vendeurs. Mais à la côte sans affaires; en route plus ferme, en hausse de 3d. Danube disponible 16s, américain do, 13s. Farines patentes de Minnéapolis, 24s 6. Mark Lane, blé anglais et étranger ferme ; mais soutenu; farines américaines faciles, do, anglaises ternes. Anvers, blé disponible soutenu; No 2, roux d'hiver, 17¾ frs. Paris, blé ferme; 23 frs 40 juin, 23 frs 75 juillet. Farines fermes; 45 frs 80 juin, 46 frs 45 juillet. Beau temps.

Liverpool, 11 juin. — Clôture. Blé disponible ferme; blé à livrer tranquille, 5s 8½ juillet ; 5s 7 septembre, 5s 7¾ décembre. Mais disponible ferme ; américain nouveau, 2s 8½ ; do, vieux, 2s 8¾. Mais à livrer tranquille, 2s 8¾ juin, 2s 8½ juillet, 2s 8¾ août, 2s 9½ septembre, 2s 10¼ octobre. Farines fortes de Minnéapolis, 20s 6. Pois canadiens, 4s 2d. Fromage, 44s.

New-York, 11 juin. — Marché au comptant. Farines soutenues, blé soutenu, roux d'hiver, 75 à 90 cents; No 2, nominal. Mais soutenu, No 2, 30¼ cents. Avoine soutenue, seigle soutenu, 39 à 40 cents ; lard salé soutenu, $8.25 à $8.75; saindoux nominal, $3.75; suif, soutenu, 3 cents.

FINANCES

Montréal, 11 juin 1897.

Beaucoup d'excitation, ce matin, à la bourse; une véritable bataille s'est livrée sur les actions des Chars Urbains.Ces actions avaient été cotées hier soir jusqu'à 215¼; elles ouvrent ce matin à 216, puis descendent à 215½ et oscillent ensuite entre 215¾ et 216. Plus de 1600 actions ont changé de mains, la plupart à 216. Le mauvais temps avait jusqu'ici retardé l'essor de cette valeur en réduisant les augmentations journalières des recettes; mais voici le beau temps qui revient et le trafic de la compagnie va en profiter.

Aussi, nous croyons que nous ne sommes qu'au commencement de la hausse pour les Chars Urbains. Le Pacifique Canadien a été actif et ferme à 62. Le Gaz actif et en hausse; il ouvre à 190, monte à 190 1-8, puis recule graduellement à 189½. Les Chars de Toronto ont un peu de faiblesse; ils ouvrent à 79 7-8 et reculent à 79 5-8. Les chars de Halifax sont à la baisse; ils ouvrent à 97 et clôturent à 96¾. La Heat and Light Co fait 47½ et ses obligations 97. Le Câble fait 172½; obligations nominatives, 104.

A la bourse de Londres, les consolidés ont perdu 1-8 clôturant à 112 7-8 au comptant et 112 15-16 à terme. Les valeurs américaines ont ouvert très fermes, la plupart avec une hausse marquée; mais la fin de la journée a été moins avantageuse; il y a eu recul sur presque toute la ligne; cependant, il reste encore quelque chose en clôture des grains de la matinée. Ainsi le Mexican gagne encore ¾ sur la clôture de la veille, le Mexican Central ¼, le Reading ½, l'Erié ¼, l'Erié préférentiel ¼, le Pacifique Canadien ½, le Northern Pacific 1¾. Le G. T. R. fait 36, le Pacifique 63¼. L'escompte sur le marché libre est de 15-16 pour cent pour courte échéance et 1 pour cent pour longue échéance.

A Paris, la rente 3 pour cent fait 104 frs 15 et le change sur Londres, chèques, 25 frs 11.

La bourse de New-York s'est ouverte ferme et la première partie de la journée a été presque continuellement à la hausse ; à midi, il y avait cependant réaction, le gain de la matinée était perdu et on perdait en outre, une fraction sur quelques valeurs, 1-8 sur la Western Union et le Louisville et Nashville; ¼ sur le Baltimore et Quincy et le Saint Paul, comparativement au cours d'ouverture.

Le Northern Pacific était en hausse de 1 3-8 et le New-York Central, de ½. Prêts à demande, 1 pour cent.

CHANGE

Cours fournis par MM. Garand, Terroux et Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes.

	Entre banques		Au comptoir	
Fonds N. Y.	1-16	à 1-32	1-16	⅛
Sterling :—				
60 j. de vue	9 3-16	¼	9⅜	½
demande	9⅝	à ½	9⅞	¾
par cable	9 9-16			
commercial			8⅞	9
documentaire			9 1-16	3-16
Chèque sur Paris :—				
Papier long		à		5.14⅛
Papiercourt		à		

CHANGE A NEW-YORK

	A l'affiche.		Courant.	
60 jours	4 87	à	4.85¾	6
Demande	4.88	à	4.86¾	7
Par câble		à	4.87	¼
Traites commerc.		à	4.85	¼
Documentaires		à	4.85	
Chèques sur Paris :—				
Papier long		à	5.16⅞	
Chèques sur Paris :—				
Papiercourt		à	5.15 1-16	

Argent à Londres, 15-16. Do à New York, 1¼. Banque d'Angleterre, 2.

ST-TELESPHORE

Une belle fête religieuse

Notre paroisse a été témoin, dimanche dernier, fête de la Pentecôte, d'une bien belle cérémonie religieuse. M. C. A. Santoire, vicaire général de Valleyfield, assisté de M. le curé Frs. Reid et de M. l'abbé Martel, vicaire de St Polycarpe, a béni solennellement une grande croix dans le rang de la rivière Beaudette, à quatre milles de l'église.

Une foule nombreuse de paroissiens de St Télesphore et des paroisses voisines s'était réunie autour de la croix, que l'on porta triomphalement une distance d'arpents. Après le chant d'un psaume et la bénédiction, la procession se mit en marche, en deux haies serrées de balises et sous des arcs de verdure élevés sur la route. Pendant qu'on descendait la croix dans sa fosse, toute l'assistance chantait le "Stabat Mater". M. le Vicaire Général, du haut d'une estrade d'où il pouvait être vu et entendu de tout le monde, prononça en français et en anglais une solide et touchante instruction sur les leçons de foi, d'espérance et de charité que nous donne la croix. Il commenta avec bonheur les inscriptions qu'il avait lues sur les arcs "Vexilla regis prodeunt" et "O crux ave".

Après le sermon M. le curé entonna un cantique au Sacré-Coeur, auquel la foule répondit avec un pieux enthousiasme. Puis quelques prières récitées à haute voix au pied de la croix, terminèrent cette touchante démonstration.

POMPIERS VETERANS

Une assemblée spéciale des membres de l'association des pompiers vétérans a eu lieu hier soir à leur salle rue Craig, sous la présidence de M. W. Cunningham. Le président avait à ses côtés M. C. N. Sims, vice-président honoraire ; le capitaine McNaughton et MM. Bickerstaff et Hébert, vice-présidents. L'assemblée était considérable. M. Blumenthal qui a obtenu le contrat pour les uniformes, fait rapport que tout sera prêt la semaine prochaine. Il a été décidé que tous les membres de l'association porteraient leurs insignes et un faux col noir, lors de la procession. L'assemblée s'est alors ajournée jusqu'à jeudi soir.

...LES... BRULURES devraient être promptement recouvertes d'un emplâtre de Quickcure. La douleur disparaît instantanément et la peau se refait en trois jours. 185-1-w

PAR FRASER FRERES

BELLE COLLECTION — DE — PLANTS DE COUCHES ET AUTRES JOLIS PLANTS. A L'ENCAN.

Nous avons reçu instruction de M. Joseph Bennett, fleuriste, de vendre à l'encan, à notre spacieuse nouvelle salle de vente, Nos 453 et 455 rue St Jacques,

SAMEDI MATIN, LE 12 DE JUIN

Une grosse collection de Plants choisis, comprenant roses Hardy, roses mensuelles, géranium, œillets, Coleus, pensées, lierre de Boston, Carmas, Begonias ; Aussi plants d'ornementation et boîtes de fleurs assorties etc.

Vente à dix heures.

FRASER FRERES, Encanteurs.

185—1

EGOUTS.

Avis aux Contribuables.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux de cotisations pour la construction d'égouts dans les rues ou parties de rues suivantes, savoir :

Rue Drolet, de la fin de l'égoût existant et la partie nord de la rue du Palais.

Rue Plymouth Grove, de la rue Gaudry vers l'est à la fin de l'égout existant.

Rue Seaton, de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

Rue Shaw, de la rue Notre-Dame au nord de la rue Kent.

en la cité de Montréal, sont complétés et qu'ils sont maintenant déposés au Bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune taxe ou cotisation sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son Bureau, dans les dix jours à compter de cette date sans avis ultérieur.

WILLIAM ROBB,
Trésorier de la Cité.

Hôtel de Ville
Montréal, 10 juin 1897. 185—2

CHEVAUX A L'ENCAN

Nous faisons des ventes populaires à l'encan de chevaux, voitures et harnais, tous les jours, à 2.30 hrs p.m.

Ventes privées en tous temps.

Nous accordons 24 heures d'essai pour tous les chevaux garantis. Le meilleur marché de la ville pour acheter et vendre, car notre but est de donner satisfaction à tous ceux qui ont besoin de chevaux.

Montreal Horse Emporium

T. W. FOSTER, - - - gérant et encanteur

183—4

Le Flux et le Reflux

De la marée du commerce sont comme ceux de l'océan. Nous sommes à peine rendus à la saison morte des affaires que la marée des affaires d'été commence. Nous nous y préparons depuis des semaines. Nous avons fait des achats extraordinaires pour vous. Tout ce qu'il faut pour l'été se trouve ici à un prix un peu plus bas que les plus bas ailleurs.

Glacières en bois franc et mou, depuis $6.50.
Coffres Métalliques à glace, depuis $1.50.
Congélateurs de crème à la glace, depuis $1.50.
Portes-écran contre les mouches, depuis 70c.
Hamacs, de 34c à $3.50.
Poêles à pétrole, de 50c à $12.50.

Entrez et dites-nous ce qu'il vous faut. Vous êtes toujours les bienvenus.

E. Lavanaugh & Co
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS ST

EMBROCATION IMPÉRIALE,
GUERIT RADICALEMENT RHUMATISMES, LUMBAGO, RHUMES, FOULURES, PLAIES, ROIDEURS, ETC.

Préparée seulement par la Imperial Embrogation Co., boîte B. P. 516, Montréal. 185-3

Vous Méritez Du Crédit

Tout aussi bien que la ville de Montréal ou le Dominion du Canada. C'est un honneur pour vous d'avoir du crédit ; c'est une honte de n'en pas avoir. Le crédit est nécessaire dans les affaires. Le crédit est le pouvoir moteur qui fait marcher le commerce. S'il vous faut des meubles, des effets de literie, des tapis, une voiture d'enfant ou tout autre article de notre commerce, vous pouvez l'obtenir ici.....

A CREDIT

N'attendez pas que vous ayez de l'argent comptant. Meublez votre maison confortablement et avec goût,et payez quand cela vous conviendra. Toute offre raisonnable aura notre approbation. Nos prix sont plus bas que partout ailleurs dans la ville.

Voici quelques chiffres qui le prouvent :

Ameublement complet pour quatre chambres, $75.00 en montant.
Maison de huit chambres, garnie pour $100.00.

Aimez-vous à avoir mon petit livre "Un Exposé des Faits" ? Vous n'avez qu'à le demander.
Magasin ouvert tous les soirs.

F. LAPOINTE Magasin de Meubles Populaire.
Ventes au Comptant ou à Crédit
1551—RUE STE CATHERINE—1551
Sideboards, $6.00 En montant.

AMUSEMENTS

QUEEN'S THEATRE SAISON D'OPERA D'ETE...
Commençant Lundi, le 14 Juin
The Waite Comic Opera Co
50 Artistes de talent et un Orchestre superbe
Prix Spéciaux pour l'été... Pas de changement. Un prix.
...LE SOIR, 25c...
Tous les sièges sont des sièges réservés dans toutes les parties du théâtre.
Matinees 10c--une dime
Ouverture de la saison — "Fra Diavolo." Première matinée, mercredi 16 juin.
Changement d'opéra toutes les semaines. Représentation ininterrompue. 184

TEMPERATURE

Toronto, 11—Temps beau et chaud aujourd'hui ; averses ou orages ce soir.

MONTREAL, 11 Juin, 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum	74
Même date l'an dernier	68
Aujourd'hui minimum	62
Même date l'an dernier	50

D'après le baromètre aujourd'hui : 8 hrs a.m., 29.88 ; 12 hrs a.m., 29.79 ; 2 hrs p.m., 29.79.

LE DRUMMOND

La séance d'hier soir à la chambre des Communes coûtera cher au pays : le contrat de la "Crow's Nest Pass" a été déposé sur la table et le gouvernement s'est vu enfin contraint de livrer aux députés le contrat passé avec le Grand Tronc pour amener l'Intercolonial à Montréal en le raccordant au chemin de fer du comté de Drummond.

Il suffit de lire les débats pour se convaincre que le gouvernement à conscience de la faiblesse ou de la malhonnêteté de son traité avec le Grand Tronc.

Le chemin de fer du comté Drummond est mal construit, en mauvais état, passe dans la sauvagerie et n'a pu même développer les districts qu'il traverse.

Construit pour exploiter les produits des forêts qu'il traverse, sa seule utilité, comme l'avouait naïvement un jour un journal de Québec, consiste à amener à bon marché les écorces à tan à Québec.

Le plaidoyer du ministre des finances est étonnant de naïveté.

Il dit : La ligne de la Chaudière à Ste-Rosalie coûterait $1,600,000 ; plutôt que de dépenser cette somme, le gouvernement a préféré louer la ligne du chemin de fer du comté de Drummond au taux de 4 p.c. sur le capital représentant la construction.

C'est là toute la défense du gouvernement.

Pour légitimer son job il a été obligé d'imaginer ce taux de 4 p.c. alors qu'il peut emprunter à 3 p.c. et qu'il réduit les intérêts des caisses d'épargne à ce dernier taux.

Aux jobeurs du Drummond, à leurs entremetteurs et à leurs protecteurs le gouvernement paie 4 p.c. Aux déposants des caisses d'épargnes, c'est-à-dire au peuple, au petit peuple qui, lui, n'est pas actionnaire du Drummond il ne paie que 3 p.c.

Et sait-on réellement ce que représentent ces $64,000 payés annuellement aux propriétaires du Drummond ?

Le compte est difficile à établir. Les subventions promises s'élèvent à plus de $800,000, sur lesquels près de $600,000 ont été payés ; le capital indiqué comme payé par les actionnaires n'est, paraît-il que de $400,000. On sit comment ces paiements se font et ce qu'ils valent ; une enquête pourrait seule établir le capital réel que les actionnaires ont mis dans cette ligne.

N'est-il pas étrange de voir un gouvernement subentionner une ligne puis la louer en payant non seulement un intérêt sur le capital versé par les actionnaires, mais encore sur le montant même des subventions payées par l'Etat.

C'est à de pareilles énormités que nous mène la politique actuelle. Ce n'est donc pas 4 p. c. que représente la location du Drummond, mais bien 7 ou 8 p. c.

Et ce taux sera payé pendant 99 ans, alors que le gouvernement pourra, d'ici vingt ans, dix ans peut-être, emprunter à 2 p. c. et qu'on ne sait ce que vaudra le capital dans un demi-siècle.

Cette préoccupation du taux de l'intérêt sera inconnue aux propriétaires du Drummond qui seront, eux et leurs descendants jusqu'à la troisième génération, assurés de recevoir 4 p. c. non seulement sur leurs capitaux, mais sur ceux qu'ils n'ont jamais versés.

Et le Parlement qui est appelé à ratifier ce job monstrueux est celui à qui on demande de réduire de 3½ à 3 p. c. l'intérêt payé aux économies des travailleurs.

Le job du Drummond n'est qu'une partie du contrat passé avec le Grand Tronc, auquel le gouvernement s'engage à payer $221,000 par an.

On trouvera le détail de ce contrat dans la très intéressante et complète lettre de notre correspondant d'Ottawa.

Le droit de passage sur le pont Victoria, coûte au pays $40,000. Pour les $300,000 que le gouvernement paie pour l'élargissement de ce pont il aurait pu obtenir le droit d'y passer en payant moins que cela à la "barrière du péage".

Et c'est pour faire passer l'Intercolonial dans les bois, sur une ligne en mauvais ordre et pour prendre la ligne la plus longue qu'on dépense des millions, qu'on sacrifie les intérêts des riches paroisses de la rive sud et qu'on ruine les projets de la construction des ponts de Québec et de Longueuil !

On comprend pourquoi les deux projets du Pacifique et du Grand Tronc ont été amenés à la dernière heure ; on veut, sous prétexte de terminer avant le jubilé, restreindre, resserrer la discussion au point de l'étouffer et on veut également, en présentant ensemble les deux projets, obtenir pour celui du Pacifique les votes contrôlés par le Grand Tronc, et pour celui du Grand Tronc les votes du Pacifique.

Et dans toutes ces combinaisons d'intérêts que deviennent ceux du peuple ?

La discussion, nous l'espérons, va être complète. Le parti libéral ne laissera pas sacrifier l'argent du pays, les intérêts de la province de Québec et des provinces maritimes à nous ne savons quelle coalition inavouable, formée pour enrichir ses membres au détriment de la fortune publique et des plus grands intérêts des citoyens.

TROUBLES DANS LEUR SOMMEIL

La police a rencontré la nuit dernière, sur le quai de la compagnie du Richelieu et Ontario, sept individus qui étaient plongés dans le sommeil, et les a menés finir la nuit au poste. Les sept flâneurs étaient des gens qui arrivaient de la campagne pour chercher un emploi. Comme ils n'avaient pas le sou il avaient jugé que les quais étaient l'endroit le plus commode pour passer la nuit.

Le recorder les a acquittés.

L'hon. Horace Archambault est en cette ville depuis hier soir. Il a passé l'avant-midi au bureau du gouverneur-ment.

UNE HONTE

L'hôtel de ville saisi de fond en comble

ON NE TROUVE QUE $110 DANS LA CAISSE

Une affaire d'expropriation annuelle

Les fauteuils du maire et des échevins ne sont pas même respectés

Grand émoi, excitation impossible à décrire, ce matin, à l'hôtel de ville. Deux huissiers, MM. E. G. Phaneuf et Gagné porteurs de papiers timbrés ont envahi, ce matin, notre palais municipal, et ont opéré une saisie en règle de l'ameublement dans tous les départements. Il s'agissait d'une réclamation de $10,135, en rapport avec des frais légaux relativement aux expropriations annuelles de 1893 qui n'ont pas eu lieu, la loi à ce sujet ayant été rappelée. Les demandeurs sont MM. Wm Taylor, Andrew Young, Wm Strachan, Wm Mann, Mame Elisabeth Vincent, W. H. Halpin, James Baxter, Wm Choquette, Vve George Duhamel, succession C. Rodier, P. Wright, J. E. Murphy, Frs Vermette, B. A. York, O. Martineau, W. P. Lapèze, Z. Resther, W. Strachan, succession A. Masson, P. A. Larivière, W. H. Halpin, J. B. Resther, Dr Laberge, Dominion Cotton Mills Co., F. Groleau, Frs Froisy, Montreal Land Improvement Co., Dr C. E. Leclerc, Dame Vve P. Lemon, Mme E. McMullen, J. S. Trempe, J. Christin, E. Bouhote, E. N. St-Jean, A. Brenner, Jos. Brown, P. Rafferty, Wm E. W. Shutton, Athanase Cusson, succession J. Monk, H. Charbonneau, succession John Radiker, A. H. Gauthier, Wm F. Leo Hawkins, Nap. Richard, Dame Elzéar Benoit, L. F. Chartier, Gaspard Fournier, Wr Taylor, Dame P. Biffrey, F. X. Roy, Arthur Paquet, compagnie du chemin de fer urbain, B. Jacques, Henry Hogan, succession Wr Kerr, Pacifique Canadien, W. L. Hagg, Geor Hagg, F. Paquet, E. M. Préfontaine, banque Molson, Dame Jos. Perreault et autres au nombre total de 88.

Il s'agit, ont dit les huissiers, d'un jugement rendu contre la ville le 10 mai dernier et dont les autorités civiques n'ont tenu aucun compte. Quoi qu'il en soit, ces rigides fonctionnaires y sont allés bravement dans l'exécution de leurs devoirs, imposant à la ville avec une joie mal dissimulée une honte sans pareille dont ils ne sont pas responsables, sans doute.

Ils ont commencé, hier après-midi, à quatre heures, et ont tout saisi dans le bureau du trésor. A la caisse il n'y avait que $110. Aujourd'hui, ils se sont remis à l'oeuvre et ont saisi tout ce que contenaient les bureaux du département de l'aqueduc, du greffier, de la salle du conseil, du cabinet privé du maire, du département des incendies, du bureau de santé, de police, etc. Demain, ils entendent saisir aussi tout le mobilier des stations de pompes et de police, jusqu'à ce qu'un ordre de la cour les arrête. Les fauteuils de Son Honneur le maire, ceux des échevins, les clavigraphes, pendules, tables, bibliothèques, secrétaires, etc., rien n'a été respecté. Les huissiers ont pénétré même, malgré toutes sortes de protestations, dans les logis des familles qui habitent l'étage supérieur de l'hôtel de ville.

Le maire averti de la chose s'est rendu en toute hâte, vers une heure, à l'hôtel de ville et voici, en substance, ce qu'il a dit au représentant de la "Presse" : "J'ai été fort surpris d'apprendre la chose. J'ai consulté immédiatement l'avocat ainsi que le greffier de la cité sur ce qu'il y aurait à faire dans les circonstances. C'est un véritable outrage qui est fait à la ville de la part des demandeurs qui prennent une semblable procédure pour un montant relativement insignifiant. Ce que je trouve étrange, c'est que d'après les informations que j'ai reçues, il n'y a jamais eu de jugement contre la ville relativement à cette affaire. M. Rouer Roy conseille que des procédures soient immédiatement prises contre les demandeurs pour les tenir responsables des dommages qui peuvent résulter de ce qui arrive. C'est ce qui va être fait incessamment". Mais dans l'intervalle les huissiers continuent leurs opérations. Les commentaires vont leur train à l'hôtel de ville et sur la rue. M. Roy dit qu'aucune action n'a été prise pour recouvrer le montant en question.

RESPECTEZ LA LOI

Le juge Desnoyers a condamné, ce matin, un nommé Daniel Hayes, restaurateur, No 779, rue Craig, à une amende de $50 et les frais pour avoir eu en sa possession des cigarettes "Sweet Caporal," qui ne portaient pas l'estampille du gouvernement. La poursuite avait été instituée par les officiers du revenu, qui ont saisi 117 paquets chez le défendeurs.

DES DESERTEURS

Les assistants détectives Picard et Vaughan ont arrêté hier soir un autre matelot du vapeur "Queensmore," accusé d'avoir déserté son bord. Le capitaine du navire dit que six de ses matelots jusqu'à présent, sont disparus. Sur ce nombre deux ont été repris par les assistants détectives Picard et Vaughan. Ce sont les nommés William Lamb et celui d'hier, James Greaves. Tous deux seront détenus en prison jusqu'au départ du bateau.

LE FEU CHEZ LES SYRIENS

Vers midi, les pompiers ont été appelés chez M. Eessa Boramera, au No 44 de la rue Cadieux, pour éteindre un feu de cheminée. Cette maison est habitée par plusieurs familles syriennes dont la plupart avaient commencé à déménager leurs meubles avant l'arrivée des pompiers. Les femmes étaient folles de rayeur. Ce petit commencement d'incendie a causé un rassemblement d'environ deux cents personnes.

ACTION RENVOYEE

Pierre St Cyr, dont le fils était à l'emploi de L. H. Hainault, marchand de glace, réclamait de ce dernier la somme de $1,999, parce que son fils a subi des blessures en passant à travers le toit d'une glacière et en faisant une chute. Il avait été défendu à la victime d'aller à cet endroit et l'action est renvoyée. z

BICYCLES SANS LUMIERES

M. Ed. McMahon, recorder de Westmount a condamné ce matin à $3 d'amende deux jeunes garçons nommés Donnelly et Robertson, pour s'être promenés hier soir dans les rues de cette municipalité sur des bicycles qui n'étaient pas munis de lumières.

Les deux bicyclistes demeurent à Montréal, et ils ignoraient le règlement en vertu duquel ils ont été condamnés. Ils l'ont appris à leurs dépens.

LES MORTS SUBITES

Trois cas rapportés au coroner en un jour

Les symcopes de cœur

Trois mors subites ont été rapportées au coroner depuis 24 heures ; on les attribue toutes trois à la maladie de coeur, qui frappe si soudainement les malheureuses personnes dont la constitution se prête à ces atteintes.

M. L. S. Dumuiz, matrone du refuge anglicain, situé au No 403 rue Guy, est morte hier après-midi. Elle était légèrement indisposée, depuis un ou deux jours, mais sans être empêchée de vaquer à ses affaires. Dans l'après-midi, elle s'est affaissée tout à coup, au moment où elle ouvrait la porte d'un couloir. On l'a relevée morte. Elle avait été foudroyée par une maladie de coeur. La défunte était âgée de 50 ans environ.

—Au milieu de la nuit dernière, Mme Patrick McRae, domiciliée au No 65 rue Young, a été aussi frappée de mort subite. Pendant qu'elle reposait dans un fauteuil, elle s'est soudainement sentie atteinte d'un mal violent. Elle a appelé du secours et le docteur Bouchard a été appelé, mais, lorsqu'il est arrivé, la pauvre femme avait cessé de vivre.

—Une dame Hammond, de la rue St Hypolite, est morte subitement hier soir.

Le coroner, dans ces trois cas, de décès imprévu, a délivré le permis d'inhumer, sans juger nécessaire de convoquer de jury.

LES EPICIERS

Réunion de leur association hier soir

LE PIQUE-NIQUE DE STE-ROSE

Les invités

Une centaine de membres de l'association des épiciers assistaient, hier soir, à l'assemblée régulière qui a été tenue au Monument National.

M. S. D. Vallière présidait. La question des procédures prises contre MM. Boisvert et Girard, deux épiciers accusés d'avoir mis en vente des remèdes brevetés, est discutée aussitôt après la lecture du procès verbal.

"La Presse" a déjà expliqué les motifs qui ont engagé l'association pharmaceutique de la province de Québec à prendre ces mesures de rigueur contre deux épiciers. Au fond, ce sont tous les confrères de ces derniers que l'on vise et que l'on veut empêcher de se livrer au commerce des remèdes dit brevetés. Avant 1890, aucune loi ne donnait le contrôle de la vente à une association en particulier. Mais à cette époque, un amendement à la loi donna alors aux pharmaciens le contrôle de ce commerce, et naturellement ceux-ci voulurent s'en prévaloir. Si l'on s'attaque à l'esprit de la loi même, dit M. S. D. Vallière, nous serons certainement condamnés ; mais il y a avec cette loi, comme avec bien d'autres questions, des accommodements ; pour le moment, il s'agit de faire remettre la cause au mois de septembre. C'est ce qui sera fait lundi, alors que le procès des deux accusés sera appelé. En faisant amender la loi de 1890, déclare M. Vallière, nous pourrons, sans avoir à faire de déboursés, avoir le privilège de vendre comme par le passé, les articles ou remèdes dont les pharmaciens veulent avoir le contrôle. Il ne faut pas oublier que cette question n'intéresse pas seulement les épiciers de Montréal; ceux de la campagne sont aussi menacés que nous.

On s'est ensuite occupé du programme qu'il s'agit d'élaborer en vue du pique-nique annuel de l'association. Ce pique-nique aura lieu, comme nous l'avons déjà dit, à Ste Rose, et promet d'être un grand succès. Les présidents des divers comités n'ont pas encore terminé leurs travaux, mais les rapports de chacun d'eux seront présentés à la prochaine séance.

Le secrétaire lut une lettre de M. Joseph Gravel, au sujet de ce pique-nique. Le correspondant s'offre, moyennant $1 par personne, d'approvisionner l'association de tout ce qu'elle aura besoin pour le repas qui sera servi à Ste Rose, pourvu qu'il n'y ait pas moins de 150 convives. M. Gravel fournira les tables, les bancs, qu'il installera lui-même. Mais il faut qu'on lui garantisse le privilège de vendre des rafraîchissements sur les lieux.

Cette proposition, que l'on trouve plus avantageuse que celles qui ont été faites dans le passé, est acceptée, après quelque discussion, et une proposition à cet effet, faite par M. Dixon, trésorier, est adoptée. Le soumissionnaire, qui n'était pas présent, acceptera vraisemblablement les quelques amendements peu importants que l'on a fait subir à sa propositon.

Le président demande ensuite que l'on s'occupe immédiatement de la question relative aux invités. L'année dernière, dit-il, une foule d'invités ont reçu leurs cartes d'invitation un ou deux jours après le pique-nique. Il ne faudrait pas que la chose se répète.

Voici la liste des personnes ou des représentants de maisons de commerce qui seront invités :

Le maire W. Smith, M. l'échevin Gauthier. Celui-ci fut chargé de voir à l'invitation de ceux des juges qui voudront assister au pique-nique. Viennent ensuite Messieurs les échevins Turner, Connaughton, H. Laporte, MM. E. Hart, J. B. R. Murphy, Chaput, Quintal, de la maison Quintal et Fils, Chs Langlois, J. A. Vaillancourt, O. E. Hart, M. J. B. A. Martin, Hudon et Hébert, Hudon et Orsali, C. Huly, Chase Sanborne, M. Marceau, Albert Hébert, A. Orsali, T. H. Hughes, D. H. Renaldson, J. Gilmour, J. Hart, M. Taylor, J. Caldwell, J. Kay, L. N. Arcand, et des représentants des deux gouvernemnts, provincial et fédéral.

On s'occupe ensuite des annonces dans les journaux et des affiches, pour le pique-nique du 14 juillet, puis après quelques affaires de routine, la séance est ajournée. L'organisation du pique-nique sera complète dès jeudi prochain, et le programme sera alors imprimé.

M. Jules Bédard réclame $5,000 de MM. Bastien et Valiquette, entrepreneurs.

Le demandeur est un journalier de la ville de St Louis du Mile-End. Le 4 février dernier, il fut blessé par l'explosion d'une cartouche de dynamite et prétend maintenant être infirme pour le reste de ses jours.

Entre autres choses, le demandeur prétend que les défendeurs faisaient partir trop de cartouches de dynamite à la fois ; les employés de la sorte ne pouvaient constater après l'explosion, si toutes étaient vides.

UN MARI SANS ENTRAILLES

Il abandonne dans la misère sa femme malade

Avec un enfant aliéné

L'attention des personnes qui fréquentent l'antichambre du recorder a été attirée, ce matin, par un spectacle vraiment attendrissant. A côté d'une pauvre femme tout en larmes, on voyait son fils, un gamin de dix ans, qui riait aux éclats, de ce rire sinistre et faux que possèdent les aliénés. Le pauvre petit était fou.

La mère, âgée d'environ 40 ans, a exposé en pleurant la cause de sa présence. Depuis 8 jours, son mari l'a abandonnée, après l'avoir réduite à une affreuse misère par ses excès d'ivrognerie. La pauvre femme était malade et elle avait à subvenir seule à ses besoins et à ceux de son enfant, qui, depuis cinq ans est atteint de folie. Depuis une semaine, la malheureuse a plus d'une fois manqué de pain et finalement elle a dû se résoudre à faire interner son enfant dans un asile puisqu'elle n'était pas en état d'en prendre soin.

Le recorder a fait préparer les papiers nécessaires pour l'admission du petit garçon à l'asile de la Longue Pointe. La mère va se retirer dans un hôpital. On lui a conseillé de faire arrêter son mari parce qu'il refusait de soutenir sa famille, mais elle ne paraît pas avoir tenu compte de cet avis, vu qu'aucune plainte n'a encore été portée en cour.

Le petit garçon sera conduit aujourd'hui à l'asile.

ARME A DEUX TRANCHANTS

Demandes en séparation de corps

E. Darnault de Roz Maria, avait intenté une poursuite en séparation de corps contre son épouse, dame Eugénie Duckett.

La défenderesse, se servant du même arme que son mari, prit à son tour une action semblable contre lui, alléguant que ce dernier est jaloux, qu'il l'avait menacée d'un revolver, enfin que la vie commune était devenue insupportable.

Comme le demandeur n'a rien prouvé contre son épouse, son action est renvoyée ; au contraire la demanderesse a fait une preuve suffisante contre de Roz Maria, pour obtenir la séparation, une pension de $20 par mois avec la garde de ses enfants.

LA BAGUE DE M. GAUCHER

Il en est encore question en cour de police

Un brocanteur du nom de A. Superior a déposé, ce matin, en cour de police, une plainte contre un nommé William Gilchrist qu'il accuse d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Le nommé Gilchrist était venu, il y a quelques temps chez le plaignant offrir en vente une bague montée d'un diamant que le plaignant Superior avait achetée moyennant $50. Deux jours après, le nommé Gilchrist était arrêté à la demande de M. A. B. Gaucher, marchand de cette ville, qui a réclamé la bague comme étant la sienne, et qui a de plus déclaré que Gilchrist la lui avait volée dans un hôtel à Vaudreuil. Le magistrat, siégeant dans la cause, avait ordonné dans le temps, au plaignant Superior de remettre la bague à son propriétaire, et l'accusé Gichrist n'a été condamné qu'a 6 heures de détention dans les cellules du palais de justice. Maintenant le juif veut recouvrer ses cinquante dollars. De là la plainte.

UNE MARCHANDE SERA ARRETEE

Dans une petite ville du Comté de Beauharnois

Le détective Kellert, de l'agence Métropolitan, a déposé une plainte, hier après-midi, contre une femme faisant affaires sous le nom de son mari dans une petite ville du comté de Beauharnois. La femme en question est accusée d'avoir obtenu sous de faux prétextes, des marchandises au montant de $500 chez MM. N. Greenshields fils et Cie., place Victoria. L'accusée sera probablement arrêtée aujourd'hui.

PAUVRE GARÇON

Il s'en va à la Réforme sans être coupable d'aucune faute

Le petit garçon Léon Gamelin, dont la "Presse" a raconté récemment la navrante histoire, a été amené devant le recorder ce matin, parce qu'il se trouverait sans ressource et sans asile. Le pauvre enfant n'a commis aucun délit, mais la mauvaise fortune n'a cessé de le poursuivre, et, après avoir perdu tous ses protecteurs, il s'est vu ce matin envoyer à l'école de réforme.

Le recorder, cependant, a compris la pénible situation du jeune Gamelin et, comme ce dernier est capable de travailler, M. de Montigny va lui chercher un emploi.

Le garçon est âgé de 15 ans. Il est très intelligent et possède une certaine instruction.

ACTION RENVOYEE

M. le juge Desnoyers a rendu ce matin en cour de police, jugement dans la cause de Kaufmann, Reiss et Cie., contre Max Sirlyn. Les demandeurs ont été déboutés de leur action. C'était au sujet de ces cartes-annonces dont nous avons parlé avant-hier.

CETTE AFFAIRE MONSTRUEUSE

L'enquête dans l'affaire du nommé Albert Cairns, accusé d'inceste, qui devait s'ouvrir, hier après-midi, a été remise à mardi prochain à deux heures, à la demande de M. H. C. St-Pierre, qui a enterpris la défense de l'accusé.

SOUVENIR DU JUBILE

Nous accusons réception d'un superbe numéro souvenir du jubilé de la Reine. Imprimé dans les deux langues, sur fort beau papier, ce numéro contient une foule de détails intéressants sur la vie de Sa Majesté. A noter aussi une table généalogique de la famille royale, qui est très complète, très claire et qui peut faciliter bien des recherches aux personnes qui aiment à connaître les ascendants de telle ou telle jeune tête couronnée.

MM. R. Beaugrand et Cie ont publié cet intéressant ouvrage.

LES JEUNES PARKER

De nouveau aux mains de la police

CAMBRIOLEURS EN HERBE

Comment ils s'y prenaient

Il y a quelque temps deux petits garçons nommés James et Freddie Parker, étaient arrêtés par les assistants détectives Despault et Gallagher, sous soupçon d'être les auteurs de plusieurs vols avec effraction, qui avaient eu lieu dans le Griffintown, quartier irlandais, de la ville. Traduits devant le magistrat siégeant en cour de police, les deux bambins qui ne sont âgés que de dix à onze ans, avaient été remis aux soins de leurs parents jusqu'à ce que ces derniers pussent produire en cour, leurs actes de naissance, baptistère, etc. Or, il apparaîtrait que les petits garçons trompant la vigilancee maternelle, se trouvent ce matin, accusés d'un autre vol avec effraction, commis l'avant-dernière nuit, chez M. A. R. Whitman, marchand d'effets de chasse et de pêche, No 403 rue St Paul. Le tiroir à argent contenant environ $1.50 a été brisé et vidé et une quantité d'effets a été enlevée par les jeunes cambrioleurs. Ils ont été arrêtés de nouveau par les assistants détectives Despalt et Gallagher, hier soir. Ils devaient être envoyés demain, d'après l'ordre de la cour, pour trois ans, à l'école de Montfort.

Les deux gamins ont été amenés ce matin en présence du chef de la sûreté M. Carpenter, où ils ont fait tous les aveux possibles. Le chef Carpenter a alors décidé de les remettre aux soins des officiers de police qui devront accompagner les deux petits voleurs dans les divers magasins où ils ont vendu le produit de leur vol.

Le détective Carpenter déclare qu'il considère les jeunes Parker comme des cambrioleurs en herbe. Ils servent de "Stool pigeons", ou complices de leurs aînés dans la carrière du crime. M. Carpenter est convaincu que ces bambins pénétraient dans les magasins en brisant une vitre, et en s'introduisant par l'ouverture, qu'ils facilitaient l'entrée à l'un ou plusieurs voleurs en pénétrant par la cave et en ouvrant par en arrière la porte d'entrée.

James et Freddie Parker comparaîtront de nouveau en cour de police demain pour répondre à l'accusation portée contre eux pour vol chez M. Whitman.

ENCORE PARET

Arrêté de nouveau pour faux

Reconduit à St-Jérome

Il y a environ trois semaines, un Français nommé Jules Paret était arrêté par le détective Campeau pour faux au préjudice de M. Jean Provost, avocat de St Jérôme. Pendant le trajet de Montréal à St Jérôme, Paret qui était alors sous la garde des officiers de police, sauta par une des fenêtres du char et se blessa grièvement. Dans les circonstances, M. Provost ne voulut pas pousser l'affaire plus loin. Le blessé Paret fut ramené à Montréal et placé à l'hôpital Notre-Dame où il a demeuré pendant quelques jours. Lorsqu'il fut parfaitement rétabli, Paret retourna à St Jérôme dans le but de prendre possession de ses effets, papiers, etc., qu'il avait laissés là. Comme il désirait retourner à Montréal et qu'il se trouvait dans la dèche, son passage a été payé par l'hon. Wilfrid Provost, frère de son ancien patron.

La première accusation pour faux contre Paret avait été abandonnée, mais on a découvert qu'une somme de $125 que l'on avait mise entre les mains de Paret pour être déposée à la banque, n'avait pas été placée au crédit de son patron. Une nouvelle plainte a été déposée contre l'accusé, et hier soir Paret a été arrêté par le détective Gladu et ramené à St Jérôme.

PROCESSION DE LA FETE-DIEU

Chez les Pères du T. S. Sacrement

Jeudi prochain jour de la Fête-Dieu, à 7.30 heures du soir, une procession solennelle du Très Saint Sacrement aura lieu dans le jardin de la communauté du S. Sacrement, avenue Mont-Royal. On donnera aux fidèles la bénédiction du haut d'un reposoir auquel plusieurs amis de l'oeuvre travaillent en ce moment avec un zèle admirable. Ce sera, sans nul doute, une fête eucharistique splendide, et les fidèles auront à coeur d'y assister en foule pour lui donner encore plus d'éclat.

A BOUCHERVILLE

Le club de regattes ouvre la saison

L'ouverture du club de régates de Boucherville aura lieu demain, samedi. L'assemblée annuelle du club aura lieu le 26 de ce mois. Samedi, le 3 juillet prochain, aura lieu un grand jubilé Bonnet Hop, à Boucherville, sous les auspices du club. Ce sera le grand événement de la saison. Plus de 1500 invitations seront lancées. La compagnie du Richelieu mettra un bateau spécialement à la disposition du club, à cette occasion.

LA ST JEAN-BAPTISTE

Les citoyens de la ville de Longueuil ont décidé de célébrer la St-Jean-Baptiste le 24 juin. Les frais de la démonstration seront payés par souscription privées.

LA FETE DU TRAVAIL

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers du comité nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail pour célébrer la Fête du Travail, lundi, le 6 septembre prochain: MM. S. Fitzpatrick, président ; O. Bélanger, trésorier ; P. C. Chatel, secrétaire.

La seule personne autorisée à solliciter des fonds et effets, pour cette fête annuelle est M. R. Keyes. Nulle autre personnes, pour le moment a le droit de solliciter des souscriptions pour cette fête des ouvriers.

MARCHAND DE WHISKY ARRETE

Vers 1 heure, cette après-midi, l'assistant détective Samson a surpris et arrêté un nommé Gustave Sarrazin, de Ste-Thérèse, qui vendait du whiskey de porte en porte. Vingt-cinqt gallons de whiskey qui se trouvaient dans la voiture de Sarrazin ont été saisis. Le prisonnier subira son procès demain.

Ce matin, l'honorable M. Marchand, premier ministre de Québec, est arrivé à Montréal, à bord du steamer de ce nom.

LES FORESTIERS CATHOLIQUES

Leur démonstration de dimanche

Messe à la Cathédrale et banquet au Queen's hotel

On fait de grands préparatifs, actuellement, pour donner aux manifestations annuelles de l'ordre des Forestiers Catholiques, un éclat extraordinaire. C'est dimanche prochain que les Forestiers donneront au public, le spectacle de leur puissance et de leur union. Plus de trois mille figureront dans le défilé, au son de vingt fanfares. Il y aura, à cette occasion, des excursions de Hull, Ottawa, Trois-Rivières et Sorel, ou l'ordre compte de nombreux affiliés. Les membres se formeront en procession sur le Champ de Mars, à huit heures et défileront par les principales rues de l'est et du centre de la ville, jusqu'à la Cathédrale où une grand'messe sera célébrée. Un choeur de 50 voix exécutera une messe en musique, avec accompagnement d'orchestre.

Le R. P. Adam prêchera en français et en anglais. Un banquet sera donné au Queen's Hotel, après la messe. M. B. Theile, haut secrétaire de l'ordre, arrivera demain soir, de Chicago, et assistera à cette grande manifestation.

UN AVOCAT EN DANGER

Une pierre lancée à travers la vitre du char du Grand Tronc

Vers cinq heures et demie, hier soir, M. Napoléon Charbonneau, avocat de Montréal, se rendait chez lui à la Pointe Claire, par le train suburbain du Grand Tronc, lorsque une grosse pierre fut lancée à travers de la fénêtre vis-à-vis de laquelle M. Charbonneau était assis, à ce moment. Le train quittait alors la gare de Saint-Henri. Le projectile atteignit M. Charbonneau à la jambe droite, lui causant une blessure sérieuse ; des éclats de vitre brisée ont aussi traversé ses habits. La police de St-Henri a été aussitôt avertie de l'affaire, mais jusqu'à présent on n'a pu réussir à mettre la main sur le coupable.

L'HON. M. LAURIER

Il est attendu à Liverpool aujourd'hui

Liverpool, 11—On a préparé une cordiale réception pour le premier ministre du Canada, M. Laurier, qui doit arriver aujourd'hui à bord du steamer "Lucania". Sir Donald Smith l'attend ici où il restera avec lui demain pour assister au banquet de la Chambre de Commerce. M. Laurier ira à Londres lundi.

Les chevaux de la police du Nord-Ouest sont arrivés ici. Deux d'entre eux sont morts pendant la traversée, mais les autres sont en bon état.

Mgr DEL VAL AU MANITOBA

Winnipeg, 11 — Mgr Merry del Val ne terminera pas sa visite au Manitoba aujourd'hui, comme il en avait l'intention. Hier soir, il a décidé de prolonger quelque peu son séjour ici. Il a dîné au palais du gouvernement, hier soir, et une réception à la même place a lieu cette après-midi.

Quant à la question scolaire on dit que le délégué apostolique est en faveur de la paix.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCK	Vend	Ach	STOCK	Vend	Ach
Can. P. Ry	62½	62	R. Québec	.....	.....
Can. P. L. B.	.....	.....	W.L.& Trust	.....	.....
D. S. S. & A.	4	2½	R. Union	.....	.....
D. S. A. Pr.	10	.....	East. T. Bk.	.....	152
Com. Cable	172½	172¼	R.Commerce	.....	124
Com. Bonds	105	104¼	M. Mfg Co.	.....	.....
Cable C. Bds	.....	104¼	M. L. & Mort.	.....	.....
Cable R. Bds	.....	.....	B.N.America	.....	.....
M. Tel. Co.	170	167⅞	R. Nationale	.....	.....
R. & O. N. xd	94	.....	R. V.-Marie	100	70
M. St. Ry.	215¾	215⅝	B.Hochelaga	133½	132½
Halifax T.Co	97½	96¾	" New st.)	.....	.....
Halifax T.Bs	.....	.....	N.-W. Lt Pr	.....	.....
M. Gas Co.	190	189⅞	M. Cott. Co.	126½	.....
Gas xd	.....	.....	M. Cott. Bds.	.....	.....
M. Gas Bds.	.....	.....	C.C.C. Co.	.....	.....
Bell Tel. Co.	167½	165	D. Cott. Co.	.....	.....
R. E. Light.	145	140	D. Cott. Bds.	.....	.....
Toronto St R	80	79⅞	C.C.C.Co Bds.	.....	.....
Hal. H&L Co	.....	.....	Peoples H&L	51½	47½
Hal.H&L Bds	.....	.....	" Bds	98	96¾
R. Montreal	240	231	Windsor H.	100	90
Halifax Bds	.....	.....	M. S. R. Right	.....	.....
B. Ontario	85	80¼	M.S.R New	209½	209
R. Molson	195	185	Can. Paper	.....	.....
R. Toronto	.....	226	Can. C. Bds.	.....	.....
R. L.-Cartier	.....	.....	D. Co of S.A.	.....	.....
R Marchands	.....	174½	Acc. Ins. Co.	.....	.....
R Merc. Hal.	175	167	Ot. El. St. R.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pac. Ry—325 à 62,
Com. Cable—25 à 172½.
Com. Cable R. Bds—$5000 à 104.
Montreal St Ry—575 à 216, 2 à 215½, 100 à 216, 200 à 215⅞, 50 à 216, 500 à 215⅞, 250 à 215¾.
M. S. R. New—125 à 209½.
Montreal Gas Co—25 à 190, 50 à 190¼, 75 à 190, 50 à 189½, 325 à 189¼, 4 à 189, 559 à 189½, 50 à 189⅝.
Royal Electric Co—50 à 141.
Toronto St Ry—75 à 79⅞, 150 à 79¾, 150 à 79⅝.
Halifax E. T. Co—50 à 97, 25 à 96½, 25 à 96¼.
Peoples Heat & Light—100 à 47½.
Peoples H. & L. Bds—$2000 à 97.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac.—250 à 62.
Com. Cable R. Bds—$700 à 104.
Montreal Street Ry—15 à 216.
Montréal St Ry New Stock—25 à 189⅝, 125 à 189⅞, 925 à 190.
Toronto St Ry—175 à 74⅞, 50 à 180.
Peoples H. & L.—75 à 48.
Banque de Montréal—1 à 233.
Halifax Ry—60 à 97

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil.	12	12	Manh. Elev.	87	87¼
A.C.Oil,pref.	.....	.....	Mis. Pacific	17½	17½
A.Tobac.Co.	74	73	Mich. Cent.	.....	.....
A.T.Co. pref.	.....	.....	Nat. Lead Co	.....	28⅝
A.Sug.Rfg.Co	123	125½	N.Lead Co.p.	95¼	95¼
A.S.R.C.pref	.....	.....	North Amer.	.....	4⅞
A.Sp. Mfg Co	11	11¼	N. Pac. C.n.	14	14⅞
A.S.M.C.pref	.....	50¾	N. Pac. p.n.	41	42⅝
A.T.&S.F.p.	12¾	12¾	N.Y. C. & H.	100¼	101
A.T.&S.F.pr.	24	23⅞	N.Y.L.E.&W	.....	.....
Balt. & Ohio	.....	.....	" 1 p.	.....	.....
B. State Gas.	11	11¼	" 2 p.	.....	.....
Can. Pac.	.....	.....	N.Y.O. & W.	14⅝	14⅝
Can. South.	51	50⅝	N.Y.C.